DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12623 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 30 AOUT 1985

ACCUSÉS DE CORRUPTION

Deux anciens ministres sont jugés à Bonn

Le chancelier Kohl devait faire, ce jeudi 29 août, une déclaration sur les affaires d'espionnage et confirmer le remplacement au poste de chef des services de renseignement de M. Hellenbroick par M. Hans-Georg Wieck, ambassadeur de RFA auprès de l'OTAN. Ce jeudi également, s'ouvrait à Bonn le procès de MM. Lambsdorff et Friderichs, anciens ministres de l'économie, inculpés de corruption dans l'affaire Flick.

De notre correspondant

Bonn. — Le procès central du scandale Flick s'est ouvert jeudi au tribunal de Bonn. Il y a dix ans, un coup de hasard faisait tomber les limiers du fisc ouest-allemand sur une opération de détournement fiscal pour le compte d'une organisation politique, ce qui a changé l'image que la jeune démocratie allemande se faisait d'elle-même. Aujourd'hui deux anciens ministres des finances, MM. Friderichs et le comte Otto von Lambsdorff, tous deux membres du Parti libéral, ainsi que l'ancien chargé d'affaires du groupe industriel Flick, M. von Brauchitsch, ont à répondre de corruption ou de complicité de corruption, ainsi que d'incitation au détournement fiscal.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 4.)

Espionnage et consensus

Le hasard veut que le jour même où le chancelier Helmut Kohl s'apprête à tirer les conclusions de l'affaire d'espionnage qui lui a fait abréger ses vacances une autre affaire revienne au premier plan de l'actualité. Il s'agit de l'ouverture, ce jeudi 29 août, du procès de M. Lambsdorff, son ministre de l'économie contraint à la démission en juin 1984, après qu'on l'eut accusé d'avoir illégalement accordé d'importants dégrèvement fiscaux au groupe industriel Flick, moyennant subsides pour son parti.

L'opposition social-démocrate aura cependant du mal à exploiter cette simultanéité pour dénoncer la « République des scandales ». Dans l'affaire Lambsdorff, comme quelques mois plus tard dans l'affaire Wörner — le ministre de la défense qui avait limogé le plus haut gradé de la Bundeswehr sur la foi d'un rapport erroné l'accusant d'homosexualité, — le chancelier avait brillé par son manque de fermeté et son incapacité à trancher. Il avait fallu que la justice s'en mêle pour que le ministre de l'économie finalement se démette.

Dans l'affaire Tiedge, la « taupe » du contre-espionnage passée à l'Est la semaine dernière, la réaction aura été en revanche extrêmement rapide et nette : quelques jours seulement pour sanctionner le « responsable », à savoir le supérieur de Tiedge, et pour blanchir résolument le ministre de l'intérieur, M. Zimmermann. *Cette décision était d'autant* plus facile que le consensus régnait au sein de la coalition que dirige M. Kohl.

On comprend l'amertume des sociaux-démocrates, qui ont dans le passé payé un lourd tribut aux défaillances du contre-espionnage ouest-allemand, en 1974 avec la très digne démission de M. Willy Brandt de la chancellerie et, quelques années plus tard, avec celle de M. Georg Leber, ministre de la défense, réclamée à l'époque par le chef de l'opposition, M. Helmut Kohl.

Mais dans ce type d'affaires — il en est des exemples criants ailleurs qu'en RFA — l'ignorance vaut absolution au ministre responsable des services secrets. L'opinion ouest-allemande, qui souhaite que la clarté soit faite sur les procédés louches de financement des partis, n'attend plus de ses dirigeants qu'ils puissent démêler la réalité de la fiction dans la vie mouvementée des services secrets. Elle sait que, au jeu de l'espionnage et du contre-espionnage, consubstantiel à la division de l'Allemagne, la République fédérale souffre d'un handicap majeur, celui d'être une société ouverte, qui plus est très soucieuse de préserver les libertés individuelles face aux impératifs de la sécurité ou du renseignement.

L'affaire Tiedge n'aura donc vraisemblablement que peu d'impact dans le domaine de la politique intérieure. Elle n'en aura pas non plus, et c'est plus singulier, sur les rapports avec l'autre Allemagne. Ni M. Brandt, ni M. Strauss, ni les très nombreux dirigeants ouest-allemands qui vont se précipiter ces jours prochains à la Foire de Leipzig n'ont songé une seconde à annuler leur voyage, bien qu'on ne sache toujours pas de quoi il retourne exactement, c'est-à-dire pourquoi la RDA a jugé le moment venu de rappeler un certain nombre de ses agents.

C'est paradoxalement dans le domaine des rapports de la République fédérale avec ses alliés que l'affaire Tiedge risque d'être le plus dommageable. Elle ne facilitera pas, en particulier, la tâche des industriels ouest-allemands sur le point d'aller faire leurs offres de services aux Etats-Unis pour un programme de recherches hautement sophistiquées et parmi les plus « sensibles », celui de l'IDS.

MANIFESTATIONS A PARIS ET EN PROVINCE

La CGT lance chez Renault sa campagne de rentrée

Une centaine de militants CGT de Renault ont bloqué, ce jeudi 29 août, de 7 heures à 11 heures, la circulation sur les Champs-Elysées à Paris, en barrant la chaussée avec des véhicules neufs d'un dépôt parisien, fabriqués par la Régie à l'étranger. Cette manifestation est le dernier épisode en date d'une course-poursuite entre les syndicalistes de la CGT et un train d'outillage parti de l'usine de Douai à destination de la filiale espagnole de Renault. Les manifestants des Champs-Elysées voulaient ainsi protester, disent-ils, contre les réimportations qui entraîneraient la perte de plusieurs milliers d'emplois en France.

L'opération menée par la CGT correspond à un durcissement et à une accélération de l'action de la confédération ; celle-ci veut mobiliser les salariés dans de nombreuses branches industrielles d'ici à la mi-septembre. « Assez trinqué, il faut agir », annonce M. Henri Krasucki dans le « Peuple », l'hebdomadaire de la confédération, pour lancer la campagne. Parallèlement, la CGT, relayée par « l'Humanité », cherche à mettre en évidence « la logique de la répression » exercée, selon les communistes, par les pouvoirs publics et le patronat.

(Lire page 19 l'article de Guy Herzlich.)

M. Krasucki : « Assez trinqué ! Il faut agir ! »



L'AFFAIRE GREENPEACE

Extravagances

par ANDRÉ FONTAINE

L'extravagance succède à l'extravagance dans cette affaire du *Rainbow-Warrior,* qui *ne serait que bouffonne s'il n'y* avait eu mort d'homme. A voir l'ampleur des traces qu'ont laissées de leur passage *dans le* Pacifique les *agents* français en goguette, la première hypothèse venant à l'esprit était qu'ils l'avaient fait *exprès.* Ce qui poussait à se demander s'ils appartenaient bien à la DGSE, et si la prétendue « bavure » ne *relevait pas plutôt* de la provocation. De l'extrême droite aux Néo-Zélandais, en passant par le KGB, la CIA, le MI6 britannique, voire le mouvement Greenpeace lui-même, la liste était *longue, après tout, de ceux qui auraient pu avoir* intérêt à en monter une.

Renseignements pris auprès de Bernard Tricot, il ne fait malheureusement pas de doute *que* les passagers de l'*Ouvéa,* à la possible exception — et encore — du docteur Maniguet, appartenaient bien, de même que le faux ménage actuellement détenu à Auckland, aux services secrets de la République. S'ils se sont tant montrés, selon lui, c'était parce que leur mission consistait essentiellement à infiltrer les milieux favorables à *Greenpeace et à se renseigner* sur leurs projets.

L'explication, qui vaut ce qu'elle vaut, ne rend compte ni des coups de téléphone à Paris, ni de l'achat d'un Zodiac à Londres, ni de l'abandon sur place de bouteilles d'oxygène. C'était donc bien le moins que l'ancien *secrétaire général de l'Elysée juge « surprenante »* une telle accumulation d'indices. Il devrait tout de même être possible d'établir si elle a été volontaire ou pas, et, dans les deux cas, de demander aux intéressés pourquoi.

Ayant ainsi exprimé, ici ou là, *un scepticisme* de bon ton, Bernard Tricot ne s'en déclare pas moins convaincu que *« ni les personnes inculpées en Nouvelle-Zélande ni l'équipage de l'*Ouvéa » ne sont à l'origine de l'attentat.

Le chef du gouvernement de Nouvelle-Zélande s'est sur-le-champ indigné de ces propos. Moyennant quoi, il a jugé tout à fait satisfaisants les commentaires de Laurent Fabius, lequel a pourtant dit qu'il ne disposait lui-même, *« à ce stade »,* d'aucun élément lui permettant de contredire la conviction du rapporteur par lui désigné.

Il est vrai que le premier *ministre* a *exprimé* le *souhait* que les autorités de Wellington fassent le plus vite possible la lumière sur le sabordage, ajoutant que les coupables, quels qu'ils soient, devraient répondre de leur crime. Mais qu'avait conclu Bernard Tricot, sinon qu'il croyait *« utile »* que son rapport soit *« suivi en France d'un examen plus détaillé »* ?

(Lire la suite page 8.)

Le paradoxe de la cohabitation

Son adversaire déclaré pourrait la pratiquer mieux que ses partisans qui s'emploient déjà à la faire échouer

par MAURICE DUVERGER

L'opposition s'est démasquée à travers son dernier recours au Conseil constitutionnel. On croyait qu'elle se divisait entre adversaires et partisans d'une cohabitation entre François Mitterrand et une éventuelle majorité de droite. On voit maintenant qu'elle se répartit entre adversaires déclarés et adversaires clandestins. Plus exactement : entre adversaires d'une vraie cohabitation et partisans d'une fausse qui *réduirait le président de la République* à une fonction symbolique.

Bien que la cohabitation ait *été* le motif principal de la saisine, le Conseil constitutionnel ne pouvait pas répondre à une question qu'on ne lui posait pas et qui ne relève pas de sa compétence.

Mais sa décision apporte au débat des éléments très importants. D'abord en écartant formellement l'interprétation restrictive des pouvoirs présidentiels qui était réclamée. Ensuite, en soulignant solennellement que les parlementaires n'expriment *« la volonté générale que dans le respect de la Constitution »* : appliquée en l'occurrence à la loi, cette formule vaut évidemment pour toutes les décisions des Assemblées. Enfin en rappelant avec une certaine ironie pédagogique à un ancien chef de l'Etat, à cinq anciens premiers ministres, au président en exercice du Sénat, à cent députés et, cent quatre-vingt-douze sénateurs un principe élémentaire du droit, dont l'ignorance ferait échouer à l'examen un étudiant débutant : l'impossibilité *d'invoquer des lois organiques* contre la Constitution puisqu'elles *« ne constituent que des modalités d'application ».* Rarement tant de leaders de l'opposition ont reçu si *rude* leçon.

Raymond Barre ne s'est pas montré seulement plus compétent qu'eux en refusant d'apposer sa signature à côté des leurs dans un recours si léger. Il est aussi resté fidèle à lui-même. Lui n'a jamais songé à réduire les prérogatives constitutionnelles du chef de l'Etat comme viennent de le faire quelques prestigieuses personnalités gaullistes. Il estime seulement que la France deviendrait difficilement gouvernable si le premier ministre appuyé sur la majorité parlementaire avait une *orientation politique opposée* à celle du président de la République. Certes, une telle cohabitation ne serait pas un lit de roses. Mais celle de MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre dans un même gouvernement le serait-elle plus ?

La cohabitation n'établirait pas de dyarchie au sommet. Le terme désigne le partage d'une *même* fonction par deux titulaires dont l'accord est nécessaire pour toutes les décisions : l'exemple classique étant celui des consuls de la république romaine. Entre le président et le premier ministre, notre Constitution délimite une authentique séparation des pouvoirs. Différente, certes, de celle qu'on apprenait sur les bancs de la faculté de droit il y a un demi-siècle : avec des majorités parlementaires disciplinées, l'exécutif et le législatif ne sont plus *séparés,* mais soudés. En régime parlementaire, ils forment un bloc de pouvoir sous l'autorité du premier ministre.

*Dans notre système semi-*présidentiel, ce bloc de pouvoir est aux mains du président de la République quand ce dernier est le chef de la majorité. On aboutit alors à une concentration de la puissance gouvernementale plus forte qu'en Grande-Bretagne et en République fédérale d'Allemagne. Qu'une telle concentration introduise un défaut incontestable de notre Constitution n'empêche pas que celle-ci soit la meilleure parmi la vingtaine que nous avons expérimentées depuis 1789. Meilleure ne veut pas dire parfaite. Comme toutes les œuvres humaines, les Constitutions présentent les défauts de leurs qualités. La quasi-hégémonie du chef de l'Etat est la contrepartie de l'efficacité du système pratiqué depuis 1962.

Si la majorité parlementaire s'opposait un jour au président, qualités et défauts se trouveraient inversés. Tombé dans les mains du premier ministre devenu le chef de cette majorité, le pouvoir gouvernemental deviendrait un peu moins puissant, car il devrait composer avec le pouvoir « modérateur » ou « arbitral » que le président tient de la Constitution. Cette séparation des pouvoirs d'un type nouveau rendrait le système un peu moins efficace, mais un peu plus libéral, sans qu'il cesse d'être supérieur à tous ses devanciers.

Quoi qu'on en dise, un premier ministre appuyé sur une majorité de droite et cohabitant avec François Mitterrand serait à peu près dans la même situation de Mme Thatcher ou le chancelier Kohl. Certes, il devrait s'entendre avec le président sur la politique extérieure et la nomination ou la révocation de très hauts fonctionnaires.

(Lire la suite page 7.)

Le Monde DES LIVRES

LIRE

débats

NAISSANCES

La campagne d'affiches en faveur de la reprise de la natalité en France suscite des réactions mitigées. Alain Lipietz regrette cette « dramatisation » du besoin d'enfants et se demande s'il n'y a pas là une mobilisation contre le métissage. Sophie Foltz pense que la société de consommation, tant portée, elle aussi, par la publicité sur les murs de nos villes, a réduit la dimension de la famille.

Les bébés contre les « potes » ?

La France a-t-elle vraiment besoin d'enfants ? Pour payer les retraites de ses citoyens, sûrement pas. Pour ralentir l'immigration ? C'est une autre affaire...

par ALAIN LIPIETZ (*)

DANS une campagne d'autopromotion, un annonceur prouvait naguère qu'il tenait ses promesses en dénudant une jolie femme. La France avait souri, quelques féministes grincé des dents. La nouvelle campagne bénévole de trois annonceurs suscite un malaise général. D'immenses affiches sur les murs de nos villes assènent aujourd'hui une thèse précise de politique sociale.

Le postulat : la France a besoin d'enfants. Quatre considérants, susurrés par de charmants bambins (il n'y a pas que le sexe dans la vie ; il ne faut pas se poser de questions métaphysiques ; il ne faut pas s'en tenir aux déterminants socio-culturels ; il ne faut pas attendre de mesures gouvernementales...) induisent les citoyens, ou plutôt les citoyennes, à en tirer la conclusion : faites (par amour) plus d'enfants. Tous blancs, naturellement.

Passons sur le fait que la thèse rejoint celle énoncée par M. Chirac qui, dans une retentissante interview à *Libération*, prônait dans un même souffle le refoulement des immigrés et la limitation du droit à l'avortement : des annonceurs peuvent avoir des opinions. Passons sur le premier considérant qui rejoint la thèse de l'Eglise catholique (la sexualité doit être ordonnée à la procréation qui est la loi de la nature) : des annonceurs peuvent avoir une religion. Mais l'économiste ne peut laisser passer le reste sans réserves.

Dans nos sociétés de consommation où la famille est réduite à son noyau, sans que des services collectifs aient vraiment suppléé à la communauté dissoute et à l'ancestrale servitude des femmes, le nombre d'enfants est quasiment fixé par la taille des logements et des voitures accessibles aux revenus moyens : deux. Une récente étude d'*Economie et statistiques* montrait le coût brutalement accru du troisième enfant. Par temps de chômage, la tendresse peut appeler le désir de familles plus nombreuses, mais la possibilité en est bien limitée par le socio-culturel, et les mesures gouvernementales sont nécessaires.

Au reste, c'est le postulat lui-même qui pose le plus de problèmes. « La France a besoin d'enfants. » Pourquoi ? Pas parce qu'elle manque de bras, ni pour reconquérir l'Alsace et la Lorraine. Parce qu'une nation qui vieillit perd sa créativité ? L'argument est recevable. Mais on entend surtout un argument strictement économique : qui paiera nos retraites ? Eh bien ! tenant compte de ce que la fécondité en France est quand même proche du taux de renouvellement des générations (1,9 pour 2,1), on voit au moins deux autres candidats : la productivité et l'immigration.

Admettons que, malgré la fée électronique, la productivité en reste au taux actuel de croissance (plutôt bas) de 4 % l'an. Dans vingt-cinq ans, chacun de nos enfants (et il n'y en aura que 10 % de moins qu'il n'en « faudrait ») produira 2,7 % fois plus que nous. Il aura largement de quoi vivre mieux que nous, en travaillant moins longtemps, et en entretenant plus d'aînés que nous. A condition que des « mesures gouvernementales » organisent la rencontre de cette offre gigantesque et de ces besoins élargis.

Et s'il trouve, l'ingrat, que la « charge économique par actif » est trop lourde ? Il y aura sans doute encore des millions de femmes et d'hommes de par le monde, jeunes et fertiles, qui ne demanderont qu'à devenir Français. Une nation ne peut que s'enrichir, économiquement et culturellement, de l'immigration. Les Etats-Unis se sont construits entièrement ainsi, la France largement : un Français sur trois a l'un de ses grands-parents étranger. Oui, mais ils étaient blancs et chrétiens. Les juifs polonais n'ont vraiment pas eu de chance...

Derrière la dramatisation du besoin d'enfants se cache donc ou une absurdité économique, ou un refus, conscient ou non, du métissage. Les roses rondeurs de ces bébés n'auraient-elles été alors mobilisées que pour répondre aux badges de leurs frères et sœurs : « *Touche pas à mon pote* » ? Ils seraient en droit, dans quelques années, d'en demander réparation.

(*) Economiste.

Avoir ou être ?

SUR les murs de notre capitale, un regard d'une intensité extraordinaire se pose sur les passants. Impossible de l'éviter. Ce bébé qui nous demande s'il a l'air d'un problème métaphysique est partout. Ici il nous affirme que le sexe n'est pas tout dans la vie, là il ne dit rien mais simplement nous regarde ; et partout c'est le miracle de la vie qui nous fixe de son évidence.

Dans les partis politiques, c'est le branle-bas de combat. De leurs bateaux, datchas et autres propriétés familiales, les chefs de partis affolés téléphonent en toute hâte à Paris : Qui est responsable de cette campagne ? Ah... mais, le bébé n'est pas même vêtu d'une étiquette ! Quel scandale !

Or ce petit bonhomme joufflu ne soulèverait-il pas justement un véritable problème métaphysique ? Car il nous pose une question essentielle, trop souvent ignorée des publicitaires, précisément, et des politiciens : Qu'est-ce que la vie ? Quel est ce miracle et pourquoi, selon les auteurs de cette campagne, ne se renouvelle-t-il pas assez dans notre société ?

Par essence, la publicité nous pousse à acquérir. Avoir, avoir toujours plus, c'est là son crédo. Quelle étonnante idée, dès lors, que celle de ces publicitaires, de remplacer sur leurs affiches le verbe avoir par le verbe être ! A moins qu'ils ne considèrent le fait d'avoir un enfant comme une acquisition de plus. Leur idée ? alerter les Français. On ne ferait plus suffisamment d'enfants. Mais n'en sont-ils pas eux aussi un peu responsables ? S'il ne fallait pas, à longueur d'année, tant acheter, rester jeune, garder la ligne et accumuler autant de biens de consommation, si l'on était pas obligé(e) de travailler huit voire dix heures par jour pour ce faire, peut-être aurions nous en effet le temps de « faire » des enfants. Et par ce mot s'entendent bien sûr toutes les responsabilités (éducation, disponibilité d'un ou des deux parents, etc.) qui découlent de l'acte somme toute assez bref et facile que tout être humain normal trouve encore le temps d'accomplir aujourd'hui.

SOPHIE FOLTZ
(Paris).

LU

« L'EXÉGÈSE DU NOUVEAU TESTAMENT », de M.-A. Chevallier
« LES LANGUES DE LA BIBLE », de Maurice Carrez

Des instruments nouveaux

Bien qu'il y ait une lecture naïve et spontanée de la Bible, il faut bien reconnaître que c'est un livre difficile et qu'une méthode objective, utilisant toutes les ressources nouvelles des sciences humaines, est un atout certain pour éviter les contresens. M.-A. Chevallier, professeur de Nouveau Testament à l'Université des sciences humaines de Strasbourg, nous offre, sous une forme parfaitement claire, un excellent manuel pour nous guider dans l'exégèse du Nouveau Testament.

L'auteur a pris soin d'appliquer lui-même les différentes étapes méthodologiques de l'exégèse à deux textes précis : l'un est un fragment du « discours » de l'apôtre Paul dans la 1re aux Corinthiens, chap. XIII, communément appelé l'hymne à la charité, l'autre est le récit du baptême de Jésus selon Luc, chap. III (21 à 22).

L'auteur nous propose de suivre un itinéraire exégétique qui comporte les étapes suivantes : l'*introduction*, c'est-à-dire la discipline qui décrit les circonstances de l'apparition de chaque livre biblique, l'histoire de la tradition textuelle, etc., *l'établissement du texte*, les problèmes de *traduction*, les données *historiques* et éventuellement *géographiques*, *l'analyse littéraire*, les détails d'ordre *sémantique* et enfin la *signification*.

Chevallier ne nous cache pas que sa préférence va aux méthodes génétiques, c'est-à-dire à celles qui nous font saisir à partir d'une tradition orale la genèse du texte. C'est une raison de plus pour admirer avec quelle objectivité il utilise aussi les méthodes qui s'apparentent au structuralisme.

On admirera aussi l'humilité scientifique avec laquelle il renonce à nous donner *le* sens dernier et absolu du texte, mais en dégage les significations possibles. Le travail de l'exégète ne s'arrête pas tout à fait là, car, si beaucoup de textes du Nouveau Testament contiennent une interpellation existentielle adressée au lecteur, l'exégète doit nous aider à les repérer. Il passera ensuite la main au dogmaticien et au prédicateur. Nous n'aurions qu'une seule réserve à l'égard de ce beau travail : qu'est-ce qui fonde la défiance de l'auteur (ou au moins son doute) à l'égard d'une interprétation qui cherche à découvrir un centre du Nouveau Testament susceptible de mettre en perspective les données néo-testamentaires ?

L'araméen, un dialecte

C'est le problème des *langues bibliques* que traite l'ouvrage de Maurice Carrez, qui enseigne à la fois à la faculté de théologie protestante de Paris et à l'Institut catholique. L'hébreu et le grec, malgré les apparences, ne constituent pas les seules langues bibliques. Les auteurs du Nouveau Testament ont utilisé, avec plus ou moins de bonheur, le grec non certes sous sa forme attique, mais sous sa forme de langue commune ; mais on retrouve, dans les synoptiques en particulier, non seulement des sémitismes, mais des expressions hébraïques ou araméennes. L'araméen avait été une langue officielle au moment où l'Empire perse recouvrait tout le Moyen-Orient. A l'époque de Jésus, il n'était plus qu'un dialecte. Jésus s'exprimait en araméen, mais la pénétration du grec en Palestine était si importante que Maurice Carrez peut risquer, avec de nombreuses preuves à l'appui, l'hypothèse que Jésus comprenait le grec.

L'intérêt de l'ouvrage de Carrez, c'est qu'il retrace l'histoire de la diffusion des différentes langues sémitiques dans le Proche-Orient, qu'il analyse toutes les sources qui nous permettent d'établir le texte biblique. Carrez estime à quelque vingt mille les documents qui sont à la disposition des chercheurs pour reconstituer le texte biblique. C'est dire que nous possédons des moyens considérables pour améliorer les manuscrits tardifs qui nous sont parvenus.

Richement illustré, ce petit volume, malgré sa technicité, est agréable à lire. Il apporte la preuve que les biblistes ne sont pas guettés par le chômage !

ROGER MEHL.

★ M.-A. Chevallier, *l'Exégèse du Nouveau Testament*, Genève, Labor et Fides, 1984, 80 F.

★ M. Carrez, *les Langues de la Bible*, Paris, Le Centurion, 1983, 65 F.

COURRIER DES LECTEURS

Réponse à Pascal Arrighi

M. Arrighi (*le Monde* du 14 août) est responsable d'un parti qui fait de la xénophobie son principal argument électoral et qui est encadré par des nostalgiques du colonialisme le plus brutal. Nul n'a oublié en Corse cette brillante initiative qui consista, le printemps dernier, à empêcher un voyage scolaire en Tunisie, pays, comme chacun sait, sans culture...

Il n'est donc guère étonnant que M. Arrighi s'inquiète du développement de l'activité des CSLPC, parmi les peuples de France, en faveur d'une solution politique à la question corse.

D'autant que cette action participe de l'impact croissant du nationalisme corse lui-même, qui entend aider son peuple à conquérir puis à exercer le droit à l'autodétermination.

Cependant, que M. Arrighi brandisse son revolver institutionnel dès qu'il entend parler de « *Corsica Nazione* » et de mouvement culturel corse, voilà qui éclaire la singulière conception de la démocratie qui l'anime.

Les CSLPC poursuivront leur travail d'information auprès des peuples de France et continueront à favoriser les rencontres directes et fraternelles entre ceux-ci et le peuple corse.

Pour les CSLPC
(comités de soutien
à la lutte du peuple corse),
PATRICK SILBERSTEIN
revue *Sulidarità* (Montreuil).

Supprimons le Sénat !

Ainsi, le Conseil constitutionnel a renvoyé à leurs études juridiques de hautes personnalités prises en flagrant délit d'ignorance constitutionnelle. Le coup est sévère et le président Poher doit regretter amèrement, quoi qu'il en ait dit, de s'être fourvoyé dans l'aventure. Lorsque de Gaulle échoua dans sa tentative de supprimer le Sénat, il fut bien davantage victime de sa décision de mettre son poste en jeu, et pris au mot par les Français, que désavoué sur la question proprement dite.

Et, seize ans après, il est bien clair qu'il avait raison sur ce point : le Sénat ne sert plus à rien. Tant que sa réputation de « sagesse » le tenait hors des grands affrontements, on ne s'en apercevait pas. Tout a basculé l'été 1984 avec la montée de quelques excités en mal de publicité personnelle, et à l'emprise desquels les sénateurs modérés n'ont pas eu la lucidité de résister (selon un hebdomadaire, un chef de groupe sénatorial se vanterait même de mener le président du Sénat à la baguette ! Tartarinade, certes, coutumière de l'individu, mais significative d'un climat). Et cette Assemblée, qui était une chambre de proposition tranquille, est devenue une chambre d'obstruction brouillonne, dont le Conseil constitutionnel vient d'établir avec éclat l'incompétence, et donc l'inutilité.

Par ailleurs, les sénateurs sont bien imprudents, eu égard à leur faible représentativité, de mener un tel tintamarre. Le Sénat français est, en effet, l'Assemblée la plus mal élue d'Europe occidentale. Ses membres représentent des chiffres de population si différents qu'on est effaré qu'ils aient eu l'irresponsabilité de soulever cette question d'équitable représentativité à propos de la Nouvelle-Calédonie, sans l'appliquer à eux-mêmes ! Choisis par des grands électeurs eux-mêmes élus parfois six ans avant, ils restent neuf ans en poste ! Ce qui fait que le vote de l'électeur de base, dans le cas extrême, peut remonter... à quinze ans ! Inimaginable.

De fait, ce mandat de neuf ans est un pur scandale, et l'on comprend mal, si ce n'est parce que beaucoup d'entre eux rêvent d'y finir douillettement leur carrière, que les hommes politiques qui parlent, à juste titre, de la réduction du mandat présidentiel de sept ans, trouvent normale cette sinécure de neuf ans. Les contribuables n'ont nul besoin de ce parasitisme d'une Assemblée sans pouvoirs, inutile depuis longtemps, et maintenant aventureuse, et donc dangereuse pour l'exercice serein de la démocratie.

Alors, rendons justice posthume au général de Gaulle, trahi par ses pseudo-héritiers, et faisons d'une pierre deux coups : « *Qu'un référendum propose à la fois la réduction du mandat présidentiel et la suppression du Sénat.* » Il m'étonnerait que les Français laissent passer une nouvelle fois pareille occasion d'assainir leur vie politique.

EMILE BRUNETAUD
(pseudonyme d'un membre du Conseil économique et social).

Syndicalisme et aide personnalisée

Une réflexion de M. Edmond Maire (*le Monde* du 20 août 1985) constate l'hésitation des salariés à s'engager syndicalement. Il dit en effet : « ...Ils ne savent plus qu'on peut très bien se syndiquer simplement pour arriver à faire garder ses enfants le mercredi, ou pour se rencontrer entre femmes... »

En somme, l'engagement syndical motivé par l'obtention de facilités personnelles en quelque sorte garanties, ne le choquerait pas, sans parler du cloisonnement des classes d'âge (la CFDT est-elle composée exclusivement de jeunes ou sont-ils les seuls à s'y rencontrer !).

(...) Ce ne sont certes pas des recrutements en nombre de cette nature qui restaureront l'image de marque du syndicalisme dans l'opinion.

ANDRÉE PEIX,
cadre administratif,
(Paris).

M. McTaggart est un gallophobe

Je ne me suis jamais sentie disposée à faire totalement confiance à Greenpeace. Les réponses véhémentes de M. McTaggart à son interviewer (*le Monde* du 17 août) ont considérablement renforcé ma méfiance. Que de « trous » dans les explications du président de Greenpeace.

1) M. McTaggart recommande gentiment à la France « *de se joindre aux premiers ministres* (remarquez l'expression) *des Etats riverains du Pacifique et* [de] *signer un traité déclarant cette zone* non nucléaire ».

Si je ne me trompe, parmi les « *Etats riverains du Pacifique* », il y a l'URSS et les Etats-Unis. Voit-il vraiment les uns dénucléariser la Californie, l'Alaska, Hawaï, les Aléoutiennes, et les autres Vladivostok, Sakhaline, le Kamtchatka, les Kouriles ? Soyons sérieux...

Comme de plus ni les Etats-Unis ni l'URSS n'ont de premier ministre, on est conduit à penser que le « Pacifique » de M. McTaggart commence quelque part vers les Philippines et s'arrête quelque part vers Midway. (...)

2) On a l'impression pénible que M. McTaggart éprouverait une grande joie si on découvrait dans les atolls quelques bonnes leucémies dont l'origine aurait quelques chances d'être nucléaire.

3) Il n'y a pas d'infiltration soviétique dans Greenpeace : rien à cacher (sauf le plan d'action), rien à manipuler. Pas besoin d'être spécialisé pour savoir ce que sont la « désinformation », les « agents d'influence ». M. McTaggart, visiblement, n'en a pas entendu parler, ce qui ne le prépare pas à s'en défendre. (...)

4) Le président de Greenpeace déclare quelques jours après l'interview qu'il va s'occuper d'une « base secrète » de sous-marins français en Terre Adélie... On vous l'avait bien dit : la France est bien plus dangereuse que les Deux Grands, voyons. M. McTaggart ne cherche-t-il pas, cette fois, à voir *ses* morts ? Alors, halte à la paranoïa gallophobe du président de Greenpeace.

Mme E. CHAUMIER
(Rouen).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

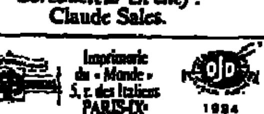
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

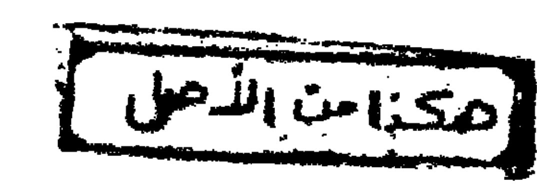
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

AMÉRIQUES

LA SITUATION POLITIQUE AU CHILI

LE GÉNÉRAL PINOCHET EXCLUT TOUT DIALOGUE AVEC L'OPPOSITION

Santiago (*Reuter, AFP*). — Le général Pinochet a rejeté le mercredi 28 août toute idée de négociations avec l'opposition. Sans mentionner expressément le document adopté, sous l'égide du cardinal Fresno, par onze formations politiques allant de la démocratie chrétienne à une fraction du parti socialiste (*le Monde* du 28 août), il a affirmé que le fossé entre son gouvernement et l'opposition ne pouvait être comblé.

S'exprimant devant les représentantes d'un mouvement de femmes favorables au régime militaire, le général a notamment déclaré : « *Nous trahirions le peuple chilien si nous retournions à une démocratie officielle et creuse, à laquelle aspirent quelques politiciens.* » Le premier devoir du gouvernement, a-t-il ajouté, « *est de ne pas revenir en arrière, directement ou indirectement* ».

Mercredi également, plusieurs centaines de camionneurs ont bloqué pendant trois heures et demi l'axe routier principal qui relie la capitale au sud du pays. Les manifestants réclamaient notamment des facilités pour le paiement de leurs dettes, des mesures de relance économiques, la levée des contrôles administratifs et une réduction des prix de l'essence. Les camionneurs chiliens, rappelle-t-on, avaient contribué en grande partie il y a douze ans à la paralysie économique du pays qui avait abouti à la chute du président élu Salvador Allende.

Deux bombes ont, d'autre part, explosé, faisant six blessés, dans un magasin de confection et un café, situés dans une rue très passante de Santiago. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

Enfin, l'ancien chef-adjoint du service de renseignement des Carabiniers, le colonel Julio Michea, a été arrêté mercredi à Santiago dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, en mars dernier, de trois responsables du Parti communiste chilien. Le service de renseignement des Carabiniers avait été dissous au début du mois à la suite de la mise en cause de plusieurs de ses membres dans la mort de ces trois militants communistes. Quatorze carabiniers ont été impliqués dans cette affaire par un juge de la capitale. Le colonel Michea est le sixième à être arrêté.

DANS LA CLANDESTINITÉ DEPUIS TREIZE MOIS

Le numéro un du PC approuve « toutes les formes de lutte » contre le régime

Santiago. — Il s'appelle Jaime Insunza. Il vient d'avoir quarante et un ans. Il a un visage très fin, mince et mobile, des cheveux frisés, le regard un peu triste. Profession : professeur d'histoire. Marié, deux enfants de quatre et deux ans. Il ne les a pas vus depuis juillet 1984. Jaime Insunza, membre du comité central, et considéré comme le numéro un du Parti communiste chilien, vit dans une clandestinité totale depuis treize mois.

Il change de chambre presque tous les jours et prend toutes les précautions habituelles. Toutes les polices et les services spéciaux du régime le cherchent. On le sent quand même un peu tendu, aux aguets du moindre bruit suspect. S'il était pris ? A la question, il répond par une grimace significative. Jaime appartient à ce que les militants appellent l'Olympe, la direction suprême et clandestine du PC. C'est lourd. Pas facile de vivre la clandestinité dans le Chili de Pinochet, mais c'est possible. La preuve : il est là dans cette pièce glaciale quelque part dans le grand Santiago. La machine de l'appareil fonctionne parfaitement. Pour le rejoindre, il a suffi de quelques relais discrets, d'une longue virée en zig zag à travers la grande ville pour être sûrs de ne pas être suivis.

Il est là, concentré, attentif, en train de lire le texte que viennent de publier les représentants des courants politiques favorables à une transition démocratique (*le Monde* du 28 août). Un événement ? « *Oui, sans doute*, dit-il. *Mais c'est aussi une démarche dangereuse. On laisse croire que la démocratie est possible en excluant un secteur de l'opinion. La vraie démocratie est sans exclusive d'aucune sorte. Ce document est important. Il illustre les exigences démocratiques de la société civile, mais pas de toute la société. La gauche, ça compte au Chili. Et il s'agit de savoir si l'on est pour la fin de la dictature de Pinochet ou si l'on veut négocier avec lui. Dans le premier cas, le document est positif. Il va contraindre tout le monde à se prononcer. Nous allons, nous aussi, l'étudier sérieusement et naturellement donner notre avis. Nous sommes, nous communistes, disposés à dialoguer avec tous ceux qui veulent la fin du régime, même avec ceux qui l'ont soutenu puis abandonné.*

De notre envoyé spécial

La violence

— L'opposition modérée vous reproche de préconiser la violence armée ?

— *Je crois que c'est un prétexte. Même l'aile gauche de la Démocratie chrétienne dit que c'est un prétexte. Si l'on veut parler de violence, il faut aussi parler de celle de la droite, du gouvernement, des milliers de Chiliens torturés, assassinés depuis douze ans. Une terreur atroce.*

» *De cette violence-là, le peuple chilien n'est pas responsable. Mais il a le droit de se défendre. La violence, c'est aussi le million de chômeurs, la faim, le désespoir, la dégradation des institutions, la drogue, la prostitution. Que cela soit clair : nous ne préconisons ni ne soutenons la lutte armée. Nous disons que le peuple a le droit d'utiliser toutes les formes de lutte pour se défendre. C'est-à-dire les grèves, les diverses manifestations, et les barricades. Oui, nous approuvons les barricades, comme nous approuvons la grève de la faim des chauffeurs de taxi, celle des médecins, aussi en grève de la faim parce qu'ils protestent contre les conditions lamentables des hôpitaux chiliens.*

— Vous approuvez aussi les sabotages et les attentats du Front patriotique Manuel Rodriguez ?

— *Le Front est un cas spécial et il pratique des formes de lutte particulières. Nous l'acceptons et le soutenons. C'est une action de plus, qui s'ajoute aux autres. Cela ne veut pas dire que nous sommes à cent pour cent d'accord avec tout ce qu'ils font. Le risque de provocation existe, ce qu'on appelle le terrorisme jaune, il y a de nombreux exemples prouvés. Mais pour le régime tout est terrorisme, les barricades, les grèves et le reste.*

— Vous croyez que la violence armée peut renverser le régime ?

— *Je ne le pense pas. La seule violence militaire est incapable de venir à bout de la dictature. Mais je crois que toutes les actions conjuguées, la combinaison de toutes les formes de lutte, peuvent obtenir ce résultat. Depuis les grèves de la faim jusqu'aux grandes manifestations populaires dans la rue. Ça, j'y crois. C'est le meilleur chemin. Dès octobre 1973, le Parti communiste s'est déclaré en faveur de la constitution d'un large front antifasciste par l'union de toutes les forces démocratiques. Sur l'essentiel, nous n'avons pas changé d'un iota. Et le temps nous donne raison.*

Le courage de l'Eglise

— Pensez-vous que la position des Etats-Unis est en train d'évoluer ?

— *Je pense qu'ils vont essayer de soutenir Pinochet le plus longtemps possible. Ils pourraient changer d'opinion s'ils s'apercevaient qu'il y a vraiment une possibilité d'évolution démocratique au Chili. Pour l'instant, ils se contentent de dire aux leaders de l'opposition tolérés : mettez-vous d'accord entre vous, trouvez une solution pacifique et politique, et restez anticommunistes.*

— L'Eglise chilienne a joué un rôle déterminant dans la préparation de l'accord national pour la transition démocratique.

— *C'est certain. C'est une attitude très positive, très courageuse, dont nous nous félicitons beaucoup. Quand le cardinal Fresno lance un appel à la réconciliation nationale, il touche le cœur de tous les Chiliens qui veulent le retour de la paix et de la démocratie. Le 4 septembre est l'anniversaire de l'élection de Salvador Allende à la présidence. Mais c'est aussi l'anniversaire de la victoire du démocrate chrétien Frei en 1964.* »

MARCEL NIEDERGANG.

Etats-Unis

La pauvreté recule mais les inégalités s'accroissent

Correspondance

Washington. — Le nombre d'Américains vivant « officiellement » dans la pauvreté représentait, en 1984, 14,4 % de la population, soit environ 1 % de moins qu'en 1983. Ainsi, le Census Bureau, responsable des statistiques officielles, note que, après s'être singulièrement accru pendant cinq ans, le nombre des pauvres a diminué sensiblement.

Le seuil officiel de la pauvreté est établi sur la base du revenu annuel d'une famille de quatre enfants, compte tenu chaque année des variations de l'indice des prix à la consommation. En 1984, ce revenu annuel a été fixé à 10 609 dollars.

Les statistiques indiquent également que, en 1984, le revenu moyen des familles a augmenté de 3,3 %, bref au rythme le plus rapide enregistré depuis 1972. Cette amélioration est attribuée au rétablissement économique de 1983-1984, intervenu après plusieurs années de récession, rétablissement ayant entraîné la baisse du chômage, lequel est passé de 9,6 % de la population active en 1983 à 7,5 % en 1984.

Bien entendu, ces statistiques ont été accueillies avec une grande satisfaction dans les milieux officiels, à commencer par le président Reagan, qui a souligné que *« le plus grand ennemi de la pauvreté était le système de la libre entreprise »*, ajoutant que, après une décennie difficile, *« l'Amérique s'engageait dans la bonne direction »*.

M. Buchanan, principal collaborateur de la Maison Blanche, a renchéri en disant qu'il s'agissait d'un *« triomphe, non seulement pour la politique mais pour la philosophie du président Reagan »*.

Les démocrates de l'opposition ont évidemment exprimé leurs réserves. Ils estiment que cette amélioration est essentiellement passagère. D'autre part, s'appuyant sur les études d'institutions privées de recherche, ils notent que, à 14,4 %, le taux de pauvreté est encore presque trois fois plus élevé qu'en 1976-1977 (le chômage était alors au même niveau qu'actuellement) et que, en tout cas, il dépasse le taux de 14 % enregistré en 1981 à la fin de la première année du mandat présidentiel.

Mais, surtout, les démocrates soulignent que l'écart entre les riches et les pauvres n'a jamais été plus grand. En 1983, 40 % des familles les plus pauvres recevaient 15,8 % du total des revenus, et 40 % des familles les plus riches 67,1 %. En 1984, ces pourcentages ont changé : les « pauvres » ont reçu 15,7 %, tandis que les « riches » en ont tiré 76,3 %. En chiffres, le revenu moyen de 40 % des « pauvres » a décliné en 1980 et 1984 de 12 966 dollars à 12 489 dollars par an ; alors que le revenu moyen de 40 % des familles riches s'est accru, passant de 43 531 dollars à 45 300 dollars.

Néanmoins, les économistes *officiels* font valoir que *le recul* de la pauvreté concerne tous les groupes.

Ainsi le pourcentage des « pauvres » noirs a décliné de 1,9 point, celui des « pauvres » blancs de 0,7 %. Le taux de pauvreté a reculé très nettement pour les personnes âgées (plus de soixante-cinq ans), passant de 14,2 % en 1983 à 12,4 % en 1984. Il en est de même pour les femmes chefs de famille (1,6 % de diminution). En revanche, le taux de pauvreté a légèrement augmenté chez les Hispaniques (28,1 % en 1983 contre 28,4 % en 1984). Il a décliné de 1 % pour les jeunes Blancs de moins de dix-huit ans, mais il est resté le même pour les jeunes Noirs de la même catégorie.

HENRI PIERRE.

Colombie

Un des principaux chefs de la guérilla a été tué par l'armée

Bogota (*Reuter, AFP*.) — Ivan Marino Ospina, chef militaire du mouvement de guérilla M-19 (Mouvement du 19 avril), a été tué le mercredi 28 août avec trois de ses gardes du corps, a annoncé le chef de l'armée colombienne, le général Rafael Forero.

Le chef rebelle a été tué au cours d'un raid de l'armée dans un appartement de Cali, à 450 kilomètres au sud-est de Bogota. Deux policiers ont été blessés au cours de l'engagement.

Ivan Marino était l'un des cinq membres du commandement central du M-19, et sa mort représente le coup le plus sévère porté à la guérilla depuis plusieurs années.

Une trêve bien fragile

Il y a juste un an, une « journée de la paix » marquait en Colombie les accords de cessez-le-feu signés par le gouvernement avec les principaux mouvements de guérilla. Entrés en vigueur le 30 août 1984, ces accords devaient en principe ouvrir la voie à un début de trêve, après une longue période de violences politiques, qui avaient fait plus de soixante-dix mille morts en une vingtaine d'années « *Profitons de ce moment historique, ne le laissons pas échapper* », avait déclaré le président Belisario Betancur.

Douze mois plus tard, le processus de paix engagé par le président conservateur semble marquer le pas. Les événements de ces dernières semaines résument assez bien les limites et les espoirs de cette nouvelle tentative de pacification. Ainsi, à la suite de l'insuccès de la grève générale du 20 juin, le M-19, l'un des signataires de la trêve, de tendance nationaliste de gauche, a décidé de reprendre l'offensive. En revanche, le plus ancien groupe insurgé, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui s'est transformé en parti politique, se montre toujours prêt à respecter ses engagements et à jouer le jeu dans le cadre des garanties qui lui ont été promises par les autorités.

Le pari du président Betancur semble donc encore loin d'être gagné, et les nouvelles attaques lancées par le M-19 jusqu'au cœur de Bogota en ont confirmé la fragilité. Pouvait-il y avoir un miracle ? Le chef de l'État lui-même n'a jamais caché que ce n'était pas du jour au lendemain que l'on parviendrait à mettre un terme à une violence endémique qui plonge ses racines dans des disparités sociales toujours criantes. Dans cette optique, le président Betancur avait préféré choisir la politique des petits pas plutôt que de promettre l'impossible. En accédant au pouvoir il y a trois ans, sa première initiative avait été de promulguer une amnistie ; ensuite, il avait chargé une commission de paix d'entamer des négociations directes avec les insurgés.

Désillusion

Après l'accord conclu en août 1984, un nouveau pas vers la paix intérieure avait été franchi en mai dernier, avec l'adoption définitive par le Sénat d'une loi dite « de pardon », visant à faciliter la réinsertion civile des guérilleros. Une chose est cependant l'aspect juridique du problème ; autre chose la mise en pratique de ces intentions. Si, en théorie, 90 % des guérilleros sont censés avoir respecté les accords de trêve, les opérations militaires n'ont jamais cessé, pas plus que les attentats ou les enlèvements. Depuis la rupture de la trêve par le M-19 et son retrait de l'accord national de paix, on assiste également à une multiplication des sabotages contre des pylônes à haute tension et des oléoducs.

Inquiètes de ces nouvelles formes de terrorisme, les autorités ont sensiblement renforcé les mesures prévues par l'état de siège rétabli en mai 1984, à la suite de l'assassinat du ministre de la justice, Rodrigo Lara Bonilla, sans doute abattu par la mafia de la drogue. A quelques mois des prochaines élections générales, la pacification donne aujourd'hui des signes d'essoufflement. Et une certaine désillusion est perceptible dans l'opinion. Le président Betancur est critiqué aussi bien à gauche qu'à droite. Comme une partie de l'opposition libérale, l'armée avait jugé excessive la grâce accordée aux guérilleros et n'a jamais dissimulé son scepticisme sur les chances de succès du processus engagé. De leur côté, les groupes révolutionnaires qui n'ont pas déposé les armes reprochent au gouvernement de tarder à respecter son engagement d'entreprendre de véritables réformes économiques, sociales et politiques.

Suivant l'exemple du *M-19*, un autre signataire de la trêve, l'EPL (Armée populaire de libération, maoïste), a lui aussi lancé de nouvelles opérations, tandis que l'Armée de libération nationale (ELN, pro-castriste) est toujours restée en dehors des accords de trêve.

Malgré quelques récents accrochages avec l'armée dans le département de Huila, seules les FARC persévèrent dans la voie électorale. Leur légendaire chef de file, Manuel Marulanda, dit « Tirofijo », parce qu'il ne raterait jamais sa cible, s'est lui-même lancé dans l'arène politique pour briguer un siège au Sénat sous la bannière de l'Union patriotique, le parti récemment créé par les FARC. L'extrême gauche parviendra toutefois difficilement à entamer sérieusement les positions des deux formations traditionnelles, les conservateurs et les libéraux, dans un pays au bipartisme profondément enraciné.

Après le remaniement ministériel intervenu le 20 août — les postes de ministres du travail, de l'éducation et de l'agriculture ont changé de titulaire, — le président Betancur dispose encore d'une année pour tenter de sauvegarder sa politique.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Nicaragua

LE SYNDICAT SANDINISTE RECONNAIT UNE CHUTE IMPORTANTE DU NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS

Managua (*AFP*). — Le niveau de vie des travailleurs nicaraguayens a subi une chute importante, au point que le salaire minimum ne représente même pas 10 % du coût des denrées de base nécessaires pour nourrir leurs familles, indique un rapport de la Confédération sandiniste des travailleurs (CST) publié, mardi 27 août, par le journal gouvernemental *Barricada*. En milieu urbain, ce salaire minimum ne représente que 9 % du prix des denrées de base et en milieu rural, 8,5 %, selon le rapport de la CST.

Barricada souligne que la production agricole a chuté en raison de la sécheresse qui a frappé cette année le Nicaragua, alors que la production industrielle a elle-même enregistré une baisse. De plus, le coût des importations dépasse 1 milliard de dollars, alors que les exportations ne rapportent que 400 millions de dollars au pays.

Le journal ajoute que le gouvernement sandiniste a dû consacrer 50 % du budget national à la défense en raison de l'activité de dix mille guérilleros sur le territoire nicaraguayen. Pour faire face à cette guérilla, « *plus de cinquante mille travailleurs salariés ont dû être enrôlés pour défendre leur patrie, et 80 % des paysans participent activement à la guerre ou bien travaillent dans des conditions difficiles* », ajoute le rapport de la CST.

La centrale ouvrière du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) reconnaît que le plan de redressement économique, lancé il y a sept mois par les autorités, n'a pas encore donné les résultats attendus. Le gouvernement avait décidé de libérer les prix, de dévaluer la monnaie, d'interrompre les subventions aux producteurs et d'augmenter les salaires régulièrement pour améliorer la situation des ouvriers.

EUROPE

RFA

Le chef des services du renseignement extérieur a été limogé

De notre correspondant

Bonn. – Alors que plusieurs nouvelles arrestations d'agents de l'est étaient annoncées à Bonn, l'affaire d'espionnage qui secoue l'Allemagne fédérale a fait sa première victime : le chrétien-démocrate Heribert Hellenbroich, nommé le 1er août dernier à la tête du Bundesnachrichtendienst (BND), l'office fédéral chargé du renseignement à l'extérieur.

Informé le mercredi 28 août par le directeur de la chancellerie, M. Schreckenberger, qu'il était déchargé de ses fonctions, M. Hellenbroich était jusqu'en juillet dernier le patron du Bundesverfassungschutz (BFV), l'office chargé du contre-espionnage en République fédérale. A ce titre, il était le supérieur direct de Hans-Joachim Tiedge, responsable de la section « RDA », passé la semaine dernière à l'Est. M. Hellenbroich, qui a confirmé lui-même son limogeage, a été remplacé à son poste par l'actuel ambassadeur d'Allemagne fédérale auprès de l'OTAN, Hans-Georg Wieck, ancien ambassadeur à Moscou.

Le chancelier Kohl, auquel le ministre de l'intérieur, M. Zimmermann, a remis mercredi un rapport complet sur les événements de ces dernières semaines, devait annoncer officiellement jeudi ses décisions. Auparavant, le président de la République, M. von Weizsäcker – qui doit contresigner le limogeage de M. Hellenbroich et la nomination de son remplaçant, – devait être informé à son tour par M. Zimmermann.

M. Hellenbroich, qui avait été désigné depuis plusieurs jours à la vindicte publique, s'est surtout vu reprocher de ne pas avoir informé son ministre de tutelle, M. Friederich Zimmermann, du problème posé par le maintien de H.-J. Tiedge à son poste malgré les risques encourus en raison de la personnalité « à problèmes » de ce chef de service. Il a affirmé pourtant mercredi soir qu'il prendrait la même décision si c'était à refaire. Visiblement fortement choqué d'avoir à payer les pots cassés, il s'est refusé à toutes explications en se retranchant derrière le secret professionnel.

M. Zimmermann sort néanmoins personnellement affaibli d'une affaire qui ne sert pas non plus le chancelier Kohl. Pour la deuxième fois en un peu plus d'un an, celui-ci refuse de faire porter la responsabilité d'un scandale important à un de ses ministres. En février 1984, il avait maintenu à son poste le ministre de la défense, M. Manfred Wörner, qui avait placé à la retraite anticipée le général Kiessling, ex-adjoint au commandant en chef de l'OTAN, accusé par les services secrets de l'armée de fréquenter les bars homosexuels de Cologne.

L'opposition social-démocrate, qui a réclamé une convocation extraordinaire du Bundestag, ne manquera pas l'occasion qui s'offre à elle de dénoncer le gouvernement.

Alors que les dirigeants allemands s'efforçaient de tirer les conséquences qui s'imposent pour remettre de l'ordre dans leurs services secrets, trois nouveaux cas d'espionnage ont été rendus publics. Un couple d'Allemands d'une soixantaine d'années, qui faisait depuis quelque temps déjà l'objet d'une surveillance de la part du Bundesverfassungschutz, a été arrêté en Suisse. Il aurait notamment assuré *la liaison* avec la secrétaire de la présidence de la République arrêtée le week-end dernier à Bonn. Un autre couple a été arrêté à Londres. Enfin un deuxième haut fonctionnaire du Bundesverfassungschutz est actuellement interrogé sur ses *« relations particulières »* avec un agent de l'Est qui avait tenté de l'enlever récemment au cours de vacances communes en Autriche et qui a disparu depuis sans laisser de trace.

H. DE B.

Deux anciens ministres sont jugés à Bonn

(Suite de la première page.)

En cette fin d'été bonnois troublé par les récentes affaires d'espionnage, on pourrait avoir l'impression que l'ouverture de ce procès tant attendu se déroule dans l'indifférence la plus complète. La commission d'enquête parlementaire, qui a clos en mars dernier ses propres auditions sur le problème du financement des partis politiques et dont les débats ont servi de répétition générale avant le procès, a fini par voir ses propres travaux sombrer dans un demi-anonymat. Son rapport final ne sera pas rendu, pour le mieux, avant la fin décembre.

Cette apparente lassitude n'a rien de très surprenant. Malgré des rebondissements spectaculaires, la procédure a été effroyablement longue et compliquée, et on a eu le sentiment qu'à peu près tout avait été dit. Les auditions du chancelier Kohl, du ministre-président Strauss, de l'ancien chancelier Brandt, président du Parti social-démocrate, par la commission d'enquête parlementaire n'ont laissé aucun doute, s'il en subsistait encore, sur les pratiques couramment utilisées jusqu'au début des années 80 par les partis politiques pour remplir leurs caisses. Pratiques qui, si elles étaient illégales, faisaient partie d'un paysage politique largement accepté, à gauche comme à droite, jusqu'à ce qu'un fonctionnaire un peu tenace vienne y mettre le holà.

La nouvelle loi sur le financement des partis politiques entrée en vigueur le 1er janvier 1984 a institué des règles un peu plus claires. Mais l'opinion publique n'en continue pas moins d'exiger, quoi qu'il en coûte, toute la lumière sur les pratiques du passé. C'est ce qu'a démontré sa violente réaction lors de la tentative du gouvernement du chancelier Kohl d'imposer en 1984 une amnistie pour tous ceux qui avaient été impliqués dans ses pratiques. L'affaire Flick a déjà eu ses victimes célèbres, comme M. Rainer Barzel, qui a dû démissionner en novembre dernier de la présidence du Bundestag, après que l'on eut découvert qu'il touchait des honoraires du groupe Flick sous le couvert d'un cabinet d'avocat de Francfort.

Un catalogue du gratin politique

Toute cette affaire ne saurait se résumer dans l'acte d'accusation sur lequel ont à répondre les trois hommes, qui comparaissent aujourd'hui pour la première fois devant la septième chambre du tribunal de Bonn. A eux trois, ils représentent très exactement un échantillon de cette classe qui a présidé depuis des années à la puissance économique de la République fédérale. Après avoir quitté son poste de ministre des finances en 1977, M. Friderichs est demeuré, jusqu'à sa démission l'année dernière, au conseil d'administration de la Dresdner Bank. M. Lambsdorff, qui lui avait succédé à la tête du ministère des finances, poste qu'il a conservé jusqu'à son inculpation en juin 1984, était l'artisan du changement de coalition à Bon, défenseur infatigable des thèses économiques libérales, et reste l'une des figures de proue de son parti. Quant à von Brauchitsch, il exerce, à côté de ses fonctions au sein du groupe Flick, des responsabilités importantes au sein du patronat ouest-allemand. A ce titre, il avait pignon sur rue à Bonn, où même l'ancien chancelier Helmut Schmidt ne dédaignait pas d'avoir recours à ses conseils... C'était lui aussi qui distribuait généreusement les libéralités de son groupe industriel à tout ce qui comptait dans la politique. La comptabilité secrète tenue scrupuleusement au jour le jour par le comptable Diehle avait été saisie au cours des perquisitions des agents du fisc. C'est un véritable catalogue du gratin politique ouest-allemand. C'est sur cette comptabilité que s'appuient largement les juges pour étayer leurs deux accusations de corruption et de détournements fiscaux au profit des partis politiques. Lambsdorff et Friderichs sont accusés d'avoir touché respectivement 135 000 et 373 000 deutschemarks pour leur parti au cours de la période où ils avaient, comme ministres des finances, les responsabilités du dossier de dégrèvement fiscal demandé par la famille Flick pour le produit de la vente de son paquet d'actions du groupe Mercedes.

Le produit de cette vente – 1,9 milliard de DM, – qui avait été réinvesti partiellement dans le groupe américain Grace, avait bénéficié du paragraphe 9 B de la législation permettant à tout investisseur de ne pas avoir à verser d'impôt sur la vente de titres si le produit de celle-ci était réinvesti de manière avantageuse pour l'économie allemande. Gain de l'opération : 800 millions de deutschemarks. Accusé d'avoir touché l'argent de la famille Flick en échange de leur compréhension, MM. Friderichs et Lambsdorff se défendent d'avoir agi en dehors des règles en vigueur et pour d'autres intérêts que ceux de l'économie allemande. M. Lambsdorff a toujours réaffirmé qu'il n'avait rien à se reprocher et qu'il entendait bien sortir de ce procès innocenté.

Quant au deuxième chef d'accusation, qui vise les activités de M. Lambsdorff au moment où il était trésorier du FDP en Rhénanie du Nord-Westphalie et celles de MM. Friderichs et von Brauchitsch lorsqu'ils distribuaient aux partis politiques des fonds provenant les uns de la Dresdner Bank, les autres du groupe Flick, il s'inscrivait dans la pratique courante avant la promulgation de la dernière loi sur le financement des partis politiques. Cette pratique, si elle a été condamnée depuis à maintes reprises, a été largement employée par tous les partis, à l'exception des Verts. On se situe là à une frontière bien difficile à déterminer entre l'argent et le pouvoir, entre la politique et la justice. Il n'est pas sûr, quelle que soit l'issue du procès, que celui-ci puisse apporter de réponse.

HENRI DE BRESSON.

● *Le procès von Korff suspendu.* – Le procès à Bonn de l'ancien capitaine SS Modest von Korff, soixante-seize ans, responsable en 1942-1943 de la police de sécurité de Châlons-sur-Marne, a été suspendu le mercredi 28 août en raison d'informations nouvelles apportées par Me Serge Klarsfeld. Les audiences ont été reportées à une « date indéterminée ». – *(AFP.)*

Turquie

Chasse aux sorcières dans la fonction publique

De notre correspondant

Ankara. – A-t-il participé dans le passé à des manifestations d'étudiants ? A-t-il été membre d'un mouvement *« subversif »* ? Y a-t-il parmi ses proches des gens suspects, des communistes ? Quel caractère a-t-il ? Quelles sont ses tendances politiques, ses idées sur le régime ? A-t-il voyagé dans des pays communistes ? Est-il dans le besoin ? A-t-il ou non des ennuis financiers ? Telles sont, selon le quotidien *Milliyet*, les principales questions auxquelles doivent répondre les « enquêtes de sécurité » menées sur les agents de la fonction publique, non seulement avant leur admission dans le corps, mais aussi lors de leurs mutations ou promotions.

Ces enquêtes, conduites, selon les cas, soit par les soins des services de renseignements (MIT), soit par les agents du ministère de l'intérieur, prennent des mois avant d'être conclues. Jusqu'à maintenant, elles étaient réservées aux candidats aux emplois relevant de la haute sécurité de l'Etat. Mais, depuis quelque temps, elles tendent à être généralisées à tous les fonctionnaires, du simple garçon d'étage au magistrat, en passant par les instituteurs ou les universitaires.

Ces pratiques sont justifiées par le souvenir de la période chaotique antérieure à 1980, caractérisée entre autres par la politisation des fonctionnaires et les luttes entre factions rivales. Mais elles évoquent le maccarthysme comme dans le cas de ce professeur d'université auquel on vient de refuser une promotion, sous prétexte qu'il avait participé, il y a bien des années, à des manifestations étudiantes.

Plusieurs élus du Parti populiste, principale formation de l'opposition à l'Assemblée, s'apprêtent à interroger le gouvernement à la rentrée parlementaire sur ces pratiques *« incompatibles avec des règles démocratiques et contraires à la constitution »*. Les élus sociaux-démocrates demandent de leur côté que les enquêtes soient réservées aux personnels des organisations dont dépendent la sécurité et la défense de l'Etat, à condition, aussi, qu'elles soient conduites selon des critère plus objectifs.

Plusieurs organes de presse se sont élevés contre cette chasse aux sorcières. Elle a inspiré le célèbre caricaturiste Turhan, qui a représenté les avatars d'un innocent se retrouvant sous les verrous pour avoir postulé à l'entrée dans la fonction publique.

ARTUN UNSAL.

DIPLOMATIE

L'Italie accélère sa participation au projet IDS

Rome *(AFP)*. – L'Italie est déjà engagée dans le projet américain d'initiative de défense stratégique (IDS), a-t-on appris, mercredi 28 août, à Rome dans les milieux d'affaires italiens concernés par ce programme.

Le général américain James Abrahamson, le coordonnateur du projet, qui a rencontré mardi dans la capitale italienne le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, et le ministre de la défense, M. Giovanni Spadolini, a annoncé qu'une délégation américaine technico-scientifique était attendue à Rome dans une dizaine de jours. Cette délégation doit fixer les détails de la coopération des entreprises italiennes qui participeront au projet IDS. Un investissement de 26 milliards de dollars est prévu pour les cinq premières années de recherches sur l'IDS.

Après la rencontre du général Abrahamson avec plusieurs représentants de l'industrie italienne – une quarantaine d'entreprises, notamment Fiat, Augusta, Aeritalia et Telespazio, – le gouvernement italien a décidé de constituer un comité défense-industrie pour coordonner la coopération avec Washington.

Dans un communiqué, le ministère de la défense italien a annoncé que la partie américaine *« a manifesté son intérêt pour une collaboration dans les domaines des technologies du laser, de l'optique électronique, des appareils de surveillance à infra-rouge, des calculateurs rapides et des composants spatiaux »*.

« J'ai toujours été favorable à une réponse européenne à l'offre américaine » de participation à l'IDS, a déclaré à des journalistes italiens le ministre de la défense. *« Le général Abrahamson,* a-t-il ajouté, *considère qu'une possible adhésion des gouvernements européens à l'IDS est compatible avec leur adhésion éventuelle au projet Eurêka de la France. »*

Moscou et Eurêka : une prudence tactique

Si la position de Moscou à l'égard de l'initiative de défense stratégique (IDS) de M. Reagan est bien connue pour son hostilité totale, il n'en va pas de même au sujet du projet Eurêka, cher à M. Mitterrand, qui doit faire l'objet d'une nouvelle concertation entre les dix-sept pays européens engagés dans l'aventure, les 5 et 6 novembre à Hanovre. C'est que, depuis le printemps dernier, les commentateurs tout, comme les responsables soviétiques, ont évité le sujet, ne suivant pas, en particulier, le Parti communiste français dans la condamnation sans nuance qu'il porte régulièrement à l'encontre d'Eurêka.

La prudence du Kremlin vient d'être confirmée par deux commentateurs autorisés, Vladimir Katine, de l'agence officielle soviétique Novosti, et Y. Kovalenko, des Izvestia. Tous les deux, certes, font d'amples réserves sur les risques de dérapage militaire du projet et la possibilité de voir Eurêka ne devenir qu'une variante ouest-européenne de la « guerre des étoiles ». Ils n'en manifestent pas moins un grand intérêt pour *« la volonté des pays d'Europe occidentale (...) de mettre au point et de réaliser une politique scientifique et technologique commune et d'enrayer la fuite des cerveaux et des investissements vers les Etats-Unis »* (V. Katine), ainsi que pour *« la volonté de la France de démontrer que les Européens de l'Ouest ne peuvent entrer en concurrence avec les Etats-Unis et le Japon dans les technologies ultramodernes qu'en conjuguant leurs efforts »* (Y. Kovalenko). D'où, d'ailleurs, leur crainte de voir Eurêka piétiner quelque peu, s'enliser dans les difficultés financières et *« les contradictions incessantes au sein du Marché commun »*, alors que l'IDS progresse à grands pas dans plusieurs pays européens stratégiques, comme la RFA, la Grande-Bretagne et l'Italie.

Ces commentaires confirment ce que l'on soupçonnait. Plutôt que d'excommunier d'entrée de jeu Eurêka, l'URSS va se livrer à un subtil mais classique jeu de balance : exploiter une nouvelle fois les contradictions transatlantiques sans oublier d'utiliser aussi celles qui pourraient apparaître entre les dix-sept Européens, si le projet tardait trop à se concrétiser ou s'il prenait une trop grande dimension militaire. Des offres de coopération pourraient même être faites dans un premier stade, ainsi que le laissait entendre très clairement M. Honecker dans l'entretien qu'il a accordé récemment au *Monde* (*le Monde* du 8 juin). Les propos du premier secrétaire est-allemand devaient d'ailleurs être confirmés, à la fin juillet, lors de la célébration du dixième anniversaire de la signature des accords d'Helsinki, par les sondages effectués par des diplomates hongrois auprès de diplomates français concernant une éventuelle coopération de certains pays de l'Est à Eurêka. L'idée, il faut le reconnaître, n'a pas soulevé un grand enthousiasme à Paris où l'on a été beaucoup moins surpris, en revanche, par un récent article du quotidien tchécoslovaque *Rude Pravo* condamnant sans appel Eurêka en tant qu'œuvre de *« militarisation de l'espace sous les couleurs européennes »* faisant partie des plans américains.

Les deux commentaires soviétiques évoqués plus haut indiquent que Moscou entend jouer beaucoup plus finement la partie que Prague. Ceci est confirmé encore par la proposition soviétique en date du 16 août dernier de réunir au plus tard en 1987 une conférence internationale pour étudier *« l'utilisation pacifique de l'espace dans le cadre de sa militarisation »* pour arriver à la création d'un « organisme spatial mondial ». Autant de sujets – parmi bien d'autres – que M. Gorbatchev ne manquera sans doute pas d'aborder lors de ses entretiens à Paris avec M. Mitterrand du 2 au 5 octobre, quitte à vouloir apparaître plus européen encore que son interlocuteur...

JACQUES AMALRIC.

Les Etats-Unis et l'URSS pourraient reprendre rapidement leurs liaisons aériennes directes

Washington *(AFP)*. – Les Etats-Unis ont fait savoir à Moscou qu'ils étaient prêts à entamer des discussions sur l'éventualité de la reprise de liaisons aériennes directes entre les deux pays, a annoncé, mercredi 28 août, un porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman.

Selon M. Redman, aucune date n'a encore été fixée pour ces conversations, mais il a estimé qu'elles auraient probablement lieu avant le sommet Reagan-Gorbatchev prévu pour les 19 et 20 novembre prochains à Genève.

Les autorités américaines s'attendent que Moscou accepte une telle réunion, les Soviétiques souhaitant que la compagnie aérienne soviétique Aeroflot recouvre le droit d'atterrissage à *New-York* et à Washington, après une interruption de deux ans.

Les vols entre les deux pays ont été suspendus par les Etats-Unis une première fois en 1981, à la suite de l'imposition de la loi martiale en Pologne, et une nouvelle fois en 1983, à la suite de l'affaire du Boeing des Korean Airlines, abattu par la chasse soviétique. Les Soviétiques ont fait savoir aux autorités américaines qu'ils n'approuveraient pas le nouvel accord de coopération culturelle en préparation tant que la compagnie aérienne soviétique Aeroflot *« ne serait pas revenue aux Etats-Unis »*.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● NOUVEAU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. – Le président Victor Paz Estenssoro a nommé, mercredi 28 août, M. Fernando Barteleml au poste de ministre de l'intérieur, en remplacement de Federico Kaune Arteaga, décédé dimanche dernier d'une crise cardiaque. – *(AFP.)*

Espagne

● ATTENTAT MANQUÉ ET ALERTES A LA BOMBE. – Un Boeing-737 de Luxair qui devait relier Luxembourg à Ibiza avec cent trente passagers à bord s'est vu contraint, mercredi 28 août, d'atterrir à Palma-de Majorque à la suite d'une alerte à la bombe. Huit trains ont, d'autre part, été stoppés pendant trois heures pour la même raison. Aucun explosif n'a été retrouvé ni dans l'avion ni sur les voies ferrées. A Barcelone, en revanche, la police a désamorcé une bombe placée par des séparatistes catalans dans l'Institut national de l'emploi. – *(AFP.)*

Inde

● LES MILITANTS SIKHS BOYCOTTERONT LES ÉLECTIONS AU PENDJAB. – L'aile militante de la principale formation politique sikh, le parti Akali Dal, a décidé mercredi 28 août de boycotter les élections du 25 septembre dans le Pendjab et de reprendre la lutte pour l'autonomie, a annoncé l'agence indienne Press Trust of India (PTI). – *(AFP, AP.)*

Etats-Unis

● NOMBRE RECORD DE CONDAMNÉS A MORT DANS LES PRISONS. – Selon des statistiques du département de la justice rendues publiques récemment, les prisons américaines abritaient le nombre record de mille quatre cent cinq condamnés à mort à la fin de 1984. De onze en 1983, le nombre des personnes exécutées est passé à vingt et un en 1984, dont treize hommes blancs, sept hommes noirs et une femme blanche. Depuis le début de l'année 1985, le nombre des exécutions s'élève à quinze. – *(AFP.)*

Luxembourg

● DEUX ATTENTATS. – Deux explosions ont ébranlé, mercredi soir 28 août, à une demi-heure d'intervalle, un quartier du nord de la ville de Luxembourg, sans faire de victimes. La première charge explosive, posée sur le toit d'un pavillon jouxtant un poste de police, n'a provoqué que des dégâts légers. Une demi-heure plus tard, à une cinquantaine de mètres de là, une deuxième explosion détruisait partiellement un garage de la direction des ponts et chaussées. Il s'agit du neuvième attentat à la bombe au Luxembourg depuis le 27 avril dernier. Aucun d'entre eux n'a été revendiqué. – *(AFP.)*

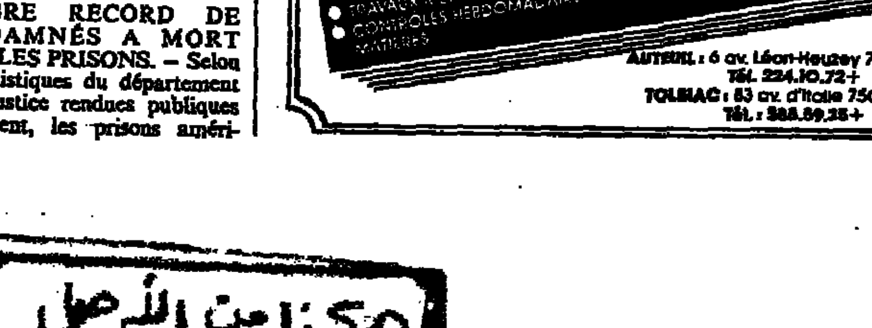
Pérou

● SABOTAGE D'UN PONT. – Des guérilleros maoïstes ont fait sauter, mardi 27 août, un pont sur une route stratégique du pays, interrompant tout trafic entre la région andine d'Ayacucho et la côte, a annoncé la police. – *(Reuter.)*

Suède

● DES RÉFUGIÉS REFOULÉS VERS LA RDA. – Les autorités suédoises ont refoulé le mercredi 28 août vers la RDA soixante-dix-neuf réfugiés, dont trente-cinq enfants, originaires du Proche-Orient. Ces personnes avaient débarqué à Trelleborg par un des ferries qui assurent la navette entre ce port et celui de Sassnitz (RDA), vers lequel elles ont été renvoyées. Stockholm entend obliger la RDA à appliquer les accords passés au début de l'année pour un filtrage sérieux des réfugiés transitant par l'Allemagne de l'Est. – *(AFP.)*





NOUVEAU CATALOGUE GRATUIT.

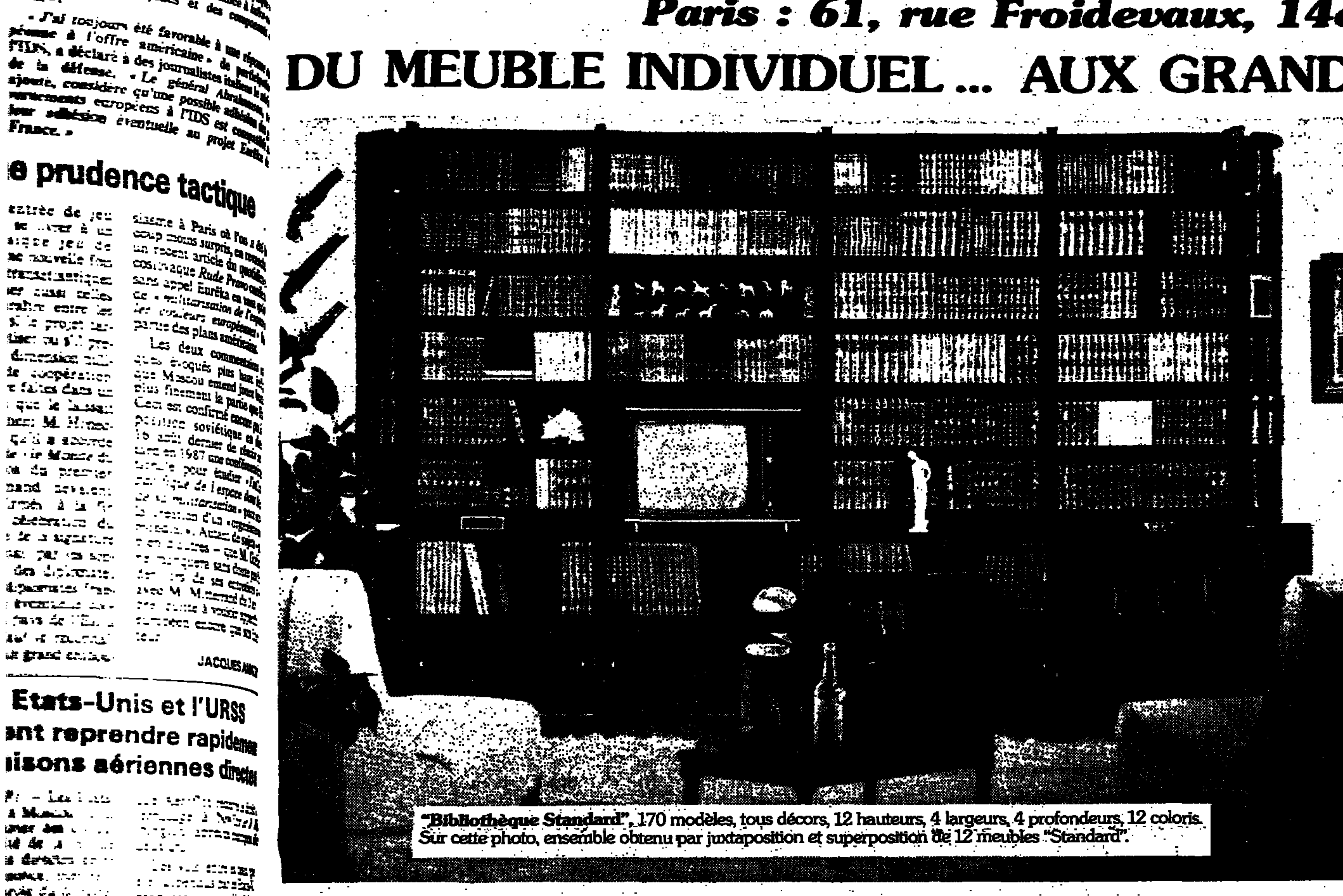
La maison des BIBLIOTHEQUES

20 Magasins en France.

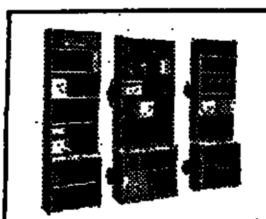
PARIS • BRUXELLES • GENÈVE • MILAN • NEW YORK • VIENNE

Paris : 61, rue Froidevaux, 14e

DU MEUBLE INDIVIDUEL ... AUX GRANDS ENSEMBLES



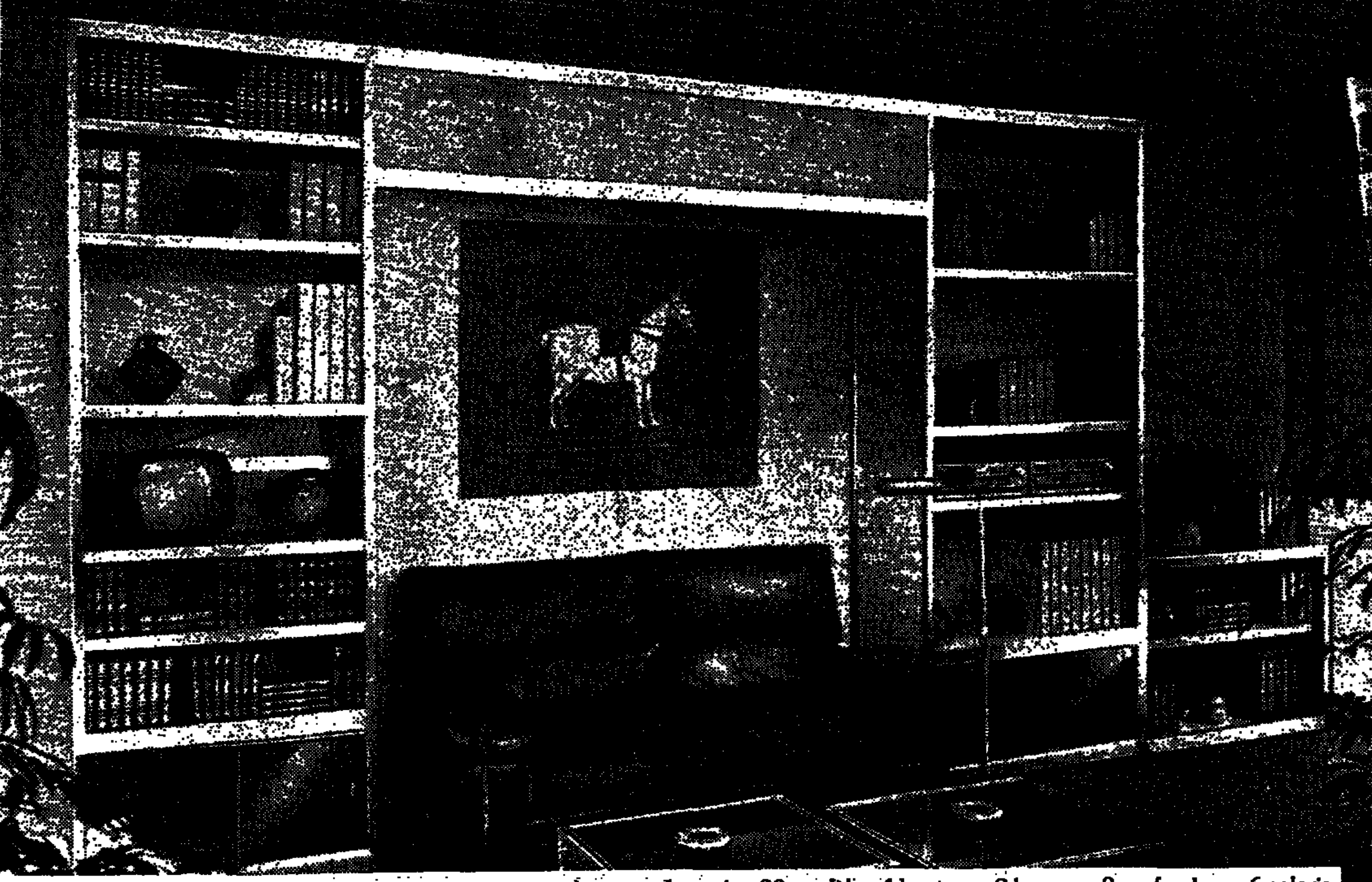
"Bibliothèque Standard", 170 modèles, tous décors, 12 hauteurs, 4 largeurs, 4 profondeurs, 12 coloris. Sur cette photo, ensemble obtenu par juxtaposition et superposition de 12 meubles "Standard".



450 modèles vitrés ou vitrables, juxtaposables sans aucune fixation murale, démontables, déménageables.

Ces 2 très beaux ensembles ont été réalisés par la simple juxtaposition de meubles individuels figurant dans notre catalogue (450 modèles – 12 lignes et styles – 53 coloris, teintes ou essences de bois). Pour composer leurs bibliothèques, nos clients ont chacun choisi leurs meubles parmi l'infinité des possibilités offertes, en fonction de leurs besoins précis : *nombre et format des ouvrages à ranger – dimensions et disposition des emplacements à aménager – harmonie de décoration – intégration d'appareils audiovisuels – protection par fermetures de certaines parties de leur bibliothèque...*

Projets d'implantation gratuits et immédiats, Crédits et plans de financement, Expéditions Franco, Reprise en cas de non convenance... LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES vous offre dans ses magasins ou par correspondance, tous les conseils et les services du grand spécialiste européen du meuble bibliothèque depuis plus de 30 ans, et un choix incomparable pour installer vous-même...
une vraie bibliothèque, comme vous le voulez, telle que vous la voulez... à des prix imbattables.



"Ligne Or", le prestige du contemporain s'harmonisant avec tous les styles. 30 modèles, 4 hauteurs, 2 largeurs, 3 profondeurs, 6 coloris. Sur cette photo, ensemble de 3 meubles "Ligne Or" Ivoire reliés par un pont bandeau.

PARIS
61, rue Froidevaux. Paris 14e
Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption.
RER : Denfert-Rochereau – Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar-Quinet – Autobus 28-38-58-68 – SNCF : Gare Montparnasse.

BORDEAUX 10, rue Bouffard. tél. (56) 44.39.42.
CLERMONT-FERRAND 22, rue G.-Clemenceau. tél. (73) 93.97.06.
DIJON 100, rue Monge. tél. (80) 45.02.45.
GRENOBLE 59, rue Saint-Laurent. tél. (76) 42.55.75.
LILLE 88, rue Esquermoise. tél. (20) 55.69.39.
LIMOGES 57, rue Jules-Noriac. tél. (55) 79.15.42.
LYON 9, rue de la République (métro Hôtel de Ville Louis Pradel). tél. (7) 828.38.51.
MARSEILLE 109, rue Paradis (métro Estrangin). tél. (91) 37.60.54.
MONTPELLIER 8, rue Sérane (près gare). tél. (67) 58.19.32.
NANCY 8, rue Piétonne St-Michel (face St-Épvre). tél. (8) 332.84.84.
NANTES 16, rue Gambetta (près rue Coulmiers). tél. (40) 74.59.35.
NICE 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville). tél. (93) 80.14.89.
POITIERS 42, rue du Moulin-à-Vent. tél. (49) 41.68.46.
RENNES 18, quai Emile-Zola (près du Musée). tél. (99) 79.56.33.
ROUEN 43, rue des Charrettes. tél. (35) 71.96.22.
SAINT-ETIENNE 40, rue de la Montat. tél. (77) 25.91.46.
STRASBOURG 11, rue des Bouchers. tél. (88) 36.73.78.
TOULOUSE 1, rue des Trois-Renards (près place St-Sernin). tél. (61) 22.92.40.
TOURS 5, rue Henri-Barbusse (près des Halles). tél. (47) 61.03.28.
ouverts du mardi au samedi inclus

Vente en magasins
et vente directe par correspondance
dans toute la France.



CATALOGUE GRATUIT
en renvoyant ce bon à :
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
75680 PARIS CEDEX 14 MO 03
Veuillez m'envoyer sans engagement votre catalogue complet et le TARIF.
M. Mme Mlle ____
Prénom ____
Adresse ____
Code postal ____
Ville ____
(facultatif) Tél. ____
Profession ____

Catalogue par téléphone 24 h sur 24
Répondeur Automatique
(1) 320.73.33

ASIE

Sri-Lanka

MOBILISATION DES JEUNES POUR LUTTER CONTRE LES SÉPARATISTES TAMOULS

Le ministre d'Etat à l'information, M. Anandatissa de Alvis, a annoncé mercredi 28 août que Sri-Lanka a l'intention de mobiliser les citoyens de plus de dix-huit ans pour consolider ses forces régulières de volontaires, afin d'aider l'armée et la police dans leur lutte contre les séparatistes tamouls. Il a ajouté qu'« *une loi de mobilisation de forces auxiliaires était en cours d'élaboration* » et que « *ceux qui refuseront de s'inscrire pour la mobilisation seront condamnés à au moins quatre années de prison* ».

Le ministre n'a pas donné le nombre de personnes qui devraient faire partie de cette force auxiliaire, mais a précisé que l'enrôlement y sera obligatoire pour les citoyens qui auront été choisis. M. Anandatissa de Alvis a enfin expliqué qu'un projet de loi dans ce sens sera soumis le mois prochain au Parlement.

L'annonce de ces nouvelles dispositions est survenue alors que des maquisards ont invité la population de la ville de Jaffna à observer une grève de deux heures afin de protester contre l'expulsion des dirigeants tamouls par l'Inde. La semaine dernière, MM. Anton Balasingam, porte-parole du mouvement des Tigres de la libération de l'Eelam tamoul (LTTE), et Satyendra, un des responsables de l'organisation de libération de l'Eelam tamoul (Telo) ont, en effet, été expulsés de l'Inde.

La police indienne a arrêté, mercredi 28 août, un autre dirigeant séparatiste à son arrivée à New-Delhi. M. Chandrahasan, responsable de l'organisation Protection de l'Eelam tamoul contre le génocide (PROTEG), avait été expulsé vers les Etats-Unis à la fin de la semaine dernière, mais avait refusé d'y entrer et avait dû être ramené en Inde. – *(AFP, Reuter.)*

Cambodge

Le prince Sihanouk qualifie de « mensonge » la promesse vietnamienne de retrait en 1990

Correspondance

Dong-Rek (province d'Oddar-Meanchey). – Tout est neuf ici. La demi-douzaine de petites maisons style rustique, la borne frontière, la barrière fraîchement peinte de rouge et blanc et même les sampots, les jupes traditionnelles de femmes. Situé dans la zone contrôlée par l'ancien ministre de la défense du Kampuchéa démocratique, M. Son Sen, Dong-Rek a des allures de décor de cinéma. C'est le lieu choisi par le gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique pour permettre au prince Norodom Sihanouk de recevoir les lettres de créances des ambassadeurs de Chine populaire et du Bangladesh.

Avant de pénétrer en territoire cambodgien, les journalistes sont priés de remplir un formulaire. But de votre visite au Kampuchéa démocratique ? Tourisme, écrivent certains... On ne s'embarrassait pas de telles formalités, autrefois, dans les zones tenues par les nationalistes. Mais le parti du Kampuchéa démocratique (les Khmers rouges) n'a jamais prisé la fantaisie.

« *Cinq mille personnes vivent ici* », nous déclare Mme Khieu Thirith, épouse de M. Ieng Sary, elle-même présidente de la Croix-Rouge du Kampuchéa démocratique et surtout secrétaire générale du ministère des affaires étrangères, dont le titulaire est M. Khieu Samphan.

A vrai dire, nous n'avions jamais entendu parler de Dong-Rek. Un peu comme si le village était né de la forêt quelques jours auparavant. La foule, en tout cas, y est discrète. Pour accueillir Samdech (Monseigneur) il y a une compagnie de soldats de l'armée nationale du Kampuchéa démocratique et une centaine de civils, des femmes surtout. Tout le monde est en rang, patient, stoïque.

L'arrivée du prince apporte un élément de désordre qui est le bienvenu. Accueilli par MM. Khieu Samphan, Ieng Sary et Son Sen, il ne peut se retenir d'aller saluer de plus près « son » peuple. Il tapote le bras des soldats, embrasse les femmes, sourit aux enfants.

La cérémonie diplomatique se déroule sans entorse. Tour à tour, l'ambassadeur de Chine populaire et du Bangladesh remettent leurs lettres de créances et adressent à leurs hôtes des vœux de prospérité et de victoire. Les officiels boivent le champagne. La Chine célèbre les « victoires » de la dernière saison sèche et promet son éternel appui à la cause de la résistance.

Après le rituel voici le spontané. Norodom Sihanouk improvise une conférence de presse. « *En effet, cela n'est pas une coalition très heureuse, mais nous n'avons pas le choix. Nous n'allons pas abandonner le Cambodge aux Vietnamiens, malgré nos propres difficultés.* »

Le réalisme de Monseigneur

Il explique, une fois de plus, qu'il aimerait bien, lui, rencontrer les Vietnamiens ou M. Hun Sen, le premier ministre de la République populaire du Kampuchéa. Mais que certains bienfaiteurs de la coalition et les Khmers rouges ne veulent pas de tels contacts. « *Il faudrait que je démissionne, mais alors je ne représenterais plus grand-chose. Hanoï ou Phnom-Penh voudraient-ils encore me parler dans ce cas ?* » Le prince ne le croit pas.

Que pense-t-il de la promesse faite par M. Nguyen Co Thach, le ministre vietnamien des affaires étrangères, de retirer toutes ses troupes du Cambodge pour l'an 1990 ? « *C'est un mensonge. Le Vietnam sera peut-être parti du Cambodge, mais les Vietnamiens y seront toujours. Ils peuvent sans problème infiltrer l'armée de Heng Samrin. Ils s'installent de plus en plus dans le pays. Ils sont 500 000 déjà. Si ça continue, en 1990, ils seront un million. Un million qui voteront pour Heng Samrin...* »

Une fois de plus, Monseigneur plaide en faveur du réalisme. Il propose des négociations sans préconditions, une conférence internationale, la réconciliation nationale « *sans attendre que le parti adverse cesse d'être ce qu'il est, car alors autant revenir au système du parti unique* ». Patients, les dirigeants khmers rouges attendent. Ce que dit le prince n'est pas dans « la ligne juste » prônée par le parti du Kampuchéa démocratique. Eux désirent la lutte à outrance. Ils veulent bien de Heng Samrin à condition que celui-ci se repente et abandonne ses idées pro-vietnamiennes. Heng Samrin est disposé à accepter les Khmers rouges, ceux de la base en tout cas, à condition que ceux-ci fassent amende honorable et rejoignent le giron de la République populaire du Kampuchéa. L'impasse est totale. Et le peuple fait les frais de l'intransigeance des uns et des autres. « *Si on m'empêche de discuter avec l'adversaire, alors, dans quelques années, je me retirerai de la coalition* », soupire le prince. « *Car démissionner aujourd'hui serait faire le jeu de Hanoï sans rien gagner en contrepartie.* »

JACQUES BEKAERT.

AFRIQUE

Nigéria

Les militaires annoncent un « changement de direction »

La radio nigériane a annoncé que plusieurs membres importants de l'ancien Conseil militaire suprême dirigé par le général Buhari conserveront des postes de responsabilité dans le nouveau régime.

Le général Sanni Abacha, ancien commandant de la seconde division mécanisée, est « *nommé à la tête de l'armée* ». M. Domkat Bali, ancien ministre de la défense, est maintenu à son poste. Les communications étaient encore coupées jeudi matin entre le Nigéria et l'étranger. Toutefois, le correspondant de l'AFP à Lagos a pu faire parvenir une dépêche.

Lagos *(AFP)*. – Le général Ibrahim Babangida a pris le pouvoir dans le plus grand calme et sans la moindre résistance de la part du gouvernement déchu du général Mohamed Buhari.

Le coup d'Etat, devenu inéluctable depuis quelques semaines, est la conséquence directe, selon les observateurs à Lagos, d'un conflit latent qui opposait de manière de plus en plus flagrante les chefs militaires en fonction dans l'armée à leurs pairs siégeant dans le gouvernement.

Le général Babangida, dont la silhouette, trapue, et l'attitude, joviale, contrastent vivement avec celles de son prédécesseur, longiligne et réservé, a lu, mardi soir, d'une voix claire et résolue son premier message à la nation.

Déplorant l'intransigeance de son prédécesseur et une « *inclination similaire* » de l'ancien numéro deux, le général Idiagbon, en pèlerinage à La Mecque lors du putsch, le nouveau chef de l'Etat nigérian a estimé qu'il était devenu impossible de traiter avec le gouvernement du général Buhari, qui a été, selon de bonnes sources, arrêté mardi matin et serait actuellement détenu au camp militaire de Bonny, à Lagos.

Le directeur général de la Nigeria Security Organisation, M. Mohamed Rafindadi, aurait pour sa part été arrêté lundi soir, dès le début du coup d'Etat. Le putsch, selon de très bonnes sources, n'aurait fait qu'une seule victime, un policier qui avait tiré à Lagos sur un officier et qui a été abattu.

Selon ses proches, le général Babangida, originaire du centre-ouest du pays, mais assimilé à la communauté nordiste dont il parle la langue, le haoussa, ne désire pas être flanqué d'un numéro deux institutionnel, poste assumé dans le précédent gouvernement par le général Idiagbon.

Le coup d'Etat, qualifié par les militaires nigérians de « *changement de direction* », devrait selon les observateurs assainir le débat politique, devenu de plus en plus tendu ces derniers temps, aussi bien dans les relations entre communautés ethniques qu'entre les groupes nordistes au pouvoir depuis plusieurs années au Nigéria.

Le général Babangida, qui a, dès son premier discours, marqué son attachement la liberté de la presse en abrogeant le décret numéro quatre sur la « *publication de fausses informations* » et a annoncé la libération immédiate de tous les journalistes emprisonnés – selon les syndicats de journalistes, – a ajouté que son gouvernement accepterait les critiques et œuvrerait pour l'unité du pays.

Il a également, dans un style qui lui est familier et qui le fait considérer comme un « *fonceur résolu* », annoncé que des décisions seraient prochainement prises, tant en ce qui concerne un éventuel prêt du Fonds monétaire international (FMI), qu'en ce qui concerne le jugement des anciens hommes politiques civils du gouvernement Shagari, renversé en décembre 1983, ou les accords de compensation que le Nigéria avait signés avec quatre partenaires (France, Brésil, Autriche et Italie), et qui « *doivent être revus* ».

Il a annoncé une révision des décrets promulgués par le gouvernement Buhari et a estimé que la politique étrangère du Nigéria « *manquait de clarté* », Lagos ayant selon lui trop souvent « *réagi aux événements plutôt que pris l'initiative* ».

● *PRÉCISION.* – Une « coquille » nous a fait écrire, dans *le Monde* du 28 août, que les ventes de pétrole représentaient 56 % des recettes du Nigéria. Il fallait lire 96 %.

Ethiopie

L'armée a repris une ville importante au Front populaire de libération de l'Erythrée

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – La quatorzième fois aura été la bonne : après treize tentatives infructueuses, l'armée éthiopienne a réussi à reprendre, le dimanche 25 août, la ville de Barentu aux mains du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) qui s'en était emparé le 7 juillet dernier.

Selon des sources dignes de foi recueillies à Addis-Abeba, la chute de cette garnison, située à 160 kilomètres à l'ouest d'Asmara, a coûté des centaines de morts et de blessés au mouvement séparatiste, qui a dû aussi évacuer, le mardi 27 août, la ville de Tesseney, située à 80 kilomètres de la frontière soudanaise, qu'il occupait depuis janvier dernier.

C'est, semble-t-il, un des plus sérieux revers que le FPLE ait subis depuis longtemps. Les séparatistes érythréens n'étaient pas peu fiers d'avoir gagné la bataille de Barentu, au cours de laquelle, à les en croire, plus de deux mille soldats gouvernementaux avaient été tués et quatre cents capturés. Même lors de leur grande offensive de 1977-1978 qui les avait conduits aux portes d'Asmara, la capitale de la province, cette place forte avait résisté à leur attaque. Forts de cette victoire, les guérilleros érythréens avaient récemment marqué d'autres points : ils s'étaient emparés de la ville de May-Habar, menaçaient celle d'Agordat et avaient réussi à couper temporairement la route d'Asmara à Massaouah.

Cette double défaite devrait donc contraindre les séparatistes érythréens à se replier vers le nord de la province, dans les régions de Karora, de Mersa-Teklai et de Nakfa, qu'ils contrôlent, et redonner quelque moral à l'armée éthiopienne, fatiguée par une guerre vieille de près d'un quart de siècle. Jusqu'à présent, les offensives gouvernementales, comme la campagne « Etoile rouge », lancée en janvier 1982, s'étaient soldées par des demi-échecs, les troupes régulières ne pouvant rien faire de mieux que de maintenir leur présence dans les principaux centres urbains et sur les grands axes routiers.

Même si le FPLE et le régime du lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam restent en contact secret, le dialogue entre ces deux adversaires est au point mort.

JACQUES DE BARRIN.

Libye

Le colonel Kadhafi menace d'employer la force « pour réaliser l'unité arabe »

Le colonel Kadhafi a menacé mercredi 28 août de « *recourir à la force pour réaliser l'unité arabe* », dans un discours retransmis en direct par Radio-Tripoli.

Prenant la parole à l'occasion de la promotion de « *milliers* » d'élèves officiers des académies militaires libyennes, le dirigeant libyen a affirmé sa volonté « *d'abolir les frontières factices érigées par le colonialisme entre les pays arabes et de faire usage de la force pour imposer l'unité arabe* ».

Exhortant les pays arabes à « *instaurer l'unité par la force* » et s'adressant plus particulièrement à l'Algérie et à la Syrie, le colonel Kadhafi a affirmé qu'il accorderait son « *soutien total* » à tout Etat arabe qui suivrait cette voie.

Cette déclaration du chef de la révolution libyenne intervient alors qu'une pause a été enregistrée dans les expulsions de travailleurs tunisiens de Libye, ainsi que dans la crise politique qui oppose Tunis et Tripoli. Pour la première fois depuis plus de trois semaines, le nombre des travailleurs tunisiens expulsés de Libye a nettement diminué. Selon des statistiques officielles publiées à Tunis, 20 Tunisiens ont été refoulés mardi et 271 autres mercredi à la frontière du Sud-Est, alors que le rythme quotidien des expulsions était de plus de 1 200 personnes depuis le début de l'opération le 5 août. Le nombre total des expulsés s'élevait mercredi à 27 246, selon les statistiques tunisiennes.

PROCHE-ORIENT

LES OPÉRATIONS DE RATISSAGE AU LIBAN DU SUD

Un coup de semonce d'Israël aux chiites

De notre correspondant

Jérusalem. – C'est un coup de semonce qu'Israël a adressé aux chiites en procédant pour la première fois depuis leur retrait à une opération de ratissage au Liban du Sud, au-delà de la zone de sécurité. L'opération s'est déroulée mercredi 28 août dans les villages de Kabrikha, Chagra et Madj-el-Slim, dans le secteur central, à l'ouest de la zone de sécurité.

Selon le porte-parole de l'armée, c'est de cette région que des roquettes de katiouchas ont été tirées ces derniers jours sur la Haute-Galilée. Le porte-parole donne peu d'autres détails. Il précise simplement que des suspects ont été arrêtés au cours des perquisitions et que des armes ont été saisies notamment des katiouchas, des roquettes RPG et des charges explosives. La maison dans laquelle ces armes ont été découvertes a été dynamitée. Cette opération de ratissage a subitement fait resurgir le Sud-Liban dans la conscience des Israéliens. Il faut dire que les informations sur ce qui se passe dans la zone de sécurité sont assez rares dans la presse israélienne si l'on excepte l'accrochage au cours duquel deux soldats israéliens ont été tués il y a trois semaines *(le Monde* du 7 août).

En fait, le porte-parole de l'armée ne publie pas de communiqué sur tous les incidents dans lesquels est impliquée l'ALS (l'Armée du Liban du Sud, alliée d'Israël) du général Antoine Lahad. Or ces incidents sont quotidiens. Il y en aurait eu une centaine ce mois-ci. A ces incidents de routine qui restent limités à la zone de sécurité sont venus s'ajouter ces derniers jours deux tirs de roquettes de katiouchas sur la Galilée, et ce sont ces tirs qui ont provoqué l'opération de ratissage. Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, a en effet adressé un avertissement des plus explicites au mouvement chiite Amal : « *L'action de Tsahal*, a-t-il dit, *était destinée à faire savoir à l'organisation Amal qu'il n'était pas question de tolérer un élargissement de ces opérations hors de la zone de sécurité, à l'intérieur d'Israël.* »

Cet avertissement ne doit pas être mal interprété. Les Israéliens ne tiennent pas l'organisation Amal pour responsable directement des tirs de roquettes sur la Galilée et des autres incidents qui se sont multipliés dans le secteur où l'opération de ratissage a eu lieu. Mais les Israéliens s'attendent que Amal impose son autorité sur d'autres groupes plus extrémistes (les Hezbollahis) pour empêcher de tels incidents et préserver ainsi une sorte de *modus vivendi* au Liban du Sud. Ce *modus vivendi* est d'ailleurs généralement respecté selon M. Rabin dans l'ensemble de la zone de sécurité, sauf dans le secteur central à population à majorité chiite. Ailleurs, l'ALS, l'armée du Liban du Sud, remplirait parfaitement sa mission.

Nouvelles expulsions en Cisjordanie

Malgré cette recrudescence de la tension au Liban du Sud, c'est la situation en Cisjordanie qui demeure au centre des préoccupations des forces de sécurité israéliennes. Après les attentats samedi dernier contre des civils israéliens à Tulkarem et à Jenine, le cabinet a décidé d'appliquer sur une plus grande échelle les mesures de répression antiterroristes adoptées le mois dernier : les expulsions et les détentions administratives.

Des procédures d'expulsion ont, en effet, été engagées, jeudi, contre trois Palestiniens de Cisjordanie qui sont accusés de poursuivre leurs « activités subversives » en dépit des avertissements qui leur ont été adressés et des ordres limitant leur liberté de mouvement. Il s'agit d'Amine Ramzi Magboul, considéré comme un des dirigeants du Fath à Naplouse, qui a déjà purgé par le passé une peine de dix ans de prison, de Walid Ahmed Nazel, de la région de Jenine, qui avait été condamné à un an de prison pour ses contacts à Damas avec le FDLP, et de Mustapha Jiyoussi, de la région de Tulkarem, membre d'une organisation d'obédience irakienne, le Front du combat, qui a déjà été condamné, lui, à trois ans de prison.

Le gouvernement entend ainsi tester une nouvelle fois la procédure d'expulsion. L'obstacle principal est le feu vert que doit donner la Haute Cour de justice devant laquelle les expulsés peuvent introduire un recours. Un premier cas, celui de Khalil Abou Zyad, s'était achevé par un semi-échec des autorités israéliennes. Elles avaient été contraintes d'accepter un compromis en vertu duquel Khalil Abou Zyad a quitté la Cisjordanie pour trois ans de son propre gré (*le Monde* du 28 août).

Pour ce qui est des détentions administratives, les obstacles juridiques semblent levés. Quinze Palestiniens de Cisjordanie, accusés également d'activités subversives, ont été frappés, jeudi, par cette mesure. Ils seront ainsi maintenus en détention sans procès pendant six mois avec simplement l'autorisation d'un juge. Et cette période de six mois peut ensuite encore être renouvelée.

(Intérim.)

● *La marine israélienne affirme avoir capturé un commando palestinien.* – Une unité navale israélienne a capturé, dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 août, un bateau de plaisance à bord duquel se trouvait un commando palestinien, a annoncé, jeudi matin, un porte-parole militaire israélien. Le bateau, avec un équipage de deux hommes, ressortissants d'un pays européen, venait d'algérie, et a été intercepté alors qu'il se dirigeait vers Saïda (sud du Liban), a-t-il été indiqué.

Selon les précisions du porte-parole, « *l'interrogatoire des hommes du commando palestinien capturé a établi qu'ils étaient membres du Fath et que leur ordre de mission leur enjoignait de commettre un « attentat spectaculaire » en Israël même.* – *(AFP.)*

● *Attentat contre la compagnie El Al à Istanbul.* – Une bombe a explosé dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 août dans l'immeuble abritant les bureaux de la compagnie aérienne israélienne El Al à Istanbul, indique-t-on mercredi de source policière. L'explosion n'a causé que des dégâts matériels, faisant notamment voler en éclats les vitres des immeubles voisins, dans le centre d'Istanbul. L'attentat n'a pas été revendiqué. – *(AFP.)*

Iran

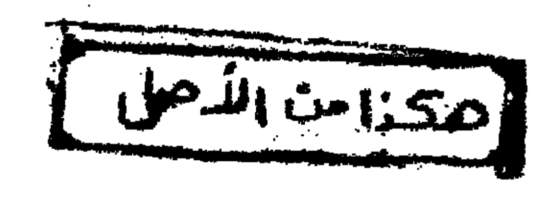
Près de cinq cents personnes arrêtées par les services de renseignement en un an

Téhéran *(AFP)*. – Près de cinq cents personnes impliquées dans des attentats en Iran ont été arrêtées depuis le mois de septembre 1984 par les services de renseignement, a affirmé le mercredi 28 août le ministre du renseignement iranien, l'hodjatoleslam Mohamad Rey Chari. Ce ministère a été créé en septembre de l'année dernière pour regrouper tous les services existant auparavant en Iran. Il a été confié à un religieux, proche de l'imam Khomeiny et dont il a été l'un des élèves.

Au cours d'une conférence de presse destinée à faire le bilan d'un an d'activité, l'hodjatoleslam Rey Chari, qui a précisé que quatre cent quatre-vingt-quatorze personnes au total avaient été arrêtées par les services iraniens en un an, a indiqué que cent trente-six tentatives d'assassinat de personnalités ou de simples militants avaient été déjouées, notamment celle visant le colonel Sayad Chirazi, commandant de l'armée de terre, par empoisonnement. Quarante et une attaques de bâtiments ont été contrecarrées, ainsi que neuf détournements d'avions de la companie Iran Air. Trent-neuf groupes de terroristes effectuant des actions importantes ont été démantelés. Trois cent cinquante-deux groupes qui incendiaient, par exemple, des voitures gouvernementales ont été découverts, a précisé le ministre.

Les armes saisies ont été montrées aux journalistes, ainsi que du matériel servant à la fabrication de faux papiers, de l'argent, des explosifs, des capsules de cyanure. Tout ce matériel a été introduit en Iran depuis l'Irak, a déclaré l'hodjatoleslam Rey Chari, soulignant que ce bilan concerne tous les groupes de l'opposition confondus, Moudjahidins du peuple, Fedayins du peuple (extrême gauche), communistes du parti Toudeh.

● *A Paris*, un communiqué des Moudjahidins du peuple assure que quarante-sept prisonniers politiques ont été exécutés au mois d'août à la prison d'Evine.



politique

Les universités d'été de l'opposition

M. Raymond Barre, qui a observé la plus extrême discrétion pendant l'été, s'exprimera vendredi 30 août devant les Jeunes démocrates-sociaux réunis à Lamoura (Jura). Les JDS ont rassemblé, depuis le 26 août, deux cent soixante-dix stagiaires et entendu, mercredi 28 août, M. Jean Lecanuet.

Outre les débats de politique générale sur la préparation des élections législatives et de l'après-86 (*le Monde* du 29 août), ils réfléchissent sur l'avenir de l'Europe, les difficultés économiques de la France, le travail au noir...

M. Valéry Giscard d'Estaing, après avoir invité les Jeunes giscardiens réunis au Cap-d'Agde, à *« mettre la France en espadrilles »*, s'est rendu à Sofia-Antipolis (Alpes-Maritimes), où le Parti républicain a organisé son université d'été.

Les jeunes du RPR ont installé leur dernier campement de vacances dans le Doubs. Après que M. Jacques Chirac leur eut exprimé, lundi, son *« ras-le-bol »* du socialisme, ils se sont intéressés aux débats économiques et sociaux, à l'emploi, à la modernisation et aux droits de l'homme.

M. Lecanuet aux Jeunes Démocrates sociaux : *« Laissez les socialistes se déchirer ! »*

Lamoura (Jura). – Anniversaire oblige. Puisque c'est le dixième pour les universités politiques d'été des Jeunes Démocrates sociaux, inventeurs du genre en 1976 et réunis à Lamoura (Jura) jusqu'au 30 août. M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, qui honore brièvement mais avec une régularité horlogère ces réunions annuelles des troupes juvéniles du CDS, se devait de saluer au passage l'*« organisation de jeunes dotée d'une large autonomie que tout grand mouvement politique doit avoir »*. Il n'y a pas manqué, mercredi 28 août, d'autant moins que, *« jamais autant qu'actuellement, la nécessité d'un centre démocrate et social n'a été plus grande »*. Telle est la conviction de M. Lecanuet.

Esprit de contradiction oblige : *« Je me permets de conseiller de laisser les socialistes se déchirer entre eux, sans se mêler de leurs querelles »*, annonçait le président de l'UDF. Une pierre de plus dans le jardin, qui doit en être rempli, de M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, qui affirmait, dimanche, au sujet de M. Michel Rocard et de ses amis politiques : *« Je suis*

De notre envoyé spécial

de ceux qui pensent que la France ne peut reformuler un nouveau projet que dans le cadre d'une élection présidentielle. Je dis « oui » ; rien n'empêche à ce moment-là ces socialistes (...) de pouvoir s'associer à un nouveau chantier mais qui sera alors tout à fait différent parce qu'il sera axé sur des idées-forces qui n'ont rien à voir avec ce que le socialisme nous a apporté. »

Les souvenirs

Volonté de conjuguer verbalement l'union à tous les temps oblige plus que tout. M. Lecanuet, inlassable dans cet exercice, l'a renouvelé devant les Jeunes Démocrates-sociaux : *« Il faut que nous ayons pour le pays la plus large union possible entre UDF et RPR. »* Même il peut *« y avoir des cas où des listes séparées offrent la plus large victoire »* aux élections législatives de 1986.

Donc, pas de *« compétition systématique »* entre les deux grandes formations de l'opposition. Ce serait prendre le risque de diminuer le nombre de députés de droite qui peut être escompté et de *« réveiller des souvenirs qu'il est préférable de laisser dans l'ombre, ceux d'avant 1981 »*. Bref, cette compétition n'aura lieu que *« si nos partenaires l'imposent ; nous n'en porterons pas la responsabilité »*.

Enfin, UDF oblige. A ceux qui évoquent l'éventualité de constituer un groupe CDS à l'Assemblée nationale, aussitôt après mars 1986, le père fondateur devenu président de l'UDF a lancé : *« Je ne pense pas que personne puisse avoir cela présent à l'esprit. Ou alors il faut le dire maintenant et faire des listes CDS. »*

Pour M. Lecanuet, d'accord en cela avec M. Barrot, *« c'est au moment où vous choisirez votre candidat à l'élection présidentielle qu'un nouveau courant se constituera »*. Une obligation dont M. Lecanuet parlera sans doute l'année prochaine, à l'occasion de sa visite à la onzième université JDS. A moins que les événements ne l'aient devancé.

M. K.

M. Giscard d'Estaing veut mettre la France « en espadrilles »

Cap-d'Agde. – Du délire. Dans l'amphithéâtre du centre des congrès de Cap-d'Agde, ils sont quatre cents à « l' » attendre. Quatre cents Jeunes Giscardiens qui se balancent au rythme des derniers tubes de l'été qui chantent à tue-tête, qui tapent des mains, se tordent le cou pour essayer de « l' » apercevoir, se hissent sur les fauteuils, échangent des regards impatients. *« On finira avec* le Chant du départ, *lance un « organisateur »*. *« C'est comment déjà ? »*, interroge, inquiète, sa toute jeune voisine qui fait ses premières armes.

Atouts et obstacles

Enfin, après trois-quarts d'heure d'échauffement, quand les mains deviennent rouges et que les voix s'enrouent, « il » est là, Valéry Giscard d'Estaing, au rendez-vous annuel fixé par ses jeunes supporters. Chemise bleu ciel et pantalon de même, bronzé, souriant, heureux ! Il faut dire que la chaleur de l'accueil, l'enthousiasme et la jeunesse d'un tel auditoire redonnent du punch, regonflent à bloc au seuil d'une campagne électorale... Les applaudissements n'en finissent pas. *« C'est qu'on vous aime bien »*, dira Patrick Gérard, le président des Jeunes Giscardiens, qui, tant de fois depuis 1981, a dû expliquer les raisons de l'affection que portent tous les jeunes hommes et femmes à l'ancien chef de l'Etat.

Comme souvent, les Jeunes Giscardiens auront la primeur de quelques-unes des formules que Valéry Giscard d'Estaing a préparées *pendant l'été. Alain Madelin*, délégué général du PR, s'était, quelques jours auparavant, intéressé à l'histoire d'une paire de pantoufles

De notre envoyée spéciale

dont on pouvait supposer qu'elle appartenait à M. Fabius. Valéry Giscard d'Estaing, lui, a parlé d'espadrilles. De quoi donner un choc à François Léotard et aux jeunes candidats du PR, qui, tous les matins, à l'Université d'été de leur parti, font un petit footing derrière leur secrétaire général. Démodés, tennis et chaussures à crampons... L'heure, aujourd'hui, est à l'espadrille.

Bien souvent, a expliqué Valéry Giscard d'Estaing, les jeunes qui ont envie d'entreprendre *« ont le sentiment d'avoir des semelles de plomb »*. *« Eh bien !* a-t-il dit, *il faudra mettre la France en espadrilles ! »* Espadrilles aux pieds et libéralisme en bandoulière, voilà donc les nouveaux libéraux, en cette rentrée au Cap-d'Agde. Car il s'agit de gagner les élections législatives non pas *« pour faire gagner un parti »*, a bien expliqué l'ancien président de la République, mais pour permettre le *« redressement de la France »*.

La « débrouillardise » de ses concitoyens, la *« bonne position »* de la France sur certaines technologies du futur, *« la montée dans la culture française des valeurs libérales »*, voilà en tout cas des atouts. Reste, a précisé M. Giscard d'Estaing, à surmonter quelques « obstacles ». Notamment *« la crainte »* de ceux qui pensent que *« la libération des forces de création »* voulue par les libéraux engendre pour eux *« des solutions inacceptables »*.

« En 1986, le plus grand nombre va sans doute essayer le libéralisme. Il va dire « peut-être », a expliqué le député du Puy-de-Dôme. *Votre tâche sera de transformer ce peut-être en « oui »*.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

JURA : comment devenir député

Lamoura. – M. Fabius fait école au CDS. Pas son œuvre, on s'en doute. L'homme. A tout le moins le genre *« cursus de rêve »*. A l'heure jurassienne de leur dixième université d'été, les jeunes du CDS, qui veulent prendre des cours de trajectoire ascendante rapide, n'ont qu'à fixer les yeux sur un pur produit local pour se faire une idée de la marche à suivre : Philippe Chaix, trente-deux ans à la fin de cette année, candidat à la candidature pour les législatives de mars 1986.

Marche rapide. Qu'on en juge : Sciences-Po, l'ENA, une agrégation de philosophie par surcroît. Une carrière de sous-préfet commencée en 1979, interrompue en 1983. A Lons-le-Saunier précisément, où Philippe Chaix était secrétaire général de la préfecture : *« Je n'avais aucune envie de me consacrer à la défense et illustration de la politique de la gauche. »*

Dès ce moment, les dés sont lancés : *« Des politiques, des socio-professionnels, sont venus me voir et m'ont expliqué qu'ils étaient prêts à m'aider si je m'implantais. »* But de la manœuvre : chasser l'un des deux députés socialistes du département, entièrement acquis après 1981 au PS.

On croyait encore au scrutin majoritaire.

De notre envoyé spécial

Une telle échéance se prépare : l'installation à Lons-le-Saunier est perpétuée. Philippe Chaix passe un an comme secrétaire général de la région de Franche-Comté, que préside M. Edgar Faure. Démission derechef, mais cette fois pour pouvoir briguer un mandat de conseiller général. Le sort tombe sur le petit canton rural d'Arinthod, trois mille cinq cents habitants. Philippe Chaix l'arrache à un socialiste implanté de longue date.

Toutes les flèches

Le président de ce conseil général, là, est CDS, formation à laquelle a adhéré Philippe Chaix par humanisme chrétien et inclination pour le libéralisme, aussitôt après son grand tournant de 1983. Voilà notre énarque rapporteur général du budget du département, bien placé dans mille et un comités et offices, président en plus d'une association Doubs-Jura pour l'organisation des championnats du monde de ski de fond dans le massif jurassien.

Et après ? Un mandat de député sur un plateau pour celui qui dit tranquillement de lui-même : *« Par tempérament, je suis un homme d'ordre, même au sens énergique du mot. »* Il faut un peu de piment, y compris dans les contes de fées. Il y aura trois sièges à pourvoir dans le Jura : un ira au PS sans doute, un au RPR, et un est destiné à l'UDF.

Philippe Chaix n'est pas seul à vouloir ce dernier siège. Gilbert Barbier, adhérent direct de l'UDF, maire de Dôle, député de 1978 à 1981, le convoite aussi. *« Au nom des droits acquis »*, dit ironiquement Philippe Chaix, qui ne l'entend pas ainsi. Contre Gilbert Barbier, *« qui a pris la parole sept fois en trois ans à l'Assemblée »*, il veut éprouver l'impact de ses convictions. Et de ses slogans : *« Enthousiasme et compétence »*, ou *« il faut rentabiliser le choix de ses élus »*.

Et puisque les deux hommes n'ont pu se mettre d'accord sur le nom de celui qui doit céder la « bonne place », les militants décideront. Le 21 septembre à Bletterans, centre géographique du département, les 763 adhérents des diverses composantes de l'UDF écouteront puis trancheront. Le notable bon teint ou le jeune scout sage et dynamique, qui a appris à tailler toutes les flèches. Celles dont on fait les argumentaires convaincants et celles qui font « décoller » les bons dossiers.

MICHEL KAJMAN.

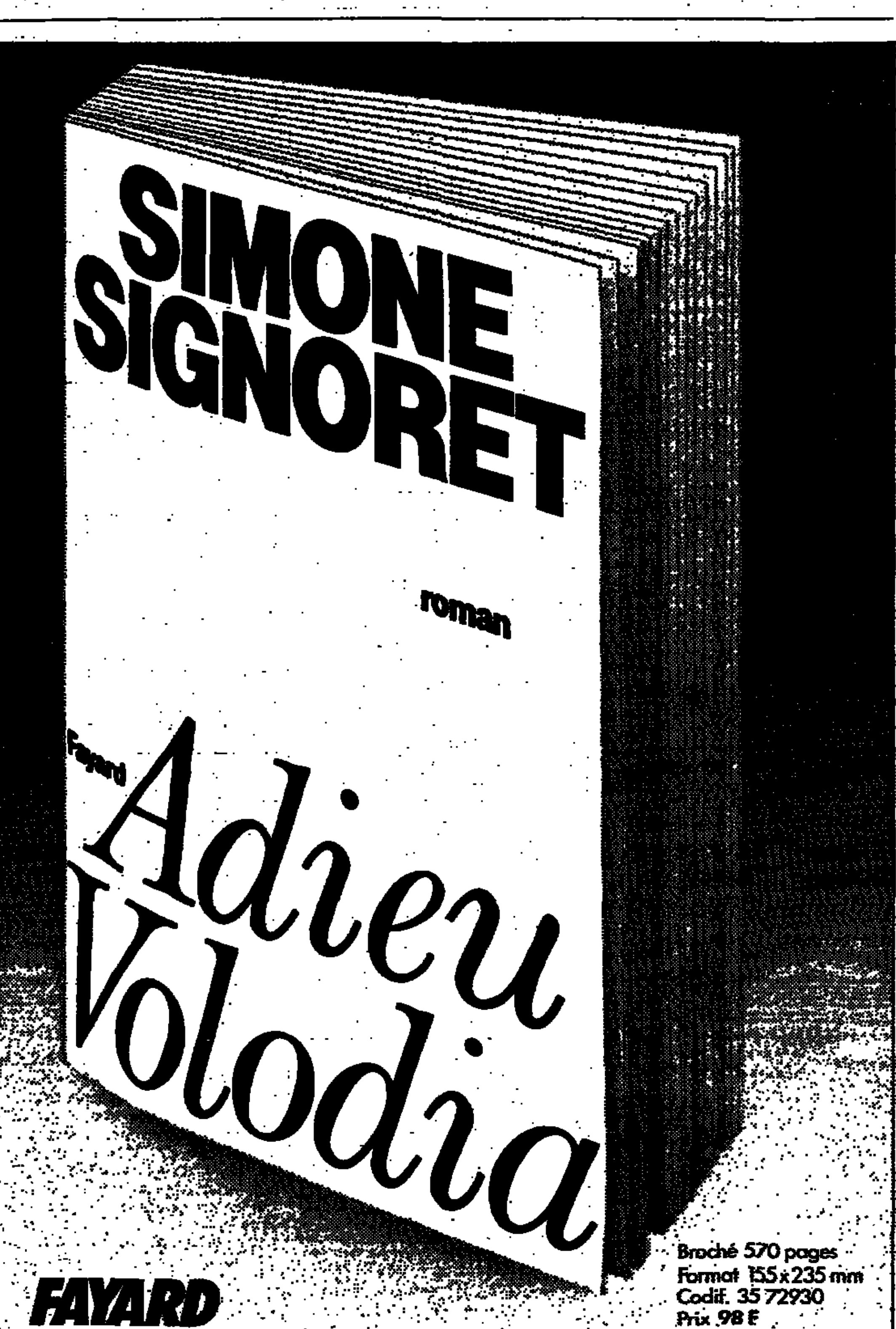
Le paradoxe de la cohabitation

(Suite de la première page.)

Mais il aurait seul la maîtrise de la législation, des finances et de 90 % de la réglementation, disposant ainsi de la plupart des moyens de réformer l'Etat et de le gérer. La menace d'une dissolution n'affaiblirait guère sa puissance, car cette arme de dissuasion reste d'un emploi rare et difficile. Après les législatives en 1986, elle serait probablement inutilisable avant la présidentielle de 1988.

Le paradoxe de la cohabitation tient au fait que son adversaire déclaré est l'homme qui pourrait la pratiquer de la meilleure façon, tandis que ses partisans officiels s'emploient dès maintenant à la faire échouer. Qui ne veut pas cohabiter pourrait le faire mieux que personne, qui dit le vouloir s'ingénie à rendre l'entreprise aussi difficile que possible. Serait-ce parce que tout le monde sait que la cohabitation deviendrait inéluctable si l'opposition actuelle gagnait les législatives ? Comme cette cohabitation donnerait alors l'impression d'un compromis avec l'adversaire – bien qu'étant toute différente, – ceux qui devraient la pratiquer cherchent à se donner par avance un masque d'intransigeance dont peut se dispenser celui qui restera sur l'Aventin pendant cette épreuve.

MAURICE DUVERGER.



Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 28 août. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **CONVENTION INTERNATIONALE**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sur la coopération culturelle, scientifique et technique conclu entre la France et le Népal le 2 mai 1983.

Cet accord donne un cadre juridique à la coopération de la France, notamment en matière culturelle et d'enseignement, et prévoit l'élaboration conjointe de programmes de coopération scientifique et technique entre les deux pays.

● **URBANISME ET CONSTRUCTION**

(Nos éditions du 29 août.)

● **DEVELOPPEMENT LOCAL**

Le secrétaire d'État chargé de l'économie sociale a présenté au conseil des ministres un premier bilan de la politique en faveur du développement local qu'il mène en liaison avec les autres départements ministériels intéressés.

Ce sont les unités économiques de petite dimension qui ont créé, au cours des années récentes, le plus d'emplois. La politique du développement local, qui vise à diversifier l'initiative économique en donnant le goût d'entreprendre à un nombre croissant d'hommes et de femmes, est un complément indispensable à l'effort de modernisation accompli dans tous les secteurs économiques. Dans cette perspective :

1. – *Les actions des réseaux du développement local ont été encouragées.* – Outre les collectivités locales et les chambres consulaires, diverses associations de développement local contribuent au soutien des initiatives économiques.

Des contrats visant à faciliter le développement de leurs interventions ont été signés entre l'État et plusieurs d'entre elles, telles que les boutiques de gestion, les clubs de créateurs d'entreprise, le conseil national des économies régionales et de la productivité, l'association nationale pour le développement local et les pays.

La coopération et la mutualité participent étroitement aux actions menées en ce domaine.

2. – *Le concours de partenaires aux opérations de développement local a été facilité.* – Les grands groupes industriels ont été encouragés à apporter un appui logistique et financier aux initiatives locales. Des contrats en ce sens ont été signés ou sont en préparation avec plusieurs d'entre eux. Parallèlement, les initiatives de collectes de l'épargne de proximité ont été favorisées.

3. – *Des opérations-pilotes de développement local ont été mises en place.* – Le programme lancé en vue de sélectionner vingt expériences locales pour le développement d'activités nouvelles a rencontré un large succès. De nombreux projets ont été présentés et trente-cinq seront, en définitive, aidés dans l'immédiat par l'État au titre de l'année 1985. Ce programme sera poursuivi dans le cadre des moyens du secrétariat d'État.

● **ELECTIONS EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

(Nos éditions du 29 août).

POLITIQUE

LE SABOTAGE DU « RAINBOW-WARRIOR » ET SES DÉVELOPPEMENTS

L'« Ouvéa » a-t-il « parlé » ?

Auckland (Nouvelle-Zélande) *(AFP, Reuter)*. — La police néo-zélandaise a réussi à relever des traces d'explosifs à bord de l'*Ouvéa* lorsque celui-ci a été inspecté par neuf détectives lors d'une escale dans l'île australienne de Norfolk, a affirmé jeudi 29 août un quotidien d'Auckland.

Selon le *New Zealand Herald*, l'*Ouvéa* aurait transporté des explosifs dont la trace aurait été retrouvée lors de prélèvements effectués entre la coque et le sol du yacht, à bord duquel se trouvaient trois officiers français de la DGSE. La police néo-zélandaise s'est contentée, le 29 août, de faire savoir, comme l'affirmait également le quotidien, qu'il y avait bien des experts parmi l'équipe de neuf détectives ayant inspecté L'*Ouvéa* le 15 juillet à l'île de Norfolk. l'*Ouvéa* était arrivé le 13 juillet dans cette île australienne située à plus de mille kilomètres au nord de la Nouvelle-Zélande, d'où il avait quitté le port de Whangarei, le 9 juillet.

La police néo-zélandaise n'a pas démenti les informations publiées par le *New Zealand Herald*, mais le policier chargé de l'enquête sur l'attentat meurtrier contre le *Rainbow Warrior*, le détective superintendant Allan Galbraith, a déclaré jeudi qu'il se refusait à évoquer les résultats de l'expertise parce qu'ils pourraient faire partie des preuves et être utilisés devant une cour de justice néo-zélandaise pour un éventuel procès des trois sous-officiers français.

Les policiers ont précisé qu'ils n'avaient pu arrêter les trois passagers de l'*Ouvéa* sur l'île de Norfolk car ils se trouvaient alors en territoire australien. Le voilier a quitté l'île le lendemain, et toutes les recherches pour le retrouver ont été vaines.

Le journal ajoute que les prélèvements réalisés à bord de l'*Ouvéa* n'ont pas pu être expertisés qu'au retour des policiers à Auckland et que les résultats n'ont été connus qu'au bout de plusieurs jours. C'est pour cette raison que l'*Ouvéa* a pu disparaître. Parmi les documents soumis par les Néo-Zélandais à M. Bernard Tricot, qui a remis lundi au premier ministre français son rapport sur l'affaire, figurait, affirme le journal, un témoignage selon lequel un homme ressemblant fortement à l'un des passagers de l'*Ouvéa* avait été aperçu à bord d'un canot pneumatique dans le port d'Auckland la nuit du sabotage. Ce canot, un Zodiac, a été retrouvé échoué sur une plage deux jours plus tard.

Hauts risques

L'*Ouvéa* a-t-il « parlé » ? Autrement dit, les Néo-Zélandais détiennent-ils la preuve que les trois sous-officiers de la DGSE, officiellement en mission de renseignement sur un bateau dans le Pacifique sud, ne sont pas aussi blancs que le pense M. Bernard Tricot ?

Si la réponse est « oui », les révélations du *New Zealand Herald* ne manqueront pas de susciter des interrogations. Pourquoi les policiers qui ont inspecté l'*Ouvéa* et avaient de tels soupçons sur ses occupents les ont-ils laissé filer ? Parce qu'on était en territoire australien, prétendent, aujourd'hui, les policiers néo-zélandais. L'explication n'est qu'à demi-convaincante. Elle suppose que la police néo-zélandaise aurait eu les moyens de faire prélever certains échantillons de matériau ou de substance sur l'*Ouvéa*, mais pas la possibilité juridique de faire retenir, sous un prétexte quelconque, son équipage, le temps que ces échantillons soient analysés.

Les informations du journal australien, que ne dément pas la police néo-zélandaise, supposent, de plus, que l'équipage de l'*Ouvéa* aurait pris l'extraordinaire risque de laisser des enquêteurs « ennemis » recueillir des preuves accablantes de leur participation à un attentat auquel, du haut en bas de la DGSE, on jure n'avoir pris aucune part.

Un tel impair est possible. Ce n'est pas le premier qu'auraient commis nos agents aux antipodes. Mais on reste confondu par le risque ainsi pris, à la fois par l'équipage de l'*Ouvéa* et surtout par leurs supérieurs hiérarchiques, qui affirment la DGSE innocente de la piteuse expédition contre le *Rainbow-Warrior*.

B. L. G.

Extravagances

(Suite de la première page.)

Lui-même d'ailleurs, non content de multiplier tout au long de ce texte les précautions oratoires, semble prendre un plaisir quasi masochiste à admettre devant les médias qu'après tout il a peut-être été, comme il le dit tout uniment, « *berné* ». Il ne peut tout de même pas ne pas se demander comment il se fait, s'il ne s'agissait que d'espionner des pacifistes, qu'on soit allé recruter... des nageurs de combat.

Peut-on en rester là ? S'en tenir à un rapport sur la valeur duquel son auteur est le premier à exprimer des doutes ? L'actuelle discrétion de l'opposition inciterait à répondre par l'affirmative. La semaine dernière, certains de ses ténors, — à commencer par Charles Pasqua, qui n'a pas peur des mots, — allaient jusqu'à exiger la démission de Laurent Fabius. A présent, Valéry Giscard d'Estaing, qui pense peut-être aussi à la cohabitation de demain, invoque l'adage britannique : *right or wrong, my country*, et le RPR se réfère à « *l'intérêt national* » pour écarter toute polémique de politique intérieure. Raymond Barre se tait. Il n'est pas sûr que si les rôles étaient inversés, un PS dans l'opposition aurait laissé passer ainsi une pareille occasion de dauber sur le pouvoir.

Il serait erroné de parler pour autant de consensus : sur une affaire comme celle-là, il est de toute évidence en échec. A supposer que la responsabilité de la DGSE, à un échelon ou à un autre, soit bien impliquée, ce qu'on lui reprochera, à gauche, c'est d'avoir coulé le *Rainbow-Warrior* ; à droite, de s'y être pris si maladroitement. Deux philosophies contradictoires sont ici aux prises. Reste que, dans la pratique, la politique la plus idéaliste doit faire sa place au réalisme, et que, comme l'a si bien dit Jacques de Bourbon-Busset, une politique « *qui n'obéirait pas à des fins morales... serait, à proprement parler, insensée* ». Tout, en fin de compte, est question de mesure.

De mesure, mais aussi de dignité. Le plus grave dans ce mauvais feuilleton, c'est le préjudice porté à l'image de la France dans une partie du monde où elle n'est déjà pas trop bien vue. Les Etats-Unis et l'URSS ont utilisé copieusement, et le plus souvent impunément, le Pacifique pour leurs essais et manœuvres nucléaires. Mais que la France se permette, en prenant le maximum de précautions, de procéder elle aussi à des expériences atomiques, alors la voilà traînée au banc d'infamie.

La dernière chose à faire dans ces conditions était bien évidemment de détruire un bateau de pacifistes. Et la dernière chose à faire aujourd'hui serait de renoncer à établir la lumière. L'actuel brouillard ne peut profiter qu'aux adversaires de notre pays. Il faut le dissiper au plus vite, en souhaitant bien sûr que les soupçons soient levés de manière plus nette que ne peut le faire le rapport Tricot. Et, à défaut, que soient établies les responsabilités, et sanctionnés, comme le promet Laurent Fabius, les responsables.

ANDRÉ FONTAINE.

Protestation officielle de la Suisse

Berne *(AFP)*. — Le chargé d'affaires suisse à Paris, M. Jacques Reverdin, a protesté officiellement mercredi soir 28 août auprès du Quai d'Orsay à propos de l'utilisation de faux passeports helvétiques par des agents secrets français dans l'affaire Greenpeace, a déclaré le porte-parole du département fédéral (ministère) des affaires étrangères, M. Michel Pache.

M. Reverdin, qui a demandé des éclaircissements supplémentaires aux autorités françaises, a précisé qu'il tenait à ce que ces incidents ne se reproduisent plus, selon M. Pache.

Mardi, M. Bernard Tricot, auteur du rapport sur l'affaire, avait confirmé au correspondant parisien de l'agence de presse suisse ATS qu'il ne faisait « *aucun doute* » que les faux passeports saisis sur les « époux Turenge » avaient été fournis par la DGSE, mais que ce détail ne figurait pas dans son rapport parce qu'il n'avait pas « *de portée sur l'affaire* ».

EN NOUVELLE-ZÉLANDE

M. Lange pourrait revenir sur l'interdiction d'escale opposée aux navires américains équipés d'armes nucléaires

De notre envoyé spécial

Wellington. — « *On dirait que Paris et Washington s'intéressent beaucoup à moi ces temps-ci.* » En recevant le journaliste du *Monde* dans son bureau du dernier étage du building du gouvernement, sorte de gros blockhaus moderne en forme de canon dont l'architecture a fait hurler les puristes de Wellington, M. David Lange a du mal à réprimer un sourire. Un an de pouvoir a suffi à cet ancien avocat de quarante-trois ans pour devenir une star de la politique internationale. En un an, M. Lange s'est trouvé au centre de deux crises internationales majeures.

De l'affaire la plus récente, celle de Greenpeace, il a su se tirer à son avantage. Placé dans une position confortable, celle du pays souverain agressé, il a crié assez fort pour s'attirer la sympathie d'une opinion farouchement francophobe et antinucléaire, tout en laissant à Paris une porte de sortie où M. Fabius s'est engouffré. A tort ou à raison, la promesse française que les coupables seraient jugés est mise au compte de la fermeté néo-zélandaise, même si la presse ne semble pas trop se faire d'illusions sur la valeur d'un tel engagement.

Du second conflit, qui l'oppose aux Etats-Unis à propos du droit d'escale dans les ports néo-zélandais de navires susceptibles de transporter des armes nucléaires, il pourrait bien se sortir beaucoup moins glorieusement.

Le changement de ton du premier ministre à ce sujet, dans les derniers jours, laisse penser qu'il s'apprête à capituler. Le bras de fer entre Wellington et Washington dure depuis le 4 février 1985. Ce jour-là, un destroyer lance-missiles américain, l'*USS Buchanan*, se présente à la limite des eaux territoriales néo-zélandaises et demande à y pénétrer. Après avoir accepté, M. Lange se ravise et refuse l'accès. En effet, Washington, fidèle à sa politique de ne jamais confirmer ni démentir la présence d'armes nucléaires dans ses navires, a refusé de dire si oui ou non le *Buchanan* en était équipé. Or l'interdiction de passage des navires américains susceptibles de transporter des armes nucléaires était l'un des points forts du programme électoral du Parti travailliste, dont une large fraction de la base est composée de militants pacifistes et antinucléaires. M. Lange lui-même, depuis son entrée en fonctions, n'a eu de cesse de plaider pour la dénucléarisation du pays et de toute la région du Pacifique sud.

Ingénuité

« *Pourquoi un pays que personne ne menace se doterait-il d'armes nucléaires ? Pourquoi la région la plus stable du monde deviendrait-elle une arène stratégique pour les armes nucléaires ?* », demandait-il ainsi en mars dernier à les syndicalistes britanniques. Et ce fils d'un médecin méthodiste, lui-même profondément croyant, de répéter à qui voulait l'entendre que « *les armes nucléaires sont moralement indéfendables* ». Non sans une certaine dose d'ingénuité, le premier ministre ajoutait dans la foulée que la Nouvelle-Zélande n'entendait nullement remettre en cause sa participation à l'ANZUS ; ce pacte qui lie Wellington à l'Australie et aux Etats-Unis a été conclu en 1951, quand les deux anciens « dominions » britanniques, au lendemain de la seconde guerre mondiale, se rendirent compte que la mère patrie n'était plus en mesure d'assurer leur sécurité. Rédigé en termes très vagues, le pacte ne fait pas explicitement obligation aux membres de l'alliance d'ouvrir leurs ports dans n'importe quelles conditions aux navires de guerre de leurs partenaires. Mais ce consentement avait toujours été accordé par les gouvernements conservateurs.

En adoptant cette position ambiguë — oui à l'alliance, non aux escales des bâtiments nucléaires, — M. Lange tentait de coller au plus près à son opinion publique. Si les deux tiers des Néo-Zélandais, les sondages l'ont montré, sont favorables au maintien de l'ANZUS, la même proportion souhaite faire de leur pays une zone dénucléarisée. Quatre-vingt-dix conseils municipaux, représentant les deux tiers de la population, se sont symboliquement déclarés « *nuclear free* » (dénucléarisés). De récentes descriptions apocalyptiques des effets de l'« *ère nucléaire* » ont littéralement traumatisé les Néo-Zélandais, en leur montrant que leur îlot de tranquillité, « *cette Suisse du Pacifique* », sans ennemis ni problèmes, située « *dans la région la plus stable du monde* », pourrait bien souffrir autant que les autres d'un cataclysme mondial.

Comme on pouvait s'y attendre, l'administration Reagan s'est montrée parfaitement insensible au prêche de M. Lange et aux frayeurs de l'opinion néo-zélandaise. Ulcérés par les rebuffades infligées au *Buchanan*, les Américains annoncèrent dans la foulée l'annulation de manœuvres conjointes avec les Néo-Zélandais. Les services de renseignement américains ont, depuis, ralenti le flux des informations transmises à leurs homologues néo-zélandais, et les militaires néo-zélandais en poste aux Etats-Unis, quand leur mission prend fin, ne sont pas renouvelés. Bref, les relations sont au plus bas.

L'ambition de M. Lange de mener une politique indépendante en Afrique australe est encore venue accroître la tension. La fermeture du consulat d'Afrique du Sud à Wellington, l'annonce de l'ouverture d'une ambassade néo-zélandaise dans un des Etats de la « ligne de front » (en principe, le Zimbabwe) ne pouvaient qu'irriter davantage les Américains.

Les Etat-Unis font état d'autre part de plusieurs signes d'un regain d'intérêt soviétique dans cette région du monde : Tass lui consacre de plus en plus de dépêches. Le minuscule archipel de Kiribati (îles Gilbert et Ellice), lassé de réclamer en vain des dédommagements aux Américains qui braconnent dans sa zone de pêche, vient de conclure un accord avec l'URSS, qui va ouvrir aux « chalutiers » soviétiques ses eaux poissonneuses. Au terme de cet accord, l'URSS offrirait à l'archipel million et demi de dollars par an, soit... le quart du budget annuel du pays.

Reddition

Il se murmure aussi que le Vanuatu, l'ancien « condominium » franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, dirigé par le pasteur Walter Lini, serait sur le point de conclure un accord du même ordre. Sans compter les Chinois qui pointent le bout du nez : Pékin vient d'ouvrir des ambassades en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux îles Fidji et au Samoa occidental.

Mais les Américains redoutent la contamination de l'Australie où ils possèdent plusieurs installations militaires, alors qu'ils n'en ont aucune en Nouvelle-Zélande. Ils ne peuvent cependant que se sentir rassurés, le gouvernement travailliste australien de M. Bob Hawke n'ayant manifesté aucune intention d'emboîter le pas à M. Lange.

Il est clair que la Nouvelle-Zélande n'est pas de taille à soutenir longtemps un bras de fer avec les Etats-Unis, qui absorbent 15 % de ses exportations et auxquels Wellington doit 30 % de sa dette extérieure qui est de 12 milliards de dollars néo-zélandais. Que le Congrès américain vienne à taxer le veau néo-zélandais, et la fragile économie du pays s'effondre. Martelés avec insistance par l'opposition conservatrice, favorable pour sa part à une coopération militaire avec le grand protecteur, ces arguments n'ont pas pu ne pas ébranler M. Lange. Le premier ministre a commencé d'amorcer une révision de ses positions en laissant entendre qu'il n'était pas question de faire voter par le Parlement une loi proclamant la dénucléarisation du Pays, comme l'exige l'aile gauche du parti travailliste qui réclame le retrait de l'ANZUS.

M. Lange vient ces derniers jours de donner, ces derniers jours, des signes encore plus nets que la reddition est imminente. De plusieurs déclarations très embarrassées, il ressort qu'à l'avenir il décrétera lui-même si les bâtiments américains sont, ou non, équipés d'armes nucléaires. Si l'on comprend bien le premier ministre — mais il est vrai qu'on n'est jamais sûr de bien le comprendre, — on ne chercherait plus trop à savoir ce que contiennent les navires qui demanderaient à mouiller en Nouvelle-Zélande. On pourrait ainsi se rapprocher d'une solution à la japonaise : théoriquement, Tokyo ne veut pas entendre parler d'armes nucléaires ; mais, dans la pratique, on ferme les yeux.

Plusieurs indices viennent confirmer cette interprétation. Attendu le mois prochain à Washington, le vice-premier ministre, M. Geoffrey Palmer, a éprouvé les plus grandes difficultés à obtenir un entretien avec M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, mais il l'a finalement eu, ce qui laisse supposer que les Américains ont, peut-être, des assurances de Wellington.

Pour d'évidentes raisons de politique intérieure, M. Lange ne peut cependant pas reconnaître qu'il capitule. Un reniement lui sera difficile à faire avaler à l'aile gauche, qu'il affronte ce week-end lors du congrès travailliste de Christchurch, dans le sud du pays.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

• *Des excuses pour Mme Thatcher ?* — Le leader du Parti libéral britannique (opposition), M. David Steel, a estimé, mercredi 28 août, que Mme Margaret Thatcher, devrait demander des excuses au gouvernement français pour l'« *ignoble attentat* » commis contre le *Rainbow-Warrior*. M. Steel reproche, notamment, à Mme Thatcher d'avoir gardé le silence, « *après que l'on eut suggéré, à Paris, que les services secrets britanniques étaient impliqués* ».

• *M. BERNARD PONS : la France dans le Pacifique.* — M. Bernard Pons, qui intervenait, mercredi 28 août, devant les jeunes du RPR réunis à Pontarlier, a déclaré à propos de l'affaire Greenpeace qu'« *il n'est pas question de faire supporter par l'armée les responsabilités politiques* ». L'ancien secrétaire général du RPR a ajouté : « *L'affaire Greenpeace est un peu de la même veine que celle de la Nouvelle-Calédonie, car beaucoup de grandes nations n'acceptent pas la place de la France dans le Pacifique et cherchent à l'y évincer par tous les moyens.* »

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le gouvernement territorial cesse ses fonctions

« *Nous avons pris nos dispositions pour que les manœuvres, les oppositions, les violences que l'on a connues, et qui ne sont pas acceptables, puissent être évitées* », a déclaré M. Edgard Pisani, mercredi 28 août sur FR 3, en évoquant les prochaines élections régionales en Nouvelle-Calédonie. Un décret publié au *Journal officiel* de mercredi a, en effet, fixé la date de celles-ci au 29 septembre (*le Monde* du 29 août)

Au cours du conseil des ministres, M. Pisani a rappelé que chaque bureau de vote sera présidé par un magistrat ; une commission de contrôle, composée de magistrats, surveillera le scrutin dans chacune des quatre régions créées par la loi sur l'évolution du territoire. Le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie a expliqué que toutes les dispositions ont été prises pour le bon déroulement de la mission de ces magistrats et de celle du représentant de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle qui se rendra sur place pour surveiller la campagne à la radio et à la télévision.

M. Pisani a aussi fait part à ses collègues de son « *indignation* » devant les propos tenus récemment par M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, qui, au cours d'un voyage sur le territoire et au retour de celui-ci, avait mis en cause l'attitude de certains fonctionnaires (*le Monde* du 24 août). De leur côté les sections du tribunal de première instance de Nouméa de l'Union syndicale des magistrats (modérée) et du Syndicat de la magistrature (gauche) ont publié, mercredi, un communiqué commun pour contester les accusations portées par M. Léotard sur le fonctionnement actuel de la justice en Nouvelle-Calédonie.

De notre correspondant

Nouméa. — On a beau s'y attendre, il est parfois des jours où la réalité a un goût amer. Ce jeudi 29 août restera pour les ministres du gouvernement territorial une date sombre. La publication au *Journal officiel* de Nouvelle-Calédonie du décret de convocation des électeurs pour le scrutin régional du 29 septembre vient de mettre un terme à neuf mois d'une autonomie interne tourmentée.

Jeudi, les neuf ministres territoriaux et le président Dick Ukéiwé ont remis officiellement les locaux du gouvernement à l'administration par l'intermédiaire de M. Bernard Lemaire, qui occupe les fonctions de secrétaire général du territoire. Chacun des membres de l'exécutif local va retourner à ses activités antérieures : l'un à son agence immobilière, un autre à sa chaîne de grands magasins, un troisième à son étude d'avocat.

La plupart ne quitteront que temporairement la scène politique. Dans les prochains jours, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) devrait décider de la place des anciens ministres sur les listes électorales. M. Ukéiwé — toujours interdit de séjour dans son île natale de Lifou — devrait se présenter dans la région centre pour briguer la présidence du conseil de région qu'il cumulera avec son mandat de sénateur.

Pour le reste du personnel gouvernemental, les sorts sont variés. Les contractuels — plantons, chauffeurs ou secrétaires le plus souvent — se retrouvent sans emploi. Environ quinze fonctionnaires territoriaux seront chargés d'assurer la transition entre le secrétariat général du gouvernement et celui de l'administration d'Etat. Des contacts efficaces entre M. Max Aubert, pour le RPCR, et le préfet M. Hubert Blanc, pour le Haut Commissariat, ont permis que cette période incertaine puisse s'amorcer en bonne intelligence, fait-on remarquer des deux côtés. Un constat inespéré il y a quelques mois, lorsque furent rendues publiques les grandes lignes de ce nouveau statut.

Un des termes de cet accord a consisté en plusieurs créations de postes à l'Assemblée territoriale, laquelle reste en place, a tenu à souligner son président, jusqu'à la première réunion du congrès. Par une multiplication de chefs de cabinet, adjoints et attachés divers, une dizaine d'anciens membres de cabinets ministériels ont trouvé refuge dans l'immeuble de l'Assemblée territoriale en attendant la mise en place des nouvelles institutions où leur utilité sera moins discutée. D'autres fonctionnaires « amis » du RPCR vont échouer dans d'obscurs services, comme celui des hypothèques, des domaines ou du fisc.

Le gouvernement territorial a profité de ces derniers jours d'existence pour distribuer quelque manne dans plusieurs localités de brousse en espérant que les électeurs s'en souviendront au moment de la consultation. « *C'est de bonne guerre* », commente un cadre du RPCR.

Le trou

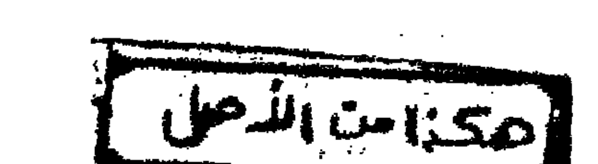
Du côté du Haut Commissariat, on se montre cependant préoccupé par l'état des finances laissées par l'administration de M. Ukeiwé. Les premiers à tirer la sonnette d'alarme ont été les indépendantistes modérés du LKS (Libération kanake et socialiste) qui ont parlé d'un déficit probable de 1 milliard de francs CFP (55 millions de francs français). Au gouvernement territorial on ne nie pas l'existence d'un déficit, mais on l'explique : « *Le budget du territoire s'est exécuté tout à fait normalement du côté des dépenses*, a indiqué le ministre des finances, M. Pierre Frogier ; *les impôts directs ont été recouvrés tout à fait normalement grâce au civisme des Calédoniens, mais pour ce qui concerne les impôts indirects et notamment les droits d'entrée, nous contastons une moins-value importante, que nous évaluons à 1,5 milliard de francs CFP (82,5 millions de francs français), sur une prévision budgétaire en terme de recettes douanières de plus de 9 milliards (495 millions de francs).* »

Ce déficit, qu'un autre membre du gouvernement qualifie d'« imparable », ne va guère faciliter la tâche d'une administration déjà aux prises avec de sérieuses difficultés financières.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

• *Ouverture d'une information après les élections cantonales de la Réunion.* — Le procureur de la République de Saint-Denis de la Réunion a ouvert, le mercredi 28 août, une information sur les incidents qui ont marqué dimanche 25 août les deux élections cantonales partielles de Saint-André (*le Monde* du 27 août).

Le Parti communiste réunionnais a annoncé son intention de déposer un recours contre l'élection de M. Louis Virapoullé, UDF, sénateur, dans le premier canton de Saint-André, et contre celle de M. Jean-Paul Virapoullé, responsable de l'UDF pour le département, dans le second canton. M. Jean-Paul Virapoullé, maire de Saint-André, a décidé de porter plainte pour le vol de certaines listes d'émargement.



هكذا من الأصل



société

MÉDECINE

ÉCHANGE D'ENFANT A BORDEAUX

Retour d'affection

Le *don-abandon* de nouveau-nés va-t-il supplanter la pratique naissante des locations *d'utérus* ? A Dax, une femme, mère de deux jumelles, après avoir été inséminée avec le sperme de son beau-frère, donne « devant notaire » ses enfants à sa sœur qui, avec son mari, les adoptera. A Bordeaux, un échange similaire, réalisé il y a quelques jours (*le Monde* daté 25-26 août), apparaît ni aussi simple que prévu, ni aussi anonyme qu'annoncé.

De notre correspondant

Bordeaux. — A malin, malin et demi. Lorsque « Sophie », la quarantaine, et son amie Daisy, de dix ans sa cadette, ont poussé, il y a une dizaine de jours, la porte de la rédaction bordelaise du quotidien *Sud-Ouest*, elles ignoraient que leur démarche allait leur causer beaucoup de tracas. Elles venaient tout simplement raconter leur histoire, pensant que leur expérience pouvait être utile aux femmes confrontées aux mêmes problèmes qu'elles. *« Nous voulions montrer aux autres que l'on peut avoir des enfants sans louer un ventre, sans avoir d'argent »*, avaient-elles expliqué, voulant absolument garder l'anonymat.

Dans l'esprit de ces deux femmes complices avait germé une incroyable idée que, petit à petit, elles avaient fait admettre à leurs maris. En novembre dernier, Daisy, enceinte, avait promis à Sophie que l'enfant à naître lui serait « offert ». Neuf mois durant, les femmes avaient réussi à tromper leur entourage, l'une se fabriquant un embonpoint à l'aide de coussins, l'autre accumulant les subterfuges pour tenter de masquer son état.

Mais si Daisy et Sophie sont parvenues, non sans peine, à mener à bien la première partie de leur plan, il apparaît aujourd'hui qu'elles ont présumé de leurs forces. En acceptant de narrer à nouveau leur aventure, elles se sont définitivement découvertes. Mardi soir, effarée, Sophie s'est vue sur le petit écran, parfaitement identifiable, alors qu'elle devait être filmée de dos.

Tout de suite après l'émission, le téléphone sonnait ; atterrés, les parents de Sophie venaient de reconnaître leur fille.

Depuis, les deux femmes se cloîtrent. La mère « receveuse » couve de tout son amour Grégory, qui, lui aussi, pour les besoins de la cause, porte un prénom d'emprunt. Sa « vraie » mère, elle, semble maintenant prendre conscience de l'énormité du contrat. Elle ne songe plus qu'à avoir un autre enfant, *« rien que pour elle »*...

(Intérim.)

POUR PRÉVENIR L'ÉPIDÉMIE DE SIDA

Les autorités françaises envisagent la mise en vente libre des seringues

Les autorités sanitaires françaises envisagent d'autoriser la vente libre des seringues dans les officines pharmaceutiques. Telle est la principale conclusion d'une réunion d'information organisée, le mercredi 28 août, par le secrétariat d'Etat à la santé, réunion à laquelle ont participé les principaux spécialistes français du SIDA (1).

Mise en place par voie réglementaire, l'interdiction de la vente libre des seringues dans les officines pharmaceutiques — excepté sur prescription médicale — a pour but, depuis 1972, d'aider à la prévention de la toxicomanie par voie intraveineuse. L'épidémie de SIDA amènera-t-elle à revoir ces dispositions ?

Depuis quelques semaines, plusieurs médecins spécialistes ont réclamé la levée d'une telle restriction. L'argumentation est simple. Elle fait notamment valoir que le SIDA, comme d'autres maladies transmissibles, trouve un vecteur privilégié dans l'utilisation collective de seringues contaminées. *« Si la France reste encore relativement épargnée par le phénomène,* explique-t-on à la direction générale de la santé, *d'autres pays comme l'Espagne ou l'Italie sont particulièrement touchés. »* Un phénomène qu'on suppose dû en partie à l'impossibilité de se procurer — en France — librement des seringues et des aiguilles à usage unique. Les toxicomanes, explique-t-on en substance, sont ainsi amenés à échanger des seringues, d'où le risque potentiel d'accélérer la dissémination de l'épidémie.

Faut-il pour autant libéraliser la vente des seringues en pharmacie ? Un vrai dilemme puisque rien, à commencer par le rite de l'utilisation collective de la même seringue et les comportements suicidaires de nombreux toxicomanes, ne permet de prévoir le bénéfice d'une telle opération. Une opération encore risquée aussi puisqu'il reste à convaincre le corps médical — en grande partie réticent — et à démontrer qu'il n'y a aucun danger à souffler ainsi le chaud et le froid sur ce qui, qu'on le veuille ou non, a, dans une France qui continue de prohiber l'utilisation des drogues par voie intraveineuse, valeur de symbole.

JEAN-YVES NAU.

(1) A cette occasion, le professeur Jacques Roux, directeur à la santé, a annoncé, en présence de M. Jean de Kervasdoué, directeur des hôpitaux, que le dépistage sérologique des anticorps « anti-SIDA », bien que non-inscrit à la nomenclature de la Sécurité sociale, est dorénavant effectué à titre gratuit dans les établissements hospitaliers français.

JUSTICE

Prisons-passoires à la Guadeloupe

L'administration centrale prend des mesures

Correspondance

Pointe-à-Pitre. — Quarante détenus se sont évadés des deux maisons d'arrêt que compte la Guadeloupe entre le 9 mai 1984 et le 18 août dernier. Détenus de droit commun pur ou détenus politiques (on se souvient de l'évasion de Luc Reinette, cerveau présumé de l'Armée révolutionnaire des Caraïbes, le 16 juin dernier), plusieurs d'entre eux ont, semble-t-il, bénéficié de complicité à l'intérieur même des prisons. *« Les dossiers ont été transmis aux agents et à la chancellerie,* explique M. Indo, directeur des établissements pénitentiaires de la Guadeloupe, *et l'enquête est en cours. »*

De même source, on apprend que des mesures vont être enfin prises en attendant la construction du futur centre pénitentiaire de Baie-Mahault, à 6 kilomètres au sud de Pointe-à-Pitre.

De nombreux détenus se sont évadés ces quinze derniers mois des deux maisons d'arrêt de la Guadeloupe, celle de Pointe-à-Pitre (d'une capacité de 126 places, mais accueillant souvent 200 détenus) et celle de Basse-Terre (où l'on a déjà compté 282 détenus pour 139 places...)

Bien souvent, les prisonniers s'évadent dans des circonstances pour le moins rocambolesques. Quatre militants indépendantistes guadeloupéens, condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement (Luc Reinette purgeait trois peines de dix, sept, et six ans), s'étaient « fait la belle », le 16 juin dernier, en menaçant les gardiens avec des manches à balai taillés en pointe. Au mois de décembre 1984, deux détenus, jusqu'alors de droit commun pur, s'étaient évadés de la prison, construite en 1860, de Pointe-à-Pitre. Ils avaient avoué par la suite qu'*« on les avait fait sortir »*, et avaient été mêlés, dans un procès, à des militants indépendantistes, le 15 juillet dernier. D'autre part, ils auraient été chargés d'exécuter un « contrat » en éliminant le premier substitut du procureur de la République de Pointe-à-Pitre, M. Jean-Louis Bec (*le Monde* du 26 juin 1984).

Dans la nuit du 25 au 26 juillet dernier, lors des événements qui secouaient l'agglomération de Pointe-à-Pitre, deux mutineries avaient lieu, coup sur coup, dans cette prison vétuste, et au total vingt-cinq détenus avaient pris la fuite...

Il était grand temps pour l'administration pénitentiaire d'annoncer des mesures... A commencer par l'achat d'un terrain (les tractations sont en cours, selon le sous-préfet de Pointe-à-Pitre, M. Hubert Fournier), situé à Baie-Mahault, à quelques kilomètres au sud de Pointe-à-Pitre. C'est là que, contrairement aux souhaits de la population, sera installé le futur centre pénitentiaire de la Guadeloupe. Selon un membre du conseil municipal de Baie-Mahault (le maire, M. Edouard Chammougon, est un proche de l'ancien président du conseil général Mme Michaux-Chevry), la préfecture de la région Guadeloupe aurait exercé des pressions sur la municipalité afin qu'elle donne un avis favorable à l'installation du futur centre pénitentiaire sur le terrain de la commune. *« Comme nous avions besoin de subventions, nous avons été obligés de céder »*, affirme ce membre du conseil municipal. Ainsi, depuis le mois de juin dernier, l'avis favorable a été donné à un projet qui devrait se concrétiser d'ici quelques années.

En attendant, l'administration centrale a pris des mesures, qui entreront en vigueur au 1er septembre prochain. C'est ce qu'a annoncé, cette semaine, M. Indo, ancien sous-directeur de Fleury-Mérogis, depuis octobre 1984 à la tête des établissements pénitentiaires de la Guadeloupe. L'organigramme du personnel, qui prévoit actuellement vingt-trois employés, sera augmenté de huit personnes, huit surveillants d'origine antillaise ayant demandé leur retour en Guadeloupe. Dans le même temps, un nouveau surveillant-chef sera chargé de la surveillance générale et de la formation du personnel.

Un crédit de 9 millions de francs a, d'autre part, été débloqué pour l'aménagement et la restauration des deux maisons d'arrêt au cours des années 1985 à 1989.

ALAIN GILLES.

● *Nomination de magistrats.* — Par décret au *Journal officiel*, M. Claude Jorda, qui restera, jusqu'à la fin du mois de septembre, directeur des services judiciaires à la chancellerie, a été nommé procureur général à Bordeaux. Quatre autres procureurs généraux ont été nommés : MM. Pierre Galmiche à Rennes, Claude Pascal à Angers, Henri Jacquemin à Fort-de-France et Jacques Brun à Saint-Denis-de-la-Réunion.

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

Forget ferre Curren

New-York. — Récemment naturalisé Américain, l'ex-Sud-Africain Kevin Curren a dit clairement, mercredi 28 août, tout le mal qu'il pensait des Internationaux des Etats-Unis. *« Les dirigeants de la fédération américaine de tennis ont été fous de construire un stade pareil dans un environnement aussi épouvantable ». Brutale franchise ou déception radicale ?*

Le récent finaliste de Wimbledon n'a jamais été à l'aise sur le ciment new-yorkais mais, tête de série n° 5, il ne s'attendait sûrement pas à être éliminé au premier tour en trois sets (7-6, 6-1, 6-2) par le Français Guy Forget, classé 63e mondial. C'est pourtant la mésaventure qui a précédé ces commentaires vengeurs et qui a souligné une fois encore la fragilité nerveuse de Curren.

« Les gauchers ne me conviennent pas », a dit encore Curren, qui avait pourtant éliminé McEnroe et Connors à Wimbledon. Dès qu'il doute, son engagement perd toute efficacité, et il se retrouve comme un chasseur sans munition.

« Pendant le premier set, il a très bien servi. Je ne pouvais pas du tout retourner. Toutefois, j'ai eu un peu de chance dans le tie-break *où il a fait une double faute. Après quoi, il n'a plus aussi bien servi. Cela m'a permis de frapper de bons retours et de faire la différence »*, a noté Forget battant ainsi Curren avec ses propres armes : il a réussi deux fois plus d'aces, (16 contre 8). *« Il a sûrement un des engagements les plus difficiles à prévoir »*, a reconnu

De notre envoyé spécial

Curren, qui était incapable de deviner d'où la balle allait arriver.

« Il est plus facile de battre une tête de série au premier tour que dans la suite de la compétition. Il n'est pas encore rodé à la surface et on n'a rien à perdre. Ce n'est plus pareil en quarts de finale », a précisé le Marseillais, qui n'avait pas gagné un match depuis plus d'un mois, mais qui avait eu mille dollars d'amende pour mauvaise conduite sur le court. *« Cette fois je me suis particulièrement appliqué à montrer que je savais me tenir »*, a dit Forget. Au reste, il a pris cette victoire, qui constitue la plus grosse surprise du premier tour, avec un grand calme.

Sacré champion du monde juniors en 1982, année où le Suédois Mats Wilander gagnait pour la première fois à dix-sept ans les Internationaux de Roland-Garros, Forget a connu depuis bien des désillusions, et il prend aujourd'hui les événements avec plus de détachement. *« Beaucoup de gens attendaient trop de moi, trop tôt. J'en apprends un peu plus chaque semaine et je m'améliore petit à petit »*. Bien remis en selle par l'entraîneur Georges Deniau, après une expérience malheureuse avec un *coach* étranger, il a été handicapé ces derniers mois par une blessure au coude. Forget a désormais récupéré tous ses moyens. Mais il se refuse à faire tout pronostic pour le deuxième tour.

Ainsi, il a été mené 3-1, dans la première manche qu'il devait ensuite enlever 6-4, puis il s'est retrouvé, après avoir perdu trois jeux consécutifs dans le troisième set, alors qu'il y avait eu 2-1 au tableau d'affichage en sa faveur. Mais décidément, dans les moments difficiles, Leconte ne « disjoncte » plus comme naguère. Il a aligné quatre jeux pour conclure. Il l'avait montré lors des deux précédentes épreuves du grand chelem en atteignant les quarts de finale, il reste maître de son tennis et arrive à jouer sur un très haut registre pour reprendre le commandement des opérations.

Tout cela a donné au public américain une très bonne opinion des tennismen français. Excepté Tarik Banhabiles, incapable de se concentrer face à Vitas Gerulaitis, ils ont tous passé le premier tour assez brillamment. A une heure un peu trop matinale pour qu'il soit parfaitement réveillé, Yannick Noah a facilement disposé de l'Anglais Jeremy Bates en trois manches. Cinq sets ont été nécessaires à Thierry Tulasne pour venir à bout du Tchécoslovaque Jaro Navratil, qui a perdu le dernier set blanc.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Premier tour

Simple messieurs

Lendl (Tch., n° 2) b. Lapidus (EU), 6-2, 6-1, 6-3 ; Noah (Fra., n° 7) b. Bates (GB), 6-3, 7-6 (7-4), 6-3 ; Jaite (Arg.) b. Sundström (Suè., n° 14), 6-4, 2-6, 6-2, 6-3 ; Forget (Fra.) b. Curren (EU, n° 5), 7-6 (7-4), 6-1, 6-2 ; Gérulaitis (EU) b. Benhabilès (Fra.), 7-6 (7-4), 3-6, 7-5, 7-5 ; Connors (EU, n° 4) b. Muller (Afr. S.), 6-4, 6-3, 4-6, 6-2 ; Tulasne (Fra.) b. Navratil (Tch.), 6-7 (8-10), 6-3, 6-7 (6-8), 6-3, 6-0 ; Leconte (Fra.) b. Fibak (Pol.), 6-4, 6-3, 6-4 ; Edberg (Suè., n° 11) b. Clerc (Arg.), 6-4, 6-3, 6-3 ; Davis (EU, n° 15) b. Cierro (It.), 6-4, 6-0, 6-4 ; Mecir (Tch., n° 9) b. Kohlberg (EU), 5-7, 4-6, 7-6 (7-4), 7-5, 6-4.

Simple dames

C. Evert-Lloyd (EU, n° 1) b. J. Thompson (Aus.), 6-1, 6-3 ; K. Skronska (Tch.) b. S. Amiach (Fra.), 6-4, 6-7 (8-10), 6-2 ; S. Graf (RFA, n° 11) b. P. Fendick (EU), 4-6, 6-1, 7-5 ; P. Shriver (EU, n° 4) b. T. Scheuer-Larsen (Dan.), 6-3, 6-3 ; M. Navratilova (EU, n° 2) b. P. Paradis (Fra.), 6-2, 6-1 ; L. Allen (EU) b. C. Suire (Fra.), 6-4, 6-2 ; C. Lindqvist (Suè., n° 13) b. M. Gurney (EU), 6-1, 6-0 ; A. Holikova (Tch.) b. K. Rinaldi (EU, n° 9), 7-6 (7-3), 7-6 (8-6).

(Entre parenthèses figurent la nationalité des joueurs et joueuses, et leur rang comme tête de série.)

Forget-Leconte au deuxième tour

Le match pourtant ne devrait pas manquer d'intérêt : Forget affrontera en effet un autre gaucher français, Henri Leconte. L'entraîneur de celui-ci, Patrice Dominguez, a pu constater que le revers de Forget était assez faible et conseillera assurément à son protégé d'exploiter cette faille technique.

Mais avant de se retrouver pour la première fois devant l'ancien champion du monde juniors, Leconte avait à franchir mercredi un obstacle non négligeable : Wojtek Fibak. A trente trois ans, le Polonais reste un des adversaires les plus redoutés du circuit.

Son expérience et son sens tactique lui permettent de faire face à des situations apparemment très compromises. D'ailleurs, Leconte s'en méfiait comme la guigne : Fibak l'avait éliminé au premier tour du tournoi de Gstaad en juillet dernier. Il était vrai que le numéro deux français était alors passé sans transition de l'herbe de Wimbledon, où il venait de battre le Tchécoslovaque Ivan Lendl, à la terre battue suisse. Malgré cet avertissement, Leconte a été mis en difficulté sur le ciment américain dès qu'il a relâché la pression.

SCIENCES

MANŒUVRES DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

L'URSS a signé un accord avec l'organisation Intelsat

L'URSS a signé, le 27 août, un mémorandum d'accord avec l'organisation internationale de télécommunications par satellite Intelsat. Il permettra une utilisation accrue par l'Union soviétique des circuits d'Intelsat pour le transport des communications téléphoniques, de données informatiques et surtout d'émissions de télévision. L'URSS a diffusé, en 1984, 441 heures de programmes de télévision au travers d'Intelsat, ce qui représente 1 % environ des transmissions de l'organisation. En outre, l'accord prévoit un échange d'informations techniques et financières.

Intelsat est une organisation internationale non lucrative créée il y a vingt et un ans qui regroupe 109 pays de l'Ouest et du Sud et qui dispose d'un monopole sur les liaisons internationales. Les pays de l'Est n'en font pas partie et sont unis dans l'organisation concurrente Interspoutnik depuis 1971 (la Chine et le Vietnam sont membres d'Intelsat). Néanmoins, ces deux réseaux de télécommunications spatiales sont interconnectés et des échanges ont lieu. L'accord reste soumis à l'approbation des pays membres, en particulier des Etats-Unis, qui entendent vérifier qu'il ne conduira à aucun transfert de technologies « sensibles » vers Moscou.

Au-delà de son aspect commercial et technique, cet accord intervient au moment où Intelsat voit son monopole remis en question par M. Reagan. Celui-ci vient en effet d'autoriser le lancement de satellites privés (*le Monde* du 28 juillet), décision qui risque de hausser les tarifs des liaisons vers les pays du Sud et a soulevé de vives contestations de leur part. Ainsi Moscou renforçant ses liens avec l'organisation en prend la défense quand Washington l'attaque. Le procédé est habile et non sans arrière-pensées diplomatiques. La question qui se pose maintenant est de savoir si l'URSS peut aller plus loin en devenant membre d'Intelsat (*le Monde* du 15 mars 1985). Le directeur général de l'organisation, M. Colino, a déclaré qu'il le souhaitait... Une façon de faire pression sur les Etats-Unis pour qu'ils tempèrent leurs remise en cause du monopole de l'organisation et leur appétit de « déréglementation » des télécommunications internationales.

EN BREF

La multiplication des agressions contre les transports de fonds

Des syndicats écrivent à M. Joxe

Après l'attaque, le 26 août, du siège de la société Protecval à Saint-Laurent-du-Var (*le Monde* des 27 et 28 août), au cours de laquelle un policier, Alain Claverie, avait été tué, les syndicats CGT des transports et de la société Protecval demandent, dans une lettre ouverte au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, quels moyens il compte mettre en œuvre pour enrayer la vague d'agressions contre des convoyeurs de fonds.

Très inquiets des *« armes de guerre et moyens sophistiqués »* employés par les malfaiteurs, les syndicats rappellent qu'ils ont, en vain, demandé au préfet de police une escorte des forces de l'ordre.

Au cours des obsèques du policier, qui ont eu lieu à Cagnes-sur-Mer, le directeur de la police nationale, M. Pierre Verbrugghe, s'est engagé à donner *« un coup d'arrêt brutal à cette vague de violence et de vols à main armée. Tel est,* a-t-il dit, *l'engagement que je prends au nom du ministre de l'intérieur et de la décentralisation. »*

Dans la foule qui assistait à la cérémonie, plusieurs personnes ont réclamé le rétablissement de la peine de mort.

● *Les obsèques d'un surveillant de prison.* — M. Robert Badinter, garde des sceaux, a assisté, le mercredi 28 août, à Trévoux (Ain), aux obsèques de Charles Pahon, le surveillant principal de prison décédé le 22 août après avoir été agressé en avril par deux détenus dans un établissement pénitentiaire de Lyon. Plusieurs centaines de gardiens en uniforme assistaient à la cérémonie à la fin de laquelle M. Badinter a promis que les réquisitions du parquet, dans de telles affaires, seront à la mesure de *« l'insupportable gravité »* de tels actes.

En signe de solidarité et de protestation, des minutes de silence ont été observées mercredi dans plusieurs prisons. A Fleury-Mérogis (Essonne), la procédure d'admission des détenus a été perturbée par des surveillants qui participaient à ce mouvement.

● *Un cambrioleur tué par les gendarmes.* — Un jeune homme de dix-huit ans, Michel Ramon, a été tué par un gendarme alors qu'il cambriolait un magasin d'articles de sport à La Réole (Gironde) dans la nuit du 27 au 28 août. Selon les gendarmes, Michel Ramon, ainsi que Bruno Faure, dix-huit ans, et un mineur ont pris la fuite en voiture quand ils ont été surpris ; ils auraient ensuite tenté de forcer le barrage dressé par la gendarmerie, qui a alors ouvert le feu. Michel Ramon, qui se trouvait à l'arrière du véhicule, a été tué. Ses deux complices ont été interpellés.

● *Explosion à Mitry-Mory : un mort.* — Un mort et deux personnes gravement brûlées : tel est le bilan de l'explosion, suivie d'un incendie, qui ont eu lieu, le 28 août, au centre de traitement de déchets industriels de Mitry-Mory (Seine-et-Marne), lors du transvasement d'un camion, qui a pris feu, ainsi que trois autres stationnés à proximité. Le produit qui a explosé est le diméthylhydrazine asymétrique (HDMH), un carburant utilisé pour les moteurs de la fusée Ariane. Ces carburants sont testés à Vernon (Eure) par la Société européenne de propulsion, qui ne peut envoyer à Kourou (Guyane) que des produits aux spécifications très strictes. Dès que la composition du carburant est un peu altérée, le produit est envoyé à la réforme, c'est-à-dire brûlé ou recyclé par un centre de traitement spécialisé.

● *L'expédition de Philippe de Dieuleveult : l'hypothèse du naufrage est la plus vraisemblable.* — Les militaires français envoyés au Zaïre pour retrouver des traces de l'expédition de Philippe de Dieuleveult « Africa raft » ont confirmé la *« vraisemblance de l'hypothèse du naufrage »*, a indiqué, mercredi 28 août, le ministère de la défense. Une expérience faite le 26 août, en lâchant depuis un hélicoptère des fûts de deux cents litres dans le fleuve Zaïre, a largement confirmé cette hypothèse.

Un seul corps a été découvert pour l'instant.

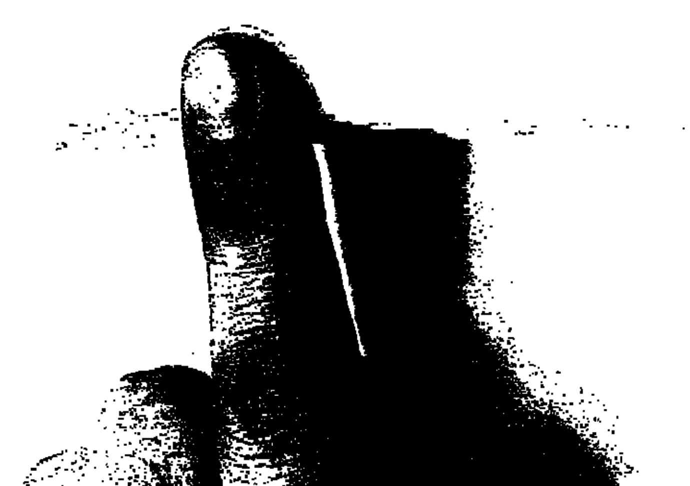
L'affaire du fichier loué au RPR

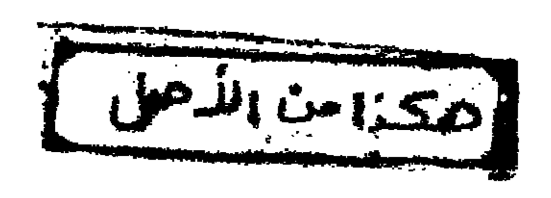
BURBERRYS SE DÉFEND

Dans un article intitulé « Quand Burberrys se donne au RPR » (le Monde *du 14 août), nous avions fait état d'un* « avertissement » *donné à cette société et à deux autres entreprises, Wallabys et Presse Mailing Service, par la Commission nationale de l'informatique et des libertés. La CNIL reprochait à ces trois entreprises d'avoir cédé le fichier « clients » de Burberrys au mouvement de M. Jacques Chirac qui cherchait à recueillir des fonds pour la campagne des cantonales. M. PFV Howard, administrateur et directeur général de Burberrys, nous apporte à propos de cette affaire les informations suivantes :*

Je tiens à préciser que l'interprétation des faits relatés dans votre article prête à confusion quant à notre rôle dans cette affaire. En effet, comme notre société l'a indiqué dans la déclaration faite auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, la finalité de notre fichier était exclusivement prévue à des fins de prospection commerciale. En outre, toute utilisation était sujette à notre accord écrit et préalable. Or, la société Wallabys ne nous a ni informés ni consultés sur la location du fichier au profit du RPR.

Sa réputation ayant été mise en cause, notre société envisage de poursuivre tout responsable du détournement des informations contenues dans son fichier.







14. Un autoportrait de Jean Maitron, historien du mouvement anarchiste

Le Monde DES LIVRES

C'EST LA RENTRÉE !

Hector Bianciotti écrivain français

Avec « Sans la miséricorde du Christ », qui paraît dans quelques jours chez Gallimard, Hector Bianciotti, écrivain d'origine argentine vivant en France depuis 1961 et devenu citoyen français, publie son cinquième roman. Et le premier en français. Mais c'est moins un nouveau départ que le terme d'un long itinéraire.


JACQUES ROBERT

HECTOR BIANCIOTTI *pousse la courtoisie* jusqu'à faire de sa cinquantaine un imperceptible ornement de son élégance : à peine quelques rides sur son visage d'homme jeune – un visage dont l'austérité exclut toute juvénilité artificielle, toute fadeur, mais dont le large regard pâle, gris bleu, a parfois, *sur ses transparences un peu froides*, comme un éclat mat d'adolescence ombrageuse.

Que Bianciotti soit un très grand écrivain ne fait plus guère de doute. Argentin installé en France depuis 1961, il s'est imposé ici comme le seul successeur *légitime* de Borges. *Filiation* à valeur de consécration – plus que de description – qui lui a été largement reconnue, notamment lors de la publication du *Traité des saisons* (Gallimard), son quatrième roman, Prix Médicis étranger 1977, et de *L'amour n'est pas aimé* (Gallimard), un recueil de onze remarquables nouvelles, Prix du meilleur livre étranger 1983.

Mais avec son cinquième roman, *Sans la miséricorde du Christ*, Bianciotti prend le pari de devenir un écrivain français, d'écrire dans la langue du pays dont il a acquis, depuis quelques années déjà, la citoyenneté. Est-ce un pas plus avant dans l'exil, ou le terme d'un voyage ?

Ce voyage a commencé alors qu'Hector Bianciotti n'était pas né, lorsque ses parents, paysans pauvres du Piémont, ont traversé l'océan pour devenir des fermiers de la pampa, la Plaine dont Bianciotti est fils à jamais. Etrange enfant pourtant qui, d'aussi loin qu'il se souvienne, a toujours su qu'il allait partir. Il ne pouvait qu'apparaître étranger à cette famille vouée au labeur et à la résignation. *« D'ailleurs*, dit-il, *on m'appelait la mouche blanche. »* Il étonnait, dérangeait, avec cette manière d'être en transit chez soi, dès l'enfance, et avec cette *« nostalgie sans référence »* d'une Europe inconnue, inconcevable.

Sa première « bibliothèque », ce furent le journal de grande information que recevait le père, le magazine féminin de la mère et des sœurs, et quelques livres « égarés » dans cette maison rude : le *Quichotte*, *Quatrevingt-Treize*, de Hugo, et deux romans sud-américains du dix-neuvième siècle.

Les pays de la mémoire

« Lorsque j'avais huit ans, raconte-t-il, *la revue féminine de ma mère réservait une page aux enfants. On proposait d'y collaborer. J'ai recopié* le Chat botté *que j'avais lu dans un livre si vieux que j'étais persuadé que tout le monde l'ignorait. J'ai signé le texte et je l'ai envoyé. Il a paru. Ainsi, ma première œuvre a été un plagiat. Plus tard, j'ai découvert la rime, sa magie. Du moment que deux lignes rimaient, il y avait là quelque chose d'incontestable, de vrai. J'ai appris toute la métrique espagnole, très vite. A onze ans, j'ai composé mon premier sonnet. Ecrire, pour moi, c'était faire de la poésie. La prose est venue bien après, vers trente ans, lors de mon installation en France. Entre-temps, j'étais resté dix ans sans écrire, trop occupé à essayer de survivre, ou à faire de la mise en scène de théâtre. »*

La première rupture d'Hector Bianciotti avec la Plaine, ce fut pour le séminaire, seul moyen d'accéder au savoir quand on était si pauvre. Puis il gagna Buenos-Aires – la Ville – et enfin, l'Europe. Définitivement. La nostalgie de la « terre natale » que lui avait attribuée l'état civil, Hector Bianciotti dit ne l'avoir jamais connue : *« Au contraire, je faisais un cauchemar récurrent : me trouver en Argentine sans billet de retour. »* Mais si l'exil lui semblait bien un « retour », c'était moins dans la quête anecdotique de lieux originels que pour aller *« vers les pays de la mémoire, car l'Argentine est sans mémoire ».*

« C'est peut-être pour cela que je ne partage pas, moi, le pessimisme de beaucoup d'Européens sur eux-mêmes, cette forme de défaitisme. L'Europe, ce petit promontoire de l'Asie, a produit quelque chose de très extraordinaire, culturellement. Et Paris, c'est le centre de l'Europe, la tête de l'Europe. C'est une ville qui accueille, même si elle est très fermée, même si les Français ne sont pas vraiment accueillants. Quand on fait un pas à Paris, on en fait deux partout. »

Hector Bianciotti ne regrette pas d'avoir choisi Paris plutôt que New-York *« devenue, dans les années 60-70, plus à la mode »*. Il ne pouvait songer s'établir aux Etats-Unis, autre lieu sans mémoire, *« pays de barbares doux, qui ont inventé un mode de vie très agréable, mais pas encore une civilisation »*.

Pourtant, après quelque vingt-cinq années passées à Paris, où son travail – critique littéraire au *Nouvel Observateur*, membre du comité de lecture des éditions Gallimard – se faisait en français, Bianciotti restait un écrivain de langue espagnole. *« Ecrire un roman directement en français serait pour moi,* affirmait-il, *faire un choix d'exil absolu. »*

Vient-il donc de s'imposer la violence de cet exil ultime, celui du changement d'identité linguistique ? *« En écrivant les nouvelles de* L'amour n'est pas aimé *– dont une déjà est rédigée en français parce qu'il m'avait été impossible de traduire la première phrase, que j'avais pensée dans cette langue, – j'avais senti que mon espagnol n'était pas bon. La syntaxe du français était passée sous la syntaxe espagnole et, comme une racine, crevait le sol. »* Il a donc fallu choisir. Et dans ce domaine, il n'y a, estime Hector Bianciotti, aucun retour possible, pas de total bilinguisme littéraire. Mais contrairement à ce qu'il avait cru, le passage à la langue française lui apparaît comme *« la fin de l'exil »* – ou de l'errance. *« J'avais quitté l'Argentine à vingt-quatre ans, commencé un long voyage. Pour moi, le voyage n'a fini qu'avec la dernière phrase de ce livre tout entier écrit en français. »*

« Mon double féminin »

Exemplairement, *Sans la miséricorde du Christ*, le récit du morne destin d'Adélaïde Marèse, Hector Bianciotti l'a commencé en Espagne, en juillet 1983, et achevé en France, en janvier 1985. Jamais il n'avait écrit aussi vite : *« C'était comme une chose très ancienne, comme si je dépliais un rêve. »*

« La richesse d'un roman, pour moi, est dans les digressions. Je ne suis pas fatalement romancier. Je préfère les digressions à tout ce qui est purement romanesque. Ici, je voulais explorer le passage d'une langue à l'autre, dans une fiction. L'autobiographie ne m'excite pas. Elle est trop chargée de détails. Alors j'ai essayé de faire d'Adélaïde mon double féminin. Mais le narrateur est aussi une partie de moi ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 12.)

• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le Rire de Laura, de Françoise Mallet-Joris

Une de ces espérances insensées...

DEVANT les cas d'enfants drogués ou suicidaires, les parents tendent l'échine et croisent les doigts. Cela n'arrive qu'aux autres ; et si cela devait leur arriver, cet échec absolu, ils sont bien décidés à l'imputer aux statistiques, *rempart moderne de toutes les tranquillités*. En tout cas, ils ne se laisseront pas prendre au piège de la culpabilité, ça, jamais ! Non mais sans blague ! On les a trop écoutés « déconner », les jeunes, voilà le vrai ; de notre temps...

Depuis une quinzaine d'années, la multiplication de ce genre de drames *a suscité de nombreux témoignages écrits*, des intéressés ou de leurs proches. De romans, peu. La fiction est pourtant le seul moyen d'évoquer ensemble les deux points de vue du dedans et du dehors, en l'occurrence inconciliables. Pour s'y risquer, il faut à la fois le goût de peindre son époque, une confiance intacte dans *le réalisme, la psychologie des familles et*, mettons, les ressources du cœur humain ; autant de dispositions réputées archaïques, mais dont les Goncourt s'entendent à illustrer la permanence, en particulier Françoise Mallet-Joris.

L'auteur de *Dickie-roi* n'a pas craint, il y a quelques années, de mettre en roman les angoisses peu *littéraires, à peine articulables*, des *stars* du *rock* ; la voici qui campe, non loin de là, aux confins de la psychiatrie et de l'utopie ringarde, à l'écoute d'une sorte d'absolu quotidien dont bien peu de romanciers se soucient encore.

MARTIN vient de s'injecter une *overdose* d'héroïne. Le SAMU l'a tiré d'affaire. Pour cette fois ; les raisons secrètes de son geste demeurent. Va-t-il récidiver, inventer d'autres signaux de détresse ? Sa mère, Laura, prend *sur elle de l'arracher* à son entourage et de l'emmener dans un hôtel de Strasbourg, sa ville natale. Durant un huis clos de quatre jours et quatre nuits qui forme la trame du livre, ils vont démêler à voix haute et basse l'écheveau de leurs malentendus. Avec succès, semble-t-il. Ils l'ont bien mérité.

Comme souvent, les difficultés ont surgi dans la famille sans cause nette, au gré d'on ne sait quelle loterie. La sœur de Martin, Blandine, respire la santé et aspire, sans l'ombre d'une réticence, au conformisme le plus corsetant, l'américain.

Dès l'enfance, le garçon se révèle dyslexique, fugueur. Il s'« inscrit » en lettres, puis ne s'inscrit même plus. Il tâte de la clarinette, parle d'ouvrir une crêperie, couche avec une anorexique naïve et pathétique du nom d'Ophélie. Avec un groupe pop amateur, un Noir vendeur d'objets africains et d'autres traînards de son espèce, il rêve de réussir une communauté, sous la houlette d'un historien ancien communiste, ex-soixante-huitard et homosexuel mal avoué... Le tableau classique pour futurs pensionnaires du docteur Olievenstein ! Tout ce dont *s'effarouchent* les familles bien-pensantes pour lesquelles le bonheur consiste à souffrir le moins possible, donc à s'écarter le moins possible de la norme ambiante, rebaptisée bonne nature pour l'occasion.

LE père s'y est plié, à la norme. C'est un grand chirurgien bon vivant. Il trompe Laura ; par appétit, non par désamour. *Il ablationne les organes en panne, il ponte, il abouche, il ravaude.* C'est sa façon d'être du côté de la vie. Il y met de l'ingéniosité ; de la ruse, aussi. On le verra quand il trouvera les bons arguments pour faire manger l'anorexique ; un exploit, tous les *psy* vous le diront.

Mais peut-être est-il trop sain. Il y a des adéquations qui donnent aux enfants l'envie du contraire, comme s'il ne restait pas d'autre solution. De ces pères qui gueulent et, dirait-on, « s'en tapent ».

Martin se choisit un autre tuteur en la personne de Marc, l'historien ancien communiste, lequel lui rend son affection en attirance trouble. Un pur produit de l'époque, lui aussi, ce rescapé de l'engagement dogmatique consolé dans l'utopie saint-simonienne.

(Lire la suite page 14.)

C'EST LA RENTRÉE !

Les essais : priorité au politique

***La campagne des législatives s'ouvre chez les libraires. Laurent Fabius propose* Moderniser et rassembler *quand Jean Dutourd juge* la Gauche la plus bête du monde.**

LES paroles s'envolent, les écrits restent. Il y a donc quelque imprudence de la part des hommes politiques à publier des livres. Mais la chose écrite, imprimée, conserve en France un prestige que n'offrira jamais la meilleure prestation télévisée. Au seuil de l'année électorale, la seconde considération l'a manifestement emporté sur la première. L'électeur sera lecteur.

Laurent Fabius (*Moderniser et rassembler*, chez Calmann-Lévy), Jean-Pierre Chevènement, interrogé par les compères Hamon et Rotman (Flammarion), porteront les couleurs de l'actuel gouvernement ; Alain Savary (*En toute liberté*, chez Hachette) et Jacques Delors, interrogé par Philippe Alexandre (*la Foire aux chimères*, chez Grasset), celles du précédent.

L'opposition ne présente pas, pour l'instant, des champions de même calibre. Jacques Chaban-Delmas préfère l'évocation historique (*les Compagnons de la Libération*, chez Albin Michel) et Charles Pasqua n'a pas encore terminé son devoir. On trouvera donc de ce côté les pamphlétaires habituels : Dutourd (*la Gauche la plus bête du monde*, chez Flammarion), Michel Droit (*Lettre ouverte à ceux qui en ont assez de la gauche*, chez Albin Michel ; le « royaliste de gauche », Bertrand Renouvin (*la République du roi dormant*, chez Hachette) et l'ex-Caton André Bercoff (*Manuel d'instruction civique pour temps ingouvernables*, chez Grasset) préférant se situer, comme hier M. Michel Jobert, « ailleurs ».

On parlera encore de politique avec Richard Nixon (*Plus jamais de Vietnam*, chez Albin Michel), avec l'enquête de Catherine Baker, *Insoumission à l'école obligatoire* (Bernard Barrault) et avec l'*Enquête sur la France multiraciale* de Jean-Pierre Moulin (Calman-Lévy).

Histoires

Dans le domaine de l'histoire, quelques livres-vedettes sont annoncés parmi lesquels une volumineuse *Histoire de la vie privée* en deux volumes sous la direction de Paul Veyne et de Georges Duby (le Seuil), le second volume du *De Gaulle*, de Jean Lacouture (le Seuil) et le premier tome d'*Identité de la France*, de Fernand Braudel (Arthaud), une *Vie de Prion, scribe*, par Emmanuel Le Roy Ladurie et Orest Ranum (Gallimard) et la biographie du banquier Siegmund Warburg, par Jacques Attali (Fayard).

Promesses philosophiques

Toujours beaucoup de psychanalyse, avec notamment *Tintin chez les psychanalystes*, de Serge Tisseron (Aubier), et des inédits de Freud aux PUF ; quelques belles promesses philosophiques : *Après Marx*, de Jürgen Habermas et *De la convivance*, de Robert Maggiori, chez Fayard.

L'anthropologie fait également une rentrée prestigieuse avec Claude Lévi-Strauss (*la Potière jalouse*, chez Plon), Georges Balandier (*le Détour*, *Pouvoir-modernité*, chez Fayard) et Bronislaw Malinowski (*Journal d'ethnographe*, au Seuil).

Sartre et Céline

Les deux ennemis irréductibles, Sartre et Céline, se partageront la vedette des biographies : Sartre, avec celle que lui consacre Annie Cohen-Solal, annoncée chez Gallimard en même temps que le deuxième volume (inédit) de la *Critique de la raison dialectique* ; Céline, avec le second tome de sa biographie — celui qui couvre les années de guerre — par François Gibault (*Céline. Délires et persécutions*, au Mercure de France).

Dans la série des biographies littéraires, signalons encore celle à l'américaine — très minutieuse — de Simone de Beauvoir, par Claude Francis et Fernande Gontier (Perrin) et une autre, à la française — plus imaginative — de Louise Labbé par Karine Blériot (Le Seuil). De son côté, Roger Peyrefitte s'est penché — longuement — sur la jeunesse de Voltaire (Albin Michel).

Et l'on se réjouira de pouvoir, à cette rentrée, retrouver dans les librairies deux maîtres-livres de François Mauriac, disparus sans explication depuis de nombreuses années : *Mémoires intérieurs* et *Nouveaux Mémoires intérieurs* (Flammarion). Les admirateurs de l'écrivain pourront aussi se plonger dans le quatrième tome de ses Œuvres complètes (Gallimard, « La Pléiade »). Enfin, dans le domaine des écrits intimes, on retrouvera Gabriel Matzneff, qui continue la publication de son journal (*Un galop d'enfer*, La Table ronde).

P. L.

Deux cent quatre romans français à l'automne

Records battus, mais cette frénésie n'est pas forcément un signe de bonne santé.

COMME les écoliers, les éditeurs font leur rentrée début septembre. Et comme les écoliers, leur cartable pèse plus lourd d'année en année ; au risque de créer quelques malformations. Le phénomène de surcharge affecte une variété bien spécifique de la production éditoriale : le roman d'automne.

Il s'agit de livres de fiction, publiés en septembre et en octobre dans le but de participer à la grande course des prix littéraires, ou du moins de profiter du vacarme médiatique entretenu autour de ces prix. N'entrent donc pas dans cette catégorie nombre de romans qui poursuivent à l'écart du bruit leur petit bonhomme de chemin : policiers, eau-de-rose, pornos et poches.

Longtemps, le peloton des romans d'automne s'est stabilisé autour de 120-130 compétiteurs : 117 en 1975, 125 en 1976, 128 en 1977, une brusque poussée de fièvre à 147 en 1978, puis 129 en 1979. Dès qu'on a franchi la barre des 130 en 1980 (132), la machine s'est emballée : 177 en 1981, 181 en 1982, une hésitation à 168 en 1983, puis de nouveaux records : 187, l'an dernier. Cet automne, ils sont 204 romanciers français, proposés par 45 éditeurs, à s'entasser sur la ligne de départ, soit une progression de 54 % en cinq ans.

La faute aux élections

Il est certes possible de prendre les choses du bon côté. Pour réutiliser la comparaison avec l'écolier, les optimistes affirmeront qu'un cartable plus lourd est le signe d'un savoir plus étendu. La floraison romanesque de septembre témoignerait de l'excellente santé de la création littéraire et de l'édition françaises. De plus en plus d'écrivains, des éditeurs qui n'hésitent pas, par passion des textes, à prendre les risques d'un échec commercial. De plus en plus de livres offerts au choix des lecteurs ; ne faut-il pas être un malthusien incorrigible pour s'en inquiéter ? N'est-il pas également réjouissant de voir cette année une dizaine de jeunes éditeurs participer à la mêlée et la vénérable maison Payot revenir à la fiction après tant d'années d'exil sur le territoire des sciences humaines ?

Sans verser dans ce triomphalisme, les éditeurs proposent une explication à la bousculade de cette rentrée : c'est la faute aux élections de 1986. La politique occupant le terrain et les esprits au prochain printemps, les lecteurs, saoulés de mots, transis par le poids de leur responsabilité, assaillis par l'urgence du réel, seront incapables de s'adonner au divertissement de la fiction. Il fallait, dès septembre, engranger deux récoltes.

L'explication n'est guère convaincante. Elle suppose, en outre, que les romanciers sont des poules pondeuses qui expulsent leur œuf à la demande. Ce qui est peut-être vrai des faiseurs de livres mais ne l'est sûrement pas des véritables écrivains.

Dieu reconnaîtra les siens

Après une course-poursuite longtemps incertaine, l'économie paraît bel et bien avoir rejoint la littérature, et les deux cent quatre romans de cette rentrée devoir se ranger sous un concept par ailleurs bien connu : l'inflation. Depuis le début de cette année, les éditeurs soulignent la mévente qui frappe leurs ouvrages ; les retours des libraires sont de plus en plus importants.



BERENICE CLEEVE

En revanche, quelques best-sellers crèvent tous les plafonds et assurent à leurs éditeurs des bénéfices suffisants pour tenir une année entière. D'où, pour eux, une double tentation : publier beaucoup de titres envoyés d'office aux libraires afin que ces derniers entretiennent la trésorerie, et ne pas laisser traîner un manuscrit dans la crainte qu'il ne se transforme en succès chez un concurrent. Editez-les tous, Dieu (la critique, les jurys et, au bout de la chaîne, les lecteurs) reconnaîtra les siens.

Il y a davantage de titres, mais pas davantage de lecteurs. Il y aura donc nécessairement, en moyenne, moins de lecteurs par livre. Qui pourra aider aux choix ? Pas les libraires, qui devront se contenter d'endiguer la marée ; pas davantage les jurés des grands prix littéraires. Il y a quelques années, j'avais rencontré, trois semaines avant l'attribution du Goncourt, un membre de cette honorable académie qui avait avoué n'avoir encore rien lu des livres de la rentrée et comptait sur une petite opération chirurgicale et quinze jours de clinique pour se mettre à jour. Avec deux cent quatre romans au programme, il faudrait au moins hospitaliser les Goncourt au début de l'été et les conduire en ambulance chez Drouant.

Favoris

Reste donc un système assez incontrôlable qui tient de la rumeur plus ou moins téléguidée, des lectures de quelques-uns, des sondages des autres, d'un peu de passion, de quelques considérations tactiques et d'un brin d'intoxication. Le résultat n'est pas forcément mauvais. Il nous murmure que, à cet automne, il faudra compter parmi les favoris de la grande épreuve Michel Rio (*les Jungles pensives*, chez Balland), Alain Absire (*Lazare ou le grand sommeil*, chez Calmann-Lévy), Alain Nadaud (*l'Envers du temps*, chez Denoël), Serge Bramly (*Un poisson muet surgi de la mer*, chez Flammarion), Hector Bianciotti (*Sans la miséricorde du Christ*, chez Gallimard), Yann Queffelec (*les Noces barbares*, chez Gallimard), Raphaël Pividal (*la Montagne fêlée*, chez Grasset), François-Olivier Rousseau (*Sébastien Doré*, au Mercure de France), Michel Brandeau (*Naissance d'une passion*, au Seuil) et Tahar ben Jelloun (*Enfant de sable*, au Seuil). Liste évidemment soumise à toutes les fluctuations de la cote.

Nouveaux et notables

Elle nous signale aussi, cette rumeur informée, que parmi les cinquante-cinq auteurs qui publieront cette année leur premier roman, certains auront peut-être la chance de ne pas sombrer dans la tempête. Parmi eux, Gilles Barbedette (*le Métromane*, chez Flammarion), Roger Lewinter (*l'Attrait des choses*, chez Lebovici-Champ libre), Eric Holder (*Manfred ou l'hésitation*, au Seuil) et Jean-Philippe Toussaint (*la Salle de bain*, aux Editions de Minuit).

Mais ces bleus peuvent difficilement caresser l'espoir d'en remontrer aux briscards que sont Michel Ragon (*la Louve de Mervent*, chez Albin Michel), Françoise Mallet-Joris (*le Rire de Laura*, Gallimard), Lucien Bodard (*la Chasse à l'ours*, chez Grasset) ou Michèle Manceaux (*le Voyage en Afrique de Lara Simpson*, au Seuil).

Duos

Pour le reste, il est plus prudent, pour l'instant, de s'en tenir à l'anecdote. On notera donc la floraison de romans écrits à quatre mains : *la Mémoire double*, d'Igor et Grichka Bogdanoff (Hachette), *Une femme ou deux*, de Daniel Vigne et Constance Poniatowski (Lattès), *Sables*, de Marie-Odile Delacour et Jean-René Huleu (Liana Levi), *le Voleur de dentelles*, de Gérard Lauzier et Marie-Ange Guillaume (Orban), *l'Ile des seigneurs*, de Nathalie et Dominique Reznikoff (Ramsay) et *le Ballon et la Grille*, roman sportif de Richard Escot et Vincent Launay (Vertiges publication.)

Affaires de famille

On se réjouira de constater que la littérature peut aussi être une affaire de famille, que Raphaële Billetdoux, fille de François, et Isaure de Saint-Pierre, fille de Michel, poursuivent leur carrière, que Marie-Aude Murail (*Passage*, chez Pierre-Marcel Favre) rejoint sa sœur Elvire et son frère Lorris (*Blanche-Ebène*, chez Laffont) dans la fratrie des romanciers, tandis que Frédéric Dutourd, fils de Jean, (*la Vie en deux*, chez Julliard), *André Masson, fils de Loys* (*la Divine Conduite*, chez Karthala) et Marie Nimier, fille de Roger (*Sirène*, chez Gallimard) publient leur premier roman.

Enfin, et ce n'est pas vraiment une surprise, on remarquera l'entrée en force dans la fiction d'auteurs qui ont fait, à des titres divers, leur carrière dans le monde du spectacle : les réalisateurs Marcel Carné et Elisabeth Huppert, les comédiens Roger Hanin et Eva Darlan, la scénariste Catherine Breillat et les téléduettistes Bogdanoff, déjà cités. Fin des énumérations, place à la lecture.

PIERRE LEPAPE.

Hector Bianciotti, écrivain français

(Suite de la page 11.)

« *Quand j'écrivais ce livre, j'ai fait le voyage qu'accomplit, à la fin de l'histoire, Adélaïde. J'ai voulu voir d'où je venais. Je suis allé dans le Piémont. J'ai lu les registres de mariage, les noms sur les tombes... De retour à Paris, je me suis rendu compte de ce que j'avais fait. J'avais déposé ma langue, cette langue qu'on dit maternelle et qui vous est imposée.* »

Encore ne s'agissait-il pas de langue « maternelle » — celle que parlaient ses parents était le piémontais — mais de la langue « géographique » — gage de l'intégration à une nouvelle communauté. De cette langue que, ailleurs, Hector Bianciotti nomme étrangement la langue « paternelle ». Fallait-il alors que ce fût en français que s'écrivît nécessairement, dans *L'amour n'est pas aimé*, la phrase rebelle à toute traduction : « *Aussi loin qu'il m'en souvienne, j'avais la nostalgie de la Loi* » ?...

En définitive, pour Hector Bianciotti, c'est changer de langue qui est le « voyage » véritable, « *la seule vraie modification qu'on puisse opérer sur soi* » : celle par laquelle on s'octroie une identité nouvelle, au risque de s'y perdre. Car d'une langue à l'autre, les sentiments, les sensations vacillent : « *On peut être désespéré dans une langue et à peine triste dans l'autre* » constate Hector Bianciotti. « *Avec plusieurs langues, on se rend compte que l'identité, on ne cesse de l'inventer. Derrière ces fragilités de l'identité, on découvre que le sens moral n'existe pas. Il n'y a pas de sens moral dans l'intimité du cœur. C'est le produit de tout cet effort fait pour cohabiter. Je l'ai senti fortement en passant d'une langue à l'autre.* »

La rugosité de la Plaine

Quand Hector Bianciotti s'attache à convaincre ou à se souvenir, le personnage qui a cultivé à l'extrême le raffinement et l'urbanité, celui qu'on peut croiser quotidiennement chez Gallimard, laisse place à un homme mobile, véhément, en qui affleure quelque chose de la rugosité de la Plaine : dans le regard, dans la manière de hausser la tête, de rejeter une mèche de cheveux en arrière, dans la voix surtout, si singulière, où persistent l'âpreté et la mélodie de la langue originelle, faisant résonner tout récit comme une profession de foi.

Hector Bianciotti a probablement écrit pour lutter contre la Plaine en lui, mais aussi pour la dire. Ainsi donne-t-il à la plus affable civilité le contrepoint étrange d'une sorte de sauvagerie feutrée, mettant entre lui et les autres la distance de ce parcours, un écart où d'aucuns peuvent lire de la hauteur, voire quelque diabolisme.

Dans la Plaine, il n'est jamais retourné. « *C'est un monde que je ne devais pas fréquenter si je le voulais mythique* ». Il ne fallait pas s'accoutumer, mais garder intacte l'image de l'enfance, de cette aridité culturelle d'où vient, comme lui, le personnage de son livre, Adélaïde Marèse. « *On lui a appris la résignation comme on a voulu me l'apprendre au séminaire, en me disant de croire, sans chercher à comprendre, que Dieu est miséricorde et amour.* » D'où le titre du roman, qui peut déconcerter. « *C'est le livre qui justifie le titre et son double sens. D'abord, ces gens-là vivent et meurent sans la miséricorde du Christ. Ensuite, il n'est pas évident, contrairement à ce qu'on a tenté de me faire admettre, que le Christ soit un être de miséricorde. Dans l'Evangile, il est souvent dur, arbitraire...* »

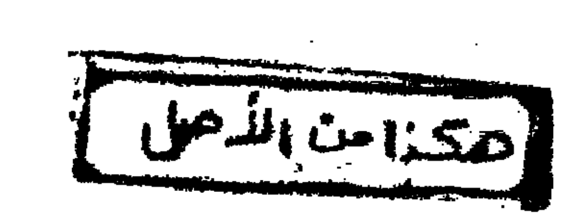
Fin d'exil, fin de voyage, conciliation et réconciliation de soi à soi, *Sans la miséricorde du Christ* est d'abord une magnifique écriture. Même si Hector Bianciotti insiste sur ses incertitudes. « *En espagnol, à un moment, j'étais sûr du résultat. En français, jamais.* » Pourtant, comme Nabokov naguère, Bianciotti est en passe de devenir un modèle de style dans la langue où il a immigré. Mais qu'il a aussi choisie.

De ce texte, on sort ébloui, mais obscurément envieux, comme meurtri d'un si subtil et parfait usage d'une langue sur laquelle, croyait-on naïvement, l'héritage devait nous assurer une sorte de droit naturel, de prééminence. Toutefois, au fil de la lecture, cette étrange jalousie à voir les mots, la syntaxe ainsi « possédés » par un « autre », fait place à la jubilation. Quand elle atteint cette maîtrise, quand elle offre tant de plaisir en partage, l'appropriation est un don.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **SANS LA MISERICORDE DU CHRIST, d'Hector Bianciotti, Gallimard, 319 p., 85 F. En librairie le 12 septembre.**

● **La semaine prochaine : Lucien Bodard et Tahar ben Jelloun.**



Au bonheur des libraires

LES collections d'automne sont arrivées. Misant sur le prêt-à-porter, quatre maisons d'édition proposeront en septembre et octobre de nouveaux modèles : en tout cinq séries d'ouvrages tournés vers la grande diffusion.

Avec « Textes du XXe siècle », sous la direction de Maurice Olender, Hachette lance une collection rassemblant des essais souvent inédits ou introuvables. Des auteurs réputés difficiles comme Tzvetan Todorov (*Frêle bonheur, Essai sur Rousseau*) ou Julia Kristeva (*Au commencement était l'amour, Psychanalyse et foi*), mettent à la portée de tous des études brèves et documentées, rédigées à l'intention de l' « *honnête homme* » du XXe siècle.

Le Livre de Poche souhaite également toucher un vaste public avec la série « Théâtre », incluse dans la collection « Classique ». Le responsable, Yves Dournon, *désire « aérer »* l'édition des œuvres théâtrales. Commentaires, critiques (confiées à des universitaires de renom), glossaires et illustrations, tout est conçu pour rendre vivants les vingt titres à paraître d'ici à juin 1986 : de Corneille à Marivaux, les classiques ouvriront la voie aux *modernes, puisque Giraudoux* devrait prochainement rejoindre le cortège.

Plus beaux et moins chers

Dans le domaine du cinéma, Ramsay inaugure une série « Ramsay Poche Cinéma », dirigée par Tine Gerber : dès septembre, puis *novembre* 1985, des réflexions célèbres sur le septième art (Frank Capra, François Truffaut ou Louise Brooks) seront à la disposition des *cinéphiles* pour un prix *variant entre 35 et 65 F.*

Le Livre de Poche reprend, sous la direction de Dominique Grisoni, les fameux *Cahiers de l'Herne* dans la collection « Biblio-essais ». Jamais édités sous cette forme, ces présentations critiques d'auteurs divers passent d'une publication coûteuse à une autre beaucoup plus économique : de nombreux lecteurs auront ainsi l'occasion de découvrir Samuel Beckett et Mircéa Eliade, les deux premiers hôtes de la collection.

Enfin, les éditions de la Manufacture (à Lyon) vont dans le même sens en créant « Qui suis-je ? », une série de poche consacrée à des personnalités diverses et animée par Louis Bourgeois : des études, entretiens, inédits et bibliographies y font le point sur des noms illustres comme Marguerite Yourcenar ou, ultérieurement, Henri Laborit.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

[Il faut signaler aussi le lancement de « Campus », une collection dirigée par Frédérick Tristan chez Balland : des analyses de Freud, Machiavel et Malraux y paraîtront dès octobre. D'autre part une « Bibliothèque Albin Michel » verra le jour en novembre ; destinée à faire connaître le fonds de cette maison, la collection mettra à la disposition des lecteurs plusieurs écrits introuvables (par exemple *l'Ingénue libertine* de Colette) dans une édition de qualité.]

De Faulkner à Mahfouz de D.H. Lawrence à Jorge Amado et à Julian Green

« Inédits », nouveautés : le roman étranger se porte bien

LA rentrée littéraire n'est pas exclusivement réservée aux livres qui concourent pour les prix..., et l'on constate, de plus en plus, un désir de s'ouvrir sur l'étranger : ainsi, près de cent vingt titres de fiction sont annoncés pour septembre-octobre, soit un tiers de plus que l'an dernier à la même époque, chez des éditeurs plus spécialisés dans ce domaine (Stock, Gallimard, etc.), mais aussi dans les jeunes maisons qui cherchent davantage à être cosmopolites (Actes Sud, Rivages, Différence, Alinéa, etc.).

Il n'y a guère en France, pour récompenser la littérature étrangère, qu'une moitié de prix Médicis et, plus tard, au premier *jour du printemps*, le prix du Meilleur Livre étranger. D'ailleurs, souvent, les titres traduits chez nous ont déjà été primés dans leur pays. Il ne s'agit donc plus, en les publiant, de flatter tel ou tel membre d'un jury, mais de faire passer quelque chose venu d'ailleurs ; et c'est pourquoi aussi chaque domaine linguistique a ses passionnés entièrement dévoués à la défense de *leur* auteur.

Ce début de saison paraît marqué par une volonté de recyclage et d'exhumation, avec des textes « inédits » de grands et de petits maîtres qui ont attendu des dizaines d'années pour se voir traduits en français. Voyons plutôt ce qui paraît :

● Dans le **domaine anglais**, la vedette revient, en ce début de saison, au « scandaleux » David Herbert Lawrence – l'auteur de *l'Amant de Lady Chatterley*, – dont on va fêter le centenaire ; né le 11 septembre 1885 dans le Nottinghamshire, il est mort de phtisie à Vence en 1930, à l'âge *de quarante-quatre ans (1). Que* nous réserve *Mr Noon*, ce roman inédit, commencé en 1920, demeuré introuvable et découvert lors d'une vente publique en 1972 ?... Les « lawrenciens » *découvrirent là un récit autobio*graphique qui évoque la rencontre du romancier avec Frieda von Richtofen, fille d'un baron allemand et épouse d'un professeur anglais ; il l'enlève et, pour fuir le scandale, quitte définitivement l'Angleterre, vers l'Allemagne, l'Italie (Calmann-Lévy, mi-septembre).

Autre vedette anglaise, mais masquée : Jane Somers, dont le second tome des *Carnets* paraît après le *Journal d'une voisine*... On se souvient de la supercherie imaginée par Doris Lessing, qui avait envoyé son manuscrit sous un nom d'emprunt à son éditeur habituel, Jonathan Cape, et à une dizaine d'autres. Jeu dangereux pour l'auteur célèbre qui, comme Romain Gary, avait voulu se faire redécouvrir (Albin Michel, octobre).

Signalons encore un roman de V. S. Naipaul paru en 1963 : *Mr Stone*, le seul que l'auteur ait consacré à des personnages purement anglais (Albin Michel, septembre).

L'année de Pynchon

● Dans le **domaine américain**, d'autres exhumations d'importance : vingt-cinq nouvelles de William Faulkner, inédites ou non, réunies en volume et qui suivent une période d'une trentaine d'années, depuis le début des années 20 jusqu'à 1954. Le plus long de ces textes, *Portrait d'Elmer*, est une version courte, tirée par l'auteur, vers 1935, d'un roman inachevé, écrit lors de son séjour à Paris en 1925, intitulée *Elmer* et qui doit paraître chez Gallimard (*Idylle au désert et autres nouvelles*, Gallimard, septembre).

Sera-ce l'année de Thomas Pynchon ?... Cet écrivain de moins de cinquante ans, qui a ses « fans » aux Etats-Unis, n'avait pas réussi à percer en France, malgré la parution de *V*, un *roman étrange, il y a vingt ans*. Le Seuil annonce tout un programme Pynchon, jusqu'en 1987, avec *Vente à la criée du lot 49* et *l'Arc-en-ciel de la gravité*. On commencera cette année par le « *jeune Pynchon* », avec une réédition de *V* et un recueil de cinq nouvelles parues dans des revues entre 1959 et 1964 : *l'Homme qui apprenait lentement* (Seuil, octobre).

Henry James avait choisi l'Europe : dans un recueil intitulé *Heures italiennes* ont été réunies des chroniques de voyage de l'auteur des *Ailes de la colombe* à propos de ce pays qu'il adora et qu'il découvrit en s'écriant : « *Enfin, pour la première fois, je vis !* » (Ed. de la Différence, octobre).

Hanté par la haine raciale, James Baldwin qui, lui aussi, a choisi l'Europe, s'interroge, dans *Meurtres à Atlanta*, sur l'avenir des gens de couleur et s'indigne de l'assassinat, en 1981, de vingt-trois enfants noirs à Atlanta (Stock, septembre).

Enfin, on attend de rire beaucoup avec *Dieu sait*, l'Ancien Testament revu et corrigé par Joseph Heller, l'auteur du désopilant *Catch 22* (Grasset, octobre) et de frissonner avec *Simmetierre*, le best-seller peuplé de vampires et de zombies de Stephen King, l'auteur de *Cujo* (Albin Michel, novembre).

● Dans le **domaine allemand** (et autrichien), le dernier roman d'Ernst Jünger, une enquête policière dans le Paris de 1888 : *Une dangeureuse rencontre* (Christian-Bourgois, septembre) ; *Béton* de Thomas Bernhard, un court récit sur l'impossibilité d'écrire, et de renoncer à écrire (Gallimard, octobre) ; enfin, de Heinrich Böll, mort en juillet, nous aurons *le Destin d'une tasse sans anse* (Seuil, novembre).

● Dans la **langue espagnole**, on attend beaucoup de la découverte de Fernando del Paso, un Mexicain de cinquante ans qui a reçu pour *Palinure de Mexico*, en 1982, le prix Romulo-Gallegos, le plus prestigieux d'Amérique latine, décerné tous les cinq ans (prédécesseurs : Garcia Marquez et Vargas Llosa) (Fayard, septembre).

● **En portugais brésilien**, on se réjouit de pouvoir enfin lire un nouveau roman de Jorge Amado, le premier depuis cinq ans : *Tocaia grande*, l'histoire de la naissance d'une ville dans la région du cacao, au sud de Bahia. Amado sera, en novembre, la vedette d'un « Grand Echiquier » de Jacques Chancel qui sera réalisé chez lui, à Bahia. En même temps que *Tocaia grande*, paraît de Zelda Gattai, la femme d'Amado, *la Reine du bal*, qui évoque les années d'exil (1948 et 1949) en Europe et l'expulsion de France à l'automne 1949. (Stock, septembre).

● **En arabe**, les éditions Jean-Claude Lattès viennent d'inaugurer, avec le concours de l'Institut du monde arabe, une nouvelle collection de littérature arabe contemporaine ; il faudra lire une grande fresque cairote, *Impasse des Deux-Palais*, l'histoire d'une famille petite-bourgeoise sur trois générations de l'Egyptien Neguib Mahfouz dont on annonce aussi *le Voleur et les chiens* (Sindbad, novembre).

● Les « **petites** » **langues**, tout comme les « petits » pays, ne cessent de faire des victimes : on se souvient de l'indignation des Tchèques parce que l'Occident ignorant avait parfois qualifié leur poète national, Jaroslav Seifert, de « petit Nobel »... Hugo Claus, flamand de Belgique considéré comme le plus grand écrivain contemporain de langue néerlandaise (il est publié à Amsterdam), a souffert du même ostracisme : écrivain énorme, auteur d'innombrables romans, pièces de théâtre, poèmes, il n'a pas la place qu'il mérite.

Son dernier roman, *le Chagrin des Belges*, qui évoque la jeunesse d'un jeune Flamand entre 1937 et la fin de la guerre, a fait scandale en Belgique où il est devenu un best-seller : il y explique notamment qu'on ne peut pas dire que les Flamands étaient pro-allemands et les Belges résistants... Quel sera l'accueil de la France ? ... (Julliard, septembre.)

● Enfin, nous passerons à une nouvelle approche de la langue et du style avec une catégorie d'écrivains spécifiques : **les bilingues**, ces aigles à deux langues qui, pour la première fois, passent de l'autre côté du miroir : l'Argentin Hector Bianciotti (*voir l'article de Josyane Savigneau*) et le Roumain Dumitru Tsepeneag avec *Roman de gare* (POL) qui passent au français ; ou Rachid Boudjedra l'Algérien qui donne son premier roman traduit de l'arabe : *la Macération* (Denoël, septembre).

Autre bilingue parfait ; Julien (Julian) Green, américain né en France, qui publie à la fois deux pièces de théâtre en français : *Dieu n'existe pas* et *l'Automate* (Seuil, septembre), et, dans *le Langage et son double*, nous donne un recueil d'articles, de souvenirs, de nouvelles écrits depuis 1920 et traduits par lui-même dans l'autre langue. Se demandant « *jusqu'à quel point notre langage fait réellement partie de nous-mêmes* », il ne choisit pas : « *La langue française voit le monde à sa façon, l'anglaise à la sienne, mais c'est le même monde vu sous des angles différents* », explique-t-il dans ce livre à deux faces (Différence, septembre).

Plus tard viendront les surprises, les inconnus. Qui sait où ils se cachent ?...

NICOLE ZAND.

(1) Outre les manifestations qui se dérouleront dans le Nottinghamshire, une petite exposition comprenant des photographies ainsi que des documents retraçant la vie de D.H. Lawrence se tiendra à la bibliothèque de Vence du 3 au 14 septembre.

Une plaque commémorative sera apposée sur le lieu de son décès, le 11 septembre.

Création d'un Grand Prix de la traduction

AFIN d'honorer, moralement et matériellement, les traducteurs, le ministère de la culture vient de créer un Grand Prix national de la traduction qui sera attribué à « *une personne qui s'est particulièrement illustrée par la traduction en langue française d'œuvres littéraires* ».

Le montant du prix est fixé à 50 000 F.

Le premier Grand Prix de la traduction sera décerné en Arles au cours des Assises des traducteurs littéraires (ATLAS), qui se tiendront pour la seconde fois du 8 au 11 novembre prochain. Créé par l'Association des traducteurs littéraires, ATLAS réunira, cette année, autour de Claude Simon, dix des traducteurs étrangers de l'écrivain (l'an dernier, c'était Nathalie Sarraute qui avait été au centre des travaux). Au programme également : la présentation du futur Collège des traducteurs en Arles, qui s'installera, après restauration, dans l'ancien hôpital où fut interné Van Gogh ; une rencontre de deux auteurs grecs – Philippos Dracodaidis et Costa Taksis – avec leurs traducteurs français ; des ateliers divers ; l'expérience du Canada francophone, etc.

★ Renseignements et inscriptions : ATLAS, 99, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 549-18-95 (les lundi, mercredi, vendredi de 14 heures à 18 heures).

« La Plaisanterie » version définitive

LA *Plaisanterie*, le roman par lequel nous avions découvert, il y a dix-sept ans, le Tchèque Milan Kundera, paraît le 30 août chez Gallimard, dans sa ... troisième traduction, « *entièrement révisée par l'auteur* », qui la qualifie de « *version définitive* ».

Le livre s'est épaissi d'une centaine de pages, à cause d'une présentation plus aérée ; sa traduction a été entièrement revue par Kundera, qui, depuis son installation en France en 1975, a approfondi sa connaissance du français. *Dans la post*face, il raconte combien il avait été étonné lorsque, dans une interview, en 1979, Alain Finkielkraut lui avait demandé pourquoi son style « *fleuri et baroque dans* la Plaisanterie *était devenu dépouillé et limpide dans les livres suivants* ». « *Quoi ? Mon style fleuri et baroque ? Ainsi ai-je lu pour la première fois la version française de* la Plaisanterie. *(Jusqu'alors, je n'avais pas l'habitude de lire et de contrôler mes traductions ; aujourd'hui, hélas ! je consacre à cette activité sisyphesque presque plus de temps qu'à l'écriture elle-même.) Je fus stupéfait.* »

Il a dû se sentir trahi, et il donne quelques exemples criants du « *beau style* » qu'on lui avait prêté : par exemple, « *la trame événementielle que nous tissâmes de conserve* », pour traduire « *notre histoire à nous deux* » !...

Le romancier explique aussi pourquoi il a décidé de supprimer la fameuse préface d'Aragon intitulée « Ce roman que je tiens pour une œuvre majeure », et cela sans grief contre Aragon, qui avait souvent aidé les *artistes de l'Est. « Sans lui,* la Plaisanterie *n'aurait jamais vu le jour en France et mon destin aurait pris un chemin tout à fait différent – et bien moins heureux, sûrement.* »

Aragon « *n'avait parlé que de politique* », le livre ayant paru en France en octobre 1968. « *Or, aujourd'hui,* conclut Milan Kundera, *les rumineurs de l'actualité ont depuis longtemps oublié le printemps de Prague, ainsi que l'invasion russe. Grâce à cet oubli, paradoxalement,* la Plaisanterie *va pouvoir redevenir enfin ce qu'il a toujours voulu être : roman et rien que roman.* »

LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DE « LETTRE INTERNATIONALE »

Culture sans frontières

CE n'est pas d'aujourd'hui que le Tchèque Antonin Liehm joue le rôle de « passeur », de messager entre les frontières, entre les cultures, l'Est et l'Ouest, entre la littérature et le cinéma, etc. (1). Déjà avant le « printemps de Prague », ce francophone parfait féru de littérature française tentait de faire connaître les auteurs de son pays : dans la nouvelle édition de *la Plaisanterie*, Milan Kundera révèle que, muni d'une copie dactylographiée apportée clandestinement, « *Liehm s'adressa à Aragon, qui, ne sachant pas résister à son insistance, le recommanda à Claude Gallimard...* ».

Aujourd'hui, cet écrivain-critique-journaliste-professeur-commis voyageur infatigable a créé, en collaboration avec Paul Noirot, une revue qui vient de fêter son deuxième anniversaire et qui, peu à peu, sans grands moyens mais sans compromissions, a commencé à se faire une place ; une revue originale, riche de lecture, de polémiques, d'informations, de documents, de beaux textes et de poèmes : *Lettre internationale*.

Sous la belle couverture-collage (réalisée par un autre Tchèque de Paris, Jiri Kolar), c'est un livre, l'équivalent de quatre cents pages dactylographiées. « *Je voudrais faire respirer dans chaque pays la totalité de l'Europe* », explique inlassablement Antonin Liehm, qui a quitté son pays depuis 1968, et qui, après treize années comme professeur aux Etats-Unis, s'est de nouveau fixé en Europe, à Paris. « *Je voudrais donner aux gens la possibilité de se voir à travers les yeux d'un auteur d'un autre pays* », explique-t-il en précisant ses buts :

1) Faire prendre conscience du provincialisme qui existe dans les grandes cultures (« *Les petits pays*, ne cesse de répéter Antonin Liehm, *acquièrent leur originalité en s'ouvrant sur les autres. Les « grands » pensent qu'ils se suffisent parce qu'ils sont grands...* »)

2) Ne pas accepter la division culturelle de l'Europe et refuser de laisser confiner les Est-européens dans des revues spécialisées. (« *De l'Atlantique au Caucase, que tous figurent là !* »)

Ne se voulant surtout pas un journal d'actualité, *Lettre internationale* est une revue européenne qui approfondit les grands débats contemporains. Elitiste ? « *Je n'ai rien contre les élites*, dit Antonin Liehm. *Je fais un journal pour les élites.* ») Il ne craint pas la bonne polémique : il a exhumé une excellente interview d'Alexandre Zinoviev passée trop inaperçue lors de sa publication en anglais l'année précédente (no 3) ; il a publié un écrit important (et inédit) de Peter Weiss sur son retour en Allemagne en 1946 (no 4), et un texte sur la jeunesse soviétique d'Evguéni Nosov pris dans *Literatournaya Gazeta : Une gare lointaine* (no 4).

Dans le dernier numéro, avec *le Procès d'Ezra Pound*, Fritz J. Raddatz donne à lire les témoignages des amis du poète : Hemingway, Frost, Eliot... en préliminaire à la célébration du centenaire d'Ezra Pound, le 30 octobre. On y trouve encore le *Discours de Stockholm*, de Jaroslav Seifert, de grands articles aigus sur le cinéma et sur la télévision.

Lettre internationale paraît trois fois par an. Il existe une édition italienne : *Lettera internazionale*, et le premier numéro de *Letra internacional* doit sortir en septembre en espagnol. Les Pays-Bas, le Portugal sont intéressés, mais pas encore l'Allemagne ou la Grande-Bretagne. Est-ce encore une manifestation de ce « *provincialisme des grandes cultures* » ?...

N. Z.

★ **LETTRE INTERNATIONALE, Eté 1985. No 5. Le numéro : 30 F. Abonnement annuel : France, 100 F ; étranger, 140 F (14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris).**

(1) On peut aussi regretter que le volume sur *le Cinéma des pays de l'Europe de l'Est* qu'il a écrit avec sa femme, et qui représente une somme sans égale sur la cinématographie, n'ait pas trouvé d'éditeur en France.

● HISTOIRE

Autoportrait de Jean Maitron

Dans son dernier livre, Jean Maitron retrace la vie de Paul Delesalle, «un anar de la Belle Époque». En guise de préface, l'historien a fait un autoportrait que nous publions ci-dessous. Tout enfant, il entra en République comme d'autres en religion.

COMMENT l'historien échapperait-il à l'histoire ? Je ne me suis pas consacré par hasard à l'étude du mouvement anarchiste, puis à l'élaboration du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* (1). Par ma famille, je suis entré dès l'enfance en République comme on entre en religion.

Simon Maitron, mon grand-père, était cordonnier-bottier à La Charité-sur-Loire. Ces petits artisans n'étaient pas pauvres ; ils ont même fait en leur temps de bonnes affaires, dirigeant un atelier où une dizaine d'ouvriers fabriquaient encore tout à la main. C'est la guerre de 1914 qui les a ruinés. Le grand-père a fréquenté l'école des Frères ; il était pourtant républicain laïc et anticlérical. Dans la famille, nous n'avons jamais eu de religion depuis quatre générations ; on se marie et on est enterré civilement. Etre *laïcs* signifie que nous ne comprenons pas Dieu. Cette absence de toute foi est chez moi congénitale. Cela ne m'empêche pas d'être un inquiet de Dieu, et je ne manque pas de demander à tout prêtre que je rencontre : *« Pourquoi croyez-vous en Dieu ? »*

En revanche, la foi en la République, je la trouve affirmée dans l'une des premières lettres de mon grand-père. Ce Simon Maitron avait une vingtaine d'années et accomplissait son service militaire à Paris. Il y fut surpris par le siège de 1870. C'est par ballon monté qu'il envoie des nouvelles des événements à ses parents restés à La Charité :

«J'ignore complètement ce qui se passe chez nous. Nous ne recevons aucune nouvelle précise des départements, et les quelques dépêches qui arrivent sont apportées par des pigeons. Nous avons fait une sortie le 1er décembre ; le combat a duré deux jours à notre avantage. Depuis ce temps, il n'y a pas eu d'engagement sérieux.

» Quant à nous autres ouvriers, nous travaillons plus fort que jamais. Paris a encore des vivres pour longtemps et des soldats qui peuvent se débarrasser de l'armée prussienne si le gouvernement le veut, mais je crains qu'il ne le veuille pas ; car, si j'ai confiance en la République, je ne l'ai pas dans ceux qui commandent à Paris. Je désire me tromper, mais, s'il se décide à faire quelque chose, c'est que l'opinion publique le poussera.»

On voit les doutes qu'il exprime, dans cette lettre du 18 décembre 1870, donc trois mois après le début du siège de Paris, sur la confiance qu'un républicain peut accorder au gouvernement de la Défense nationale constitué après la proclamation hâtive de la République qui a suivi la capitulation de Sedan et l'abdication de Napoléon III. Une République qui n'a pas été fondée par des républicains, mais dont des hommes comme Simon Maitron s'instituent les défenseurs inconditionnels, ainsi qu'il l'écrit à sa sœur :



CAGNAT.

«Nos vivres s'épuisent et le moral se fatigue. Nous sommes six cent mille hommes, nous avons à peine trois cent mille Prussiens autour de Paris et on ne fait rien. J'ignore ce que l'on attend. On ne sait rien de la province et malgré tout Paris, mourant de faim et de froid, a confiance. Dans qui ? Est-ce dans la République ? Je crois qu'elle n'existe que de nom. Peut-être (et je voudrais l'espérer) je me trompe. Dans tous les cas et quoi qu'il arrive, la République ne mourra pas, et, si elle tombe, elle se relèvera encore, car ce n'est pas un parti, c'est le progrès, et il entraîne tout ce qui veut l'arrêter.»

Quelques jours après la révolte de Paris contre le gouvernement de Thiers et après l'élection de la Commune, Simon Maitron se refuse à servir *«même de nom le gouvernement de Versailles»* et il déserte *«par opinion»* avec quelques jeunes soldats. Il arrive à Genève le 10 avril 1871 et y reprend son métier de cordonnier. Dans les lettres qu'il écrit de Suisse à sa famille, il témoigne de toute sa sympathie pour la Commune : *«Le véritable incendiaire, le seul, c'est Thiers.»* Il ne regrette donc pas sa décision : *«Si c'était à recommencer, je partirais encore.»*

«La bonne Louise»

On m'avait enseigné que la Commune était avant tout un mouvement révolutionnaire et contestataire. Ma surprise en l'étudiant a été de constater que les communards étaient d'abord des patriotes et des républicains. Ce grand-père a vécu jusqu'en 1930. Il a gardé jusqu'au bout le souvenir de la Commune, d'autant qu'une grande figure de cette époque avait fréquenté notre maison, la communarde et anarchiste Louise Michel, qui visitait toujours Simon Maitron quand ses tournées de conférences la conduisaient à La Charité.

Mon père évoquait souvent devant moi cette femme courageuse et intrépide qui avait souvent joué avec la mort, notamment devant le conseil de guerre. Condamnée à la déportation, elle avait été volontaire pour instruire les Canaques en Nouvelle-Calédonie. Elle s'était rangée à leurs côtés lors de leur révolte de 1878, à la différence de bien des communards. A peine de retour en France, elle s'était montrée plus que jamais anarchiste. Mon père, Marius Maitron, l'un des cinq enfants de Simon, avait été fortement marqué par la personnalité de Louise Michel. Il l'appelait *«la bonne Louise»* en souvenir de ses visites à La Charité, où elle se montrait attentive aux gens, aux enfants, et aussi aux animaux. Elle avait ainsi recueilli un chat de gouttière dans une rue de La Charité. Marius avait vingt-cinq ans en 1905, quand Louise Michel mourut à Marseille à soixante-quinze ans. Il participa à Paris au cortège funèbre, qui fut un long défilé révolutionnaire de la gare de Lyon au cimetière de Levallois-Perret. Il m'a souvent décrit cette manifestation grandiose.

L'esprit libertaire

Il y eut aussi un autre personnage légendaire dans mon enfance : Émile Pouget, surnommé *«le gniaff journaleux»*, l'auteur du *Père Peinard*. Dans le langage populaire, *gniaff* signifie cordonnier. *Le Père Peinard* était donc très apprécié dans l'atelier de Simon Maitron, et c'est mon père qui était chargé d'en faire la lecture aux ouvriers cordonniers. Or, Émile Pouget, qui était originaire d'une famille libérale de l'Aveyron, avait été élevé par un beau-père conducteur des ponts et chaussées, ardent républicain. Il était devenu anarchiste par la lecture de *la Révolution sociale* et du *Révolté*, de Jean Grave.

On l'envoie comme délégué au congrès international anarchiste à Londres en 1882, et, l'année suivante, il est condamné avec Louise Michel pour participation à une manifestation de sans-travail. La peine est de huit ans de réclusion. Il en purgera trois à la prison de Melun avec les droits communs. C'est en février 1889 qu'il fait paraître le premier numéro du *Père Peinard*, écrit dans une langue populaire imagée qui rappelait le ton du *Père Duchesne*. Il y attaque *« les députés bouffe-galette de l'aquarium »*, l'armée, les patrons, et prône finalement la grève générale, synonyme de révolution.

Il ne fait pas de doute que les dernières années du siècle furent d'esprit libertaire beaucoup plus que d'esprit marxiste. C'est au contact du *Père Peinard*, à la lecture d'Emile Pouget, et dans sa ferveur pour l'épopée de Louise Michel que mon père, Marius Maitron, est devenu de sentiment anarchiste. Comme le fils aîné avait repris l'entreprise de cordonnier-bottier de Simon, Marius fit des études à l'école normale d'Auteuil pour devenir instituteur. Il exerça dix années à Paris, puis revint se fixer dans la Nièvre et épousa une institutrice, fille elle-même d'instituteurs morvandiaux.

Mes parents ont aussi été mes maîtres, puisque j'ai été l'élève de ma mère, puis de mon père. J'ai donc grandi dans le milieu de l'école laïque à Pouilly-sur-Loire. Mais il n'y avait pas de conflit scolaire, car il n'existait pas d'école religieuse. Mon père a été pour moi un modèle à bien des égards. Enfant, il me réveillait sur l'air de *la Ravachole*... Je me souviens encore des paroles :

« De Montbrison, gardons la sou
[venance !
Il est tombé, martyr de nos
[idées.
Le jour viendra, nous avons l'es
[pérance,
Oui, Ravachol, nous saurons te
[venger !»

Comme on le voit, mon père était un révolté. Ce que je n'ai jamais été. Mais il m'a élevé dans cet esprit libertaire que partageaient tous les socialistes d'avant 1914. Rappelons que les fondateurs du Parti communiste : Monatte, Rossmer, Chambelland, et bien d'autres, ont été des anarcho-syndicalistes. Mon père s'est d'ailleurs abonné à *l'Humanité* depuis sa fondation, puis il deviendra communiste tout en restant profondément un anarchiste jusqu'à sa mort.

J'ai été probablement plus impressionné par la vie et l'exemple de mon père que par son idéologie. Par tempérament, je ne crois rien de ce qu'on veut m'assener. Je ne me sens donc pas anarchiste, mais contestataire. J'adhère au Parti communiste de moi-même en arrivant à Paris, en 1930, mais pour peu de temps. L'idéologie que je me suis formée, je l'ai acquise par mes études, par mon travail de recherche sur ma thèse consacrée au mouvement anarchiste depuis 1880, par mes rencontres avec Monatte et Rossmer.

Communiste, passionné par la révolution soviétique, mais soucieux de constater par moi-même les transformations en cours, je me rends en Russie en août 1933, à mes frais. C'est la période de la collectivisation forcée. Je suis frappé par les affamés que l'on voit dans les rues. Ma réaction est donc contrastée. A mon retour, j'organise des réunions publiques, mais je refuse de critiquer le système soviétique parce qu'en face mes opposants sont des fascistes.

De même, j'ai voulu faire un séjour en Allemagne, après la prise du pouvoir de Hitler, pour constater le climat policier qui s'instaurait. J'y ai passé six mois, de décembre 1933 à juin 1934. J'ai pu ainsi être en rapport avec toutes les catégories d'opposants à Hitler : syndicalistes, communistes, socialistes, juifs. J'y ai fait la connaissance de la vie allemande sous un régime totalitaire. Je venais de quitter fin 1933 la Ligue communiste trotskiste. En 1934, je suis allé trouver Marcel Cachin pour lui demander de réintégrer le PCF. On m'a laissé faire mes preuves. Je suis devenu professeur à l'Université ouvrière et secrétaire national du comité de lutte contre les bagnes d'enfants.

En 1935, je me suis rendu en Espagne avec ma compagne pour assurer un ravitaillement en armes de camarades espagnols, mais, pendant la période de la guerre civile, je n'y suis pas retourné, même si j'ai beaucoup milité par des quêtes et des envois de vivres. Je n'ai jamais été un permanent du Parti communiste. J'ai cessé d'y militer en 1939, au moment du Pacte germano-soviétique. Pourtant, toute ma famille a été poursuivie et dénoncée. Pendant l'Occupation, notre *survie a été miraculeuse*. Je n'ai pas participé à la Résistance, parce que je ne désirais pas réintégrer le Parti communiste à l'occasion de la guerre. J'ai simplement pratiqué ce que j'appellerais la solidarité.

«Essayer de comprendre ceux qu'on étudie»

Elevé dans un tel milieu, je ne pouvais pas être insensible à la Sociale et à ses problèmes. J'aurais dû faire des études d'histoire, mais c'est le militantisme qui m'a toujours intéressé. Les militants sont pour moi les hommes de pointe, les meilleurs combattants de ce pays, les éveilleurs de pensée.

En entreprenant ma thèse sur l'*Histoire du mouvement anarchiste en France*, soutenue en 1950 (2), j'ai été heureux d'étudier un mouvement que mes grands-parents et mes parents avaient pratiqué et que j'avais, depuis, condamné. Pierre Renouvin, qui a dirigé ce travail, m'a d'abord appris qu'*« on doit sympathiser avec son sujet et essayer de comprendre ceux qu'on étudie »*. C'est ce que j'ai tenté de faire avec les anarchistes aussi bien qu'avec les militants du mouvement ouvrier dans le *Dictionnaire biographique*. Je suis le premier à avoir fait cohabiter les communistes, les trotskistes, les socialistes, les syndicalistes réformistes et les syndicalistes révolutionnaires. Mais, à travers ces milliers de vies, de luttes, d'engagements qui permettent de redonner toute sa dimension humaine à notre histoire sociale, certains visages gardent pour moi une proximité plus fraternelle, surtout lorsqu'ils font naître des échos de ma propre enfance. C'est le cas de Paul Delesalle que j'ai particulièrement étudié au cours de ma thèse, mais dont j'ai aussi conservé un souvenir émouvant.

★ L'ouvrage de Jean Maitron PAUL DELESALLE, UN ANAR DE LA BELLE ÉPOQUE, paraîtra le 11 septembre (Fayard, coll. « Les inconnus de l'histoire »).

(1) Éditions ouvrières.
(2) Éditions SUDEL (1951). Réédité par Maspero (1983).

NDLR : les intertitres sont de la rédaction.

La belle vie de Paul Delesalle

« J'AI eu une belle vie », se plaisait à dire Paul Delesalle au soir d'une existence mouvementée. Né le 29 juillet 1870 dans une famille ouvrière, ce futur *« anarchiste de la Belle Époque »* fut élevé dans le souvenir de *« la geste ouvrière »* que fut la Commune de Paris. Apprenti dès l'âge de treize ans, le jeune homme fréquentera presque aussitôt les milieux anarchistes de Paris et son nom figurera désormais en bonne place dans les rapports de police.

Le syndicalisme révolutionnaire fut la grande affaire de cet homme que révoltaient les injustices sociales. Paul Delesalle deviendra un proche collaborateur de Fernand Pelloutier, et sera secrétaire général adjoint de la CGT, de 1902 à 1908. Mais il refusera toujours les compromis, et demeurera fidèle aux idéaux libertaires. Jean Grave ne disait-il pas alors : *« Accepter de discuter avec ses exploiteurs, c'est leur reconnaître le droit d'exploitation »* (1).

Jean Maitron, qui eut la chance de rencontrer le vieux militant quelques années avant la mort de celui-ci, en 1948, ne cache rien des contradictions ni des faiblesses de Delesalle. Contrairement à Emile Pouget, qui ne concevait pas qu'un libertaire se mêlât de défendre un militaire de carrière, Paul Delesalle soutint le capitaine Dreyfus. Mais, quelques années plus tard, il dut se retirer de la revue *Temps nouveaux*, après avoir écrit un article d'un antisémitisme virulent.

En 1907, il abandonnera le syndicalisme pour la librairie et l'édition. Henri Poulaille raconte, dans *les Damnés de la Terre* (2), comment, orphelin et pauvre, il put étancher, dans la librairie de Delesalle, sa soif de lecture.

Comme bien de ses compagnons, Paul Delesalle oubliera sa jeunesse et adhéra, un temps, au Parti communiste avant de rejoindre la SFIO, de 1935 à 1944. Mais, jusqu'au bout, il s'affirma anarchiste de cœur et d'esprit.

PIERRE DRACHLINE.

★ PAUL DELESALLE, UN ANAR DE LA BELLE ÉPOQUE, de Jean Maitron, Collection « Les inconnus de l'histoire », Fayard, 197 p.

(1) *L'Anarchie, son but, ses moyens*, Stock, 1908.
(2) Grasset.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Une de ces espérances insensées...

(Suite de la page 11.)

Il tient le journal de leur micro-expérience : si cela allait marcher, leur petite communauté créative et autonome, isolée des contraintes idéologiques, du capitalisme, des médias, de la conjugalité obligatoire ? *« On voit le résultat »*, triomphent les maniaques de la conformité : squatt, coucheries, crasse, vomis, seringues et compagnie...

LAURA n'a pas la santé de son mari, mais un mélange rare, inespéré, de bon sens et de fraîcheur attentive. Elle sait renouer à demi-mots le contact perdu avec son convalescent de fils. Non par instinct maternel — elle n'y croit pas, ne le veut pas ; par ouverture à ce que l'amour a de vertigineux, d'impossible.

Elle qui a peu connu le bonheur, elle comprend cette génération moins « perdue » que « pourrie », comme on le dit d'un fruit ; gâtée par la révélation que nos sociétés ne laissent aucune chance au don de soi non programmé, non récupérable. Elle comprend qu'on puisse ne pas trouver la vie digne d'être vécue, parce que, comme les jeunes, elle éprouve ce qu'elle nomme à plusieurs reprises la *« palpitation de la vie »*, l'appel d'un manque et d'un partage où l'homme trouve sa plus haute raison de vivre, peut-être son Dieu — présent ou absent, qu'importe.

Aspiration familiale, ce tremblement ? Qui sait ? Une tante de Laura s'est crue appelée en Afrique sur les traces du docteur Schweitzer. Son mari l'a découragée, quant à elle ; pour lui, il n'est de palpitation qu'organique, que susceptible de chirurgie. Trop de pureté et d'abstraction l'agacent. Il garde ses certitudes pour le maniement du *catgut*.

Cela ne l'aide pas à bien accueillir son fils. Dans le doute, il joue les pères compréhensifs, le genre « tu peux tout me dire, entre hommes, tu veux un cognac ? »... Erreur majeure, bien entendu. Erreur de qui n'a jamais cherché à se venger des *« médiocrités décevantes de la vie »*, que ce vocabulaire n'effleure même pas, qui en est exaspéré.

IL finira pourtant par percevoir cette revanche dans l'anorexie et la toxicomanie d'Ophélie. Il la rendra coupable à son tour du suicide manqué de Martin, et cette faute imaginaire, utilisée comme un scalpel, fera renaître l'appétit. Fort de ce succès, il roulera vers Strasbourg retrouver Laura et Martin.

Est-ce à dire que la crise est conjurée ? Rien n'est moins sûr. Martin n'est pas sauvé : il n'est que vivant. Les causes de désordre subsistent parce qu'elles font partie des données mêmes de l'existence. C'est ce que la mère et le fils découvrent pas à pas. Tout amour est une utopie, et toute utopie, amoureuse ou non, aspire à l'état où il n'y a plus rien à désirer, autant dire : à son échec. Seul un chirurgien peut croire qu'on se passe d'utopie comme on survit sans amygdales.

Laura a failli ne pas supporter que Martin vive. En accouchant, après neuf heures de douleur, elle a crié au médecin : *« Tuez-le ! »* Ce sont des cris qui traversent les placentas et les années. Mais elle a eu un tort plus grand, qui est aussi un mérite, en tout cas un fait, et dont la reconnaissance les délivre tous deux : elle lui a transmis une de ces espérances insensées qu'on est forcé de trahir mais sans laquelle il manque à la vie l'essentiel.

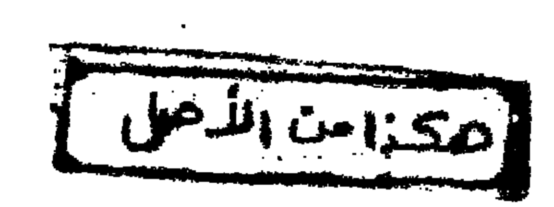
ESPÉRANCE terrible, mortifère. On l'a vu avec le suicide collectif de Guyana. La secte américaine n'avait trouvé que ce remède au manque qu'avait mis à nu le grand « kit » de l'utopie. Tout est toujours à recommencer, sauf la mort.

Au fond, le plus détraqué, le plus désespéré, n'est pas celui qu'on pense. C'est le vétéran des soumissions intolérantes. Passer du stalinisme à la crêperie autogérée et aux bars de travestis ; le voyage est trop rude, trop long. Marc achèvera le geste que Martin a interrompu. Les rebelles sont horripilants : on dirait qu'ils se passent à distance l'atroce consigne de nous déranger, de nous enfoncer dans notre bêtise menteuse.

Martin, provisoirement, vivra, puisqu'il consentira au mensonge prôné par sa mère, faute de réponse viable à la palpitation primordiale. Laura fêtera la guérison de son fils d'une manière qu'on croit d'abord triviale — une rencontre, au bar de l'hôtel, avec un député européen laid et mauvais poète, — mais où elle saura encore faire scintiller son sens invincible de l'absolu.

LA réussite du *Rire de Laura* n'est pas seulement dans la vraisemblance de la peinture sociale, des cas cliniques, des psychologies et des dialogues, où, comme il sied, pleuvent les superlatifs du type « génial ». Il arrive soudain que le manque évoqué par les personnages fasse vibrer la plume de la narratrice. Françoise Mallet-Joris fait partie des rares romancières chez qui la curiosité pour son époque se nourrit d'une adhésion presque mystique aux manifestations les plus violentes et les plus asociales de la vie, de l'amour.

★ LE RIRE DE LAURA, de Françoise Mallet-Joris, Gallimard, 269 p., 78 F.



culture

FESTIVALS

SOLANAS ET SPIELBERG A VENISE

Deux Amériques qui s'ignorent

La 42e Mostra a déjà adopté sa vitesse de croisière, trouvé un rythme tranquille que n'ont pas réussi vraiment à ébranler les deux films les plus remarqués à ce jour, *No Man's Land*, du Suisse Alain Tanner, et *Tangos, l'exil de Gardel*, de Fernando Solanas, l'un et l'autre coproduits avec la France.

Pour certains, le Tanner semble un peu léger par rapport à ses œuvres de la maturité comme *le Milieu du monde* (1974). D'autres, au contraire, parmi lesquels je me range volontiers, admirent cette fidélité à soi-même, à ses rêves de jeunesse, à un refus catégorique du monde tel qu'il va (*le Monde* du 28 août). Avec *Tangos*, le clivage est bien plus radical, au point que les prises de position contradictoires relèvent plus de la passion que de l'analyse.

Parler de l'Argentin Fernando Solanas, c'est faire retour immédiatement à 1968, à *l'Heure des brasiers*, film-pamphlet de plus de quatre heures qui reste le symbole de toute une époque, celle où Godard lui-même milite, où Glauber Rocha, au début des années 70, va devoir quitter le Brésil pour fuir la dictature. *L'Heure des brasiers*, revu l'an passé à la télévision française, si l'on oublie sa partie purement militante, avec l'appel à la lutte et l'hommage au « Che », n'a rien perdu de sa force.

Les Fils de Fierro, sept ans plus tard, remettait l'histoire argentine en perspective et parvint en Europe au moment où la dictature des militaires s'installait à Buenos-Aires. *Tangos, l'exil de Gardel* boucle ce long voyage à travers l'histoire par une espèce de comédie musicale, mi-douce, mi-amère, sur l'exil des intellectuels, artistes, écrivains, une élite évidemment par l'éducation reçue, soudain coupée de ses racines par un choix strictement personnel. Le tango, avec ses inépuisables références sociales, va servir d'intermédiaire, révélateur.

Le récit, très lâche, se développe au travers d'une série de tableaux, on dirait plus volontiers de saynètes. Maria, jeune Argentine de vingt printemps, vit en exil à Paris avec sa mère, actrice connue. Avec d'autres exilés et l'aide d'amis français, elle essaie de monter un spectacle où l'exil de Carlos Gardel — le danseur de tango né à Toulouse et devenu une idole, un mythe sur les rives du Rio de la Plata, — sert de point de repère.

Etroitement entremêlés courent deux fils conducteurs. D'une part, la production d'un spectacle, le montage de scènes *musicals* qui, toutes choses égales, nous ramènent un peu aux bons vieux Musicals de la Warner des années 30. D'autre part, l'existence quotidienne de ces éternels fauchés, de ces bohèmes confrontés à une double détresse, matérielle et morale, que connaissent bien des exilés à Paris.

Le fer dans la plaie

La plus grande critique qu'on puisse adresser au film de Fernando Solanas est de n'être que du Solanas, une confession parfois bouleversante sur la solitude, sur la perte de l'existence, sur le passage du temps, l'arrivée d'une nouvelle génération, le monde qui bouge et la patrie, là-bas au loin, toujours à rebâtir.

Solanas a le point de vue précis d'un Argentin qui a fait, de longue date, des choix politiques engageant toute sa vie. La France qu'il visite ne saurait être tout à fait celle d'autres Argentins illustres qui ont réussi à Paris, comme Copi, Jorge Lavelli ou Jérôme Savary. Il n'a de cesse d'enfoncer le fer dans la plaie, il vit chaque instant, chaque seconde, pour son rêve d'une Argentine libre.

Le vrai contraste, il faudrait l'établir plutôt avec le tout premier film du Chilien Raul Ruiz, montré en France après son exil volontaire, *Dialogue d'exilés*, aussi perversement iconoclaste que Solanas est conséquent dans son engagement. *Un autre Argentin de Paris*, Hugo Santiago, nous promet, à la rentrée, un deuxième film sur le tango, clé d'une culture, *les Trottoirs de Buenos-Aires*.

Hollywood n'a cure de ces distinguos. Attendu avec curiosité, présenté à la section Jeunes du Festival, *Retour vers le futur (Back to the Future)*, de Robert Zemeckis bat, en cette fin août, les records du box office outre-Atlantique : plus de 100 millions de dollars versés à ce jour aux guichets nord-américains en sept semaines ! Le filon de *la Guerre des étoiles* et de *E.T. l'Extra-terrestre* n'est pas près de s'épuiser, Steven Spielberg, qui semble devoir dépasser George Lucas dans la course au succès, a produit une fois de plus une œuvre taillée sur mesure pour le grand public et d'abord les *teenagers*.

Dans une petite ville américaine type avec son hôtel de ville, ses commerces sur Main Street, ses braves gens, un collégien, Marty, avec l'aide de « Doc », savant en folie, fait le saut dans le temps grâce à une de ces fameuses voitures De Lorean dotées des derniers gadgets supersoniques. Il atterrit trente ans en arrière, en 1955, au même endroit, et retrouve ses parents, simples adolescents, qui s'ignorent encore. Il a *toutes* les peines du monde à empêcher sa future mère de s'amouracher de lui, il doit intriguer dur pour que ceux qui doivent s'aimer et devenir ses parents tombent dans les bras l'un de l'autre.

Marty crée l'anachronisme et le scandale en poussant un peu trop loin la fièvre du rock naissant. Il découvre l'envers de la société et constate que sa mère ferait bien de regarder dans son jardin avant de lui faire toujours des reproches. Il retombe en 1985, riche d'une précieuse expérience. Robert Zemeckis et son scénariste Bob Gale, l'équipe de *Used Cars*, juste apparu sur nos écrans avec cinq ans de retard, et de *A la poursuite du diamant vert*, ont mélangé avec bonheur l'héritage de H.G. Wells, le romancier anglais, et de la comédie de mœurs à l'américaine.

LOUIS MARCORELLES.

MUSIQUE

GRANDE REPRISE A LA CHAISE-DIEU

La «Messe des morts» de Gossec

Rien ne fait courir les mélomanes comme les requiems. Au festival de la Chaise-Dieu, on a si bien constaté la vérité de cette observation, qu'il a fallu annoncer une exécution supplémentaire du *Requiem* de Mozart. La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dirigée par Jean-Claude Malgoire, avait prévu de le donner deux fois seulement dans le cadre grandiose de l'abbatiale. Le festival, qui avait touché vingt mille auditeurs l'an dernier, dépassera vraisemblablement ce chiffre, et l'on peut raisonnablement penser qu'il suffirait d'annoncer trois ou *quatre requiems* pour atteindre trente mille.

Heureusement, n'étant pas soumis à la nécessité de «remplir» à tout prix, puisque le public ne se fait pas prier, Guy Ramona conserve toujours à l'esprit la vocation originale du festival qu'il dirige : donner à la musique française, connue ou méconnue, une place équivalente à celle qu'on accorde aux autres écoles. Ceci sans ombre de nationalisme étroit, simplement parce que l'ignorance est la source des préjugés les plus tenaces.

Dès 1982, suivant de près la révélation par le disque de la *Grande Messe des morts*, de François-Joseph Gossec (1734-1829), grâce aux soins de Carl de Nys (1), le festival de la Chaise-Dieu avait programmé cette œuvre aussi fameuse en son temps qu'oubliée depuis. Ce fut, pour certains, la révélation qu'on leur avait caché quelque chose d'important dont il était difficile, à première audition, de prendre la mesure.

Trop souvent, hélas, les exhumations *s'arrêtent là* : on constate que le défunt a gardé le teint frais, mais on se garde bien de l'exposer à l'air vif. Pourtant, une œuvre ne commence à revivre que lorsqu'elle a trouvé sa place, quelle qu'elle soit, dans la vie musicale contemporaine. Acquérant un visage singulier, elle cesse d'être une curiosité, les interprètes projettent sur elle différents éclairages qui font disparaître des zones d'ombre ou éveillent des ressorts cachés, découvrant des perspectives nouvelles. Très conscient de cela, Guy Ramona a programmé de nouveau cette œuvre le 23 août dernier et ne s'en tiendra pas là, car chaque expérience apporte de nouvelles leçons dont il faut tirer parti.

Ecrite en 1760 par un compositeur tout juste âgé de vingt-six ans, créé à l'église des Jacobins, rue Saint-Jacques, et régulièrement reprise jusqu'en 1814, cette *Messe des morts* est un ouvrage monumental (deux mille six cents mesures, une heure et demie environ), soulevant des problèmes à l'avenant. Si la publication de l'œuvre en grande partition, vers 1780, témoigne de son succès — car la chose n'était pas courante, — on lui reconnaît surtout le mérite à présent d'avoir anticipé de trois quarts de siècle sur le *Tuba mirum* du *Requiem* de Berlioz. C'est là un des rapprochements faciles et dangereux, qui mettent plutôt l'accent sur la différence qui sépare *les deux œuvres*, *comme de* signaler, dans *le Marteau sans maître*, l'analogie de *l'Artisanat furieux*, pour voix et flûte et flûte solo, avec telle page de *Lucia di Lammermoor*...

Effet de surprise

Gossec avait en effet imaginé de placer un ensemble de cuivres et de bois à bonne distance du grand orchestre, créant un effet de surprise très efficace. C'est assez pour frapper l'auditoire, même de nos jours, mais ces quelques minutes éclatantes ont le défaut, comme toujours en pareil cas, de faire paraître le reste plus terne. Berlioz a tenté d'y remédier en reproduisant l'effet du *Tuba mirum* dans le *Judex crederis*, *puis en* utilisant à nouveau ses orchestres de cuivres dans le *Lacrymosa* et à l'extrême fin. Dans la *Messe des morts* de Gossec, le contraste est d'autant plus vif que le caractère général est assez intime.

Par sa date de composition et son esthétique pré-mozartienne, conciliant à la française les influences allemandes et italiennes, cette partition, à la fois marquée par son temps et prophétique, pose en outre à l'auditeur un problème délicat de juste appréciation, étant aussi éloignée de Bach ou de Charpentier, que de Mozart et de Berlioz. Comme dans les tablées déjà pleines et hiérarchisées, il n'est pas aisé de rajouter une chaise au bon endroit.

Par ailleurs, les interprètes se doivent de présenter au public une traduction aussi fidèle que possible de l'œuvre, en l'absence de toute tradition et compte tenu des incertitudes qui subsistent quant aux intentions exactes de l'auteur. Nulle distinction, souvent, dans la partition, entre ce qui doit être chanté par les chœurs et la part qui revient aux solistes, c'est affaire d'intuition et d'expérience. Faut-il confier la partie de contralto à une femme ou à un contre-ténor ? Dans quelle mesure, enfin, doit-on appliquer les critères du solfège moderne à une partition vieille de plus de deux siècles ?

Divisée en vingt-cinq numéros dont certains ne dépassent pas une page, l'œuvre, telle qu'on l'a entendue, ressemble à une mosaïque. Il aurait fallu rassembler les morceaux en cinq parties cohérentes, comme le plan tonal très clair de la partition l'indique (2). Telle devrait être la prochaine étape, car sans cela, beaucoup *d'effets de transition ou de* contrastes sont perdus et, surtout, l'architecture générale disparaît, emportant avec elle l'impression profonde que devrait laisser un vaste dessein réalisé avec des moyens relativement modestes.

On pourra encore s'interroger sur l'absence de *Kyrie* et sur la brièveté d'un *Sanctus* réduit, sans doute après coup, à la portion congrue, pour servir d'introduction au *Pie Jesu*; mais aussi bien que l' *Offertoire* composé sur un texte inhabituel comme un monologue d'opéra, et le *Recordare* sur un carillon obstiné, ce sont là quelques-unes des particularités qui étonnent d'abord avant de devenir les signes distinctifs plutôt attachants d'une œuvre originale.

Souvent plus fidèle à la lettre qu'à l'esprit, la direction de Miroslav Lawrynowicz avait le mérite de la précision, notamment dans le *Tuba mirum*, où la coordination était parfaite entre les cuivres d'Aquitaine et de Londres placés sur le jubé, l'orchestre et le soliste. Le groupe vocal Arpège de Bordeaux et l'Ensemble vocal d'oratorio d'Agen formaient un chœur sans ampleur excessive, dont la netteté se mariait heureusement avec celle de l'Orchestre de chambre de Varsovie. Le quatuor de solistes, dominé par les hommes, réunissait Sheila Armstrong, Clara Wirz, Bruce Brewer et Udo Reinemann. Enregistré par Radio-France, ce concert sera retransmis ultérieurement par France-Musique.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Deux disques Auvidis AV. 54 818.

(2) Ut majeur/mineur pour l' *Introït*, sol mineur et les tons voisins pour la *Séquence*, ut mineur et son relatif pour l' *Offertoire*, fa majeur pour le *Sanctus*, ut mineur/majeur pour l'*Agnus Dei* et la *Communion*.

« FILMS DU MONDE » A MONTRÉAL

Rencontre avec M. Roland Smith, exploitant de « Indiana Jones » et « India Song »

Les films américains les plus récents, on peut les voir en ce moment à Montréal — si le festival en laisse le temps, — que ce soit *Back to the Future*, la nouvelle production Spielberg, ou *Year of the Dragon*, le dernier Cimino. A la fin de l'année, on retrouvera le premier, en tête du box-office québecois, dans la version française.

Petit aperçu de l'embrouillamini linguistique. Les films américains sortent d'abord en anglais. La version doublée n'arrive que de trois à six mois plus tard. Le doublage a lieu en effet en France, conformément à la loi qui stipule que tous les films étrangers distribués dans l'Hexagone doivent avoir été doublés en Europe. Les distributeurs américains, eux, ne vont pas s'amuser à faire doubler les films au Québec pour ensuite recommencer l'opération en France. Autre problème : il faudrait sortir très vite les versions doublées, car les vidéocassettes en anglais, elles, n'attendent pas.

Si le Canada est englobé dans le marché nord-américain, le marché québecois, avec *ses six millions de* spectateurs potentiels, a ses particularités. On n'a pas aimé ici *la Balance*, que les Canadiens anglophones ont beaucoup apprécié. *Carmen* au Québec a rapporté deux fois plus d'argent que chez les voisins, qui eux-mêmes ont été nettement plus séduits que les New-Yorkais. Par rapport à la France, les différences sont également sensibles. Les Québécois sont plus proches de Clint Eastwood que de Belmondo, à moins que *Hold up*, son dernier film, bénéficie de son tournage à Montréal. Quant à *Marche à l'ombre*, ça n'a pas marché non plus.

M. Roland Smith, exploitant indépendant de deux salles à Montréal (1), programmateur de deux autres à Québec et à Sherbrooke, a sorti *Maria's Lovers* alors que personne d'autre n'en voulait, le film ayant rencontré le plus mauvais accueil à Toronto. Les Montréalais lui ont été favorable, en anglais et, du coup, une version doublée suivra.

Les « primeurs », c'est-à-dire les films en première exclusivité, constituent désormais 40 % de la programmation de M. Roland Smith. A l'origine, il y a quinze ans, son cinéma, l'Outremont, n'était qu'une salle de reprises, puis il est devenu distributeur afin d'obtenir lui-même les films qu'il désirait, et qu'il s'en va acheter de par le monde.

Un compagnon idéal

Dernièrement, il a présenté *les Enfants*, le plus gros succès de Marguerite Duras au Québec, avec des salles remplies à 60 %, ce qui est beaucoup, pendant plusieurs semaines. Il reprend aussi bien *Indiana Jones* et, quelques jours après, *India Song*, car c'est avec les grands films populaires qu'il entraîne son public à voir les autres et aussi qu'il gagne sa vie en continuant à montrer ce qu'il aime, *« les films qui ne prennent pas de rides »*.

Avec ses mille deux cent quarante places, l'Outremont est la plus grande salle de Montréal. Equipée de fauteuils français, elle sera bientôt la plus confortable du Québec. Contrairement aux autres cinémas où l'on garde les films à l'affiche le plus longtemps possible, là, les dates sont fixes et connues plusieurs mois à l'avance. Les prix d'entrée défient également toute concurrence : on peut voir quinze longs métrages pour 25 dollars canadiens (environ 150 F).

Si cela ne tenait qu'à lui, M. Roland Smith ne projetterait que des films en version originale sous-titrés. C'est pour cela qu'il est devenu distributeur, préférant se passer du bénéfice des ventes à la télévision. Les autres, en effet, achètent de moins en moins de films sous-titrés, car la télévision n'en montre pas.

Virulent quand il parle de l'attitude de la télévision envers les films étrangers, M. Roland Smith ne l'est pas en ce qui concerne la vidéo. Lui-même a un club vidéo. Selon lui, les gens découvrent ainsi que l'on continue à faire de bons films : « *La vidéo*, dit-il, *ce n'est pas un ennemi du grand écran mais un compagnon idéal*. ». Tout ce qui contribue à faire aimer le cinéma est pour lui positif, et il préfère en cela la presse française à la presse québecoise, qui *« ne souligne que les aspects négatifs, préfère dénigrer les gros succès et laisse passer inaperçus des films intéressants quand ils sont de nouveau à l'affiche »*.

Ainsi, pour les cinéphiles et les professionnels comme lui, le festival est une oasis. Les films étrangers et les sous-titrés règnent onze jours durant sur les écrans et dans les journaux, et la manifestation représente souvent une rampe de lancement. Dans le hall de l'Hôtel Méridien, où vendeurs et acheteurs vivent en vase clos, M. Roland Smith prend ses contacts avant de partir en vacances.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Deux grands circuits se partagent les salles : Cinéplex Odéon a quarante-deux écrans, Famous Players, quarante-cinq. Il en reste dix pour une petite société locale et dix pour les indépendants.

CINÉMA

« L'HOMME A LA CAMÉRA »

Le film « absolu » de Dziga Vertov

Le cinéma Cosmos propose, pour seulement deux semaines, jusqu'au 10 septembre, l'un des monuments de l'art du cinéma : *l'Homme à la caméra*, de Dziga Vertov.

Ce film est un cas-limite. Muet (il date de 1929), il n'a ni scénario, ni acteurs, ni texte. Or il est fascinant de bout en bout, par la beauté et la force des images, par le dynamisme du rythme, et peut-être surtout par l'intelligence de sa « proclamation ».

Vertov, qui avait alors trente-trois ans, travaillait depuis onze années aux actualités du Ciné-Comité de Moscou, — il y était entré au printemps 1918.

Il pensait que le « ciné-œil » permettrait de découvrir « la vie à l'improviste ». La vérité des images et la lumière de leurs confrontations (par le montage) permettaient, selon Vertov, *d'appréhender le monde réel*, et de réfléchir sur lui et sur nous, bien mieux que le théâtre, le roman, toutes les formes « anciennes ».

De cette conception en tout cas enthousiaste, *l'Homme à la caméra* est un manifeste jusqu'au-boutiste. Une heure de cinéma absolu. C'est un formidable torrent d'images brutes, de toutes les données de la vie. Etreintes, accouchements, levers de soleil, courses paniques de foules dans la rue, ruées de locomotives, jeux d'enfants, rentrées d'usines, chirurgie d'urgence, étraves de navires, mariages ou enterrements, salades au marché, dessins d'ingénieurs aux ateliers, fouillis de tramways et piétons sur les avenues, regard angoissé d'une femme solitaire, galopade de bétail sortant de l'écurie, tous les mouvements des vies se croisent et se heurtent ici, dans un élan irrésistible, hallucinant. Peu de films on ce souffle, ce rayonnement, cette énergie.

En même temps, Vertov film le cinéma lui-même. Il filme le cinéaste qui court et grimpe partout, comme un acrobate : il filme la caméra, son optique, ses mécanismes ; il filme le film, les bouts de film que la monteuse découpe aux ciseaux et assemble à la colle sur sa table ; il filme aussi les spectateurs, la salle de cinéma, l'écran.

Il exhibe, presque, il « dénonce », carrément, la technique de la chose, la cuisine, comme il exhibe et dénonce la part d'inertie, de non-activité, du public devant l'écran de cinéma, devant le film que lui, Vertov, a réalisé. Et c'est cette franchise, ce recul, plus sans doute que l'humour très violent de certaines images « directes » d'industrie ou de vie quotidienne, qui « déplu » dans les instances de Moscou et de Léningrad. Les premières attaques contre Vertov datent de *l'Homme à la caméra*. Cinq ans plus tard, en 1934, Vertov allait être mis sur la touche pour s'être montré trop ambigu avec ses *Trois chants sur Lénine*.

Il faut saisir cette occasion de voir *l'Homme à la caméra*, éblouissant chef-d'œuvre à part, d'autant plus que la copie projetée au Cosmos est d'une fraîcheur absolue. En accompagnement, est donné un film très beau et actuel d'un cinéaste arménien : *les Saisons*, d'Artour Pelechian. Film-document lui aussi — Pelechian a voulu rendre hommage à Vertov. Il filme des montagnards, en Arménie, qui font transhumer des moutons, aux différentes saisons. Il y a, par exemple, une très longue traversée d'un tunnel, les bêtes sont dans le noir, et la traversée d'un torrent furieux, dans les glaces, avec les hommes à cheval qui se passent les moutons de bras en bras, comme des enfants. L'image du film est sublime, et il est clair qu'elle est constamment porteuse d'un témoignage « politique ».

MICHEL COURNOT.

★ Voir les films nouveaux.

DEUX DISPARITIONS

L'écrivain vénézuélien Miguel Otero Silva

L'écrivain vénézuélien Miguel Otero Silva est mort, le mercredi 28 août, à Caracas, d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-seize ans.

Romancier, poète et journaliste, Miguel Otero Silva était né le 26 octobre 1908. Homme de gauche, son opposition au général Gomez, et à d'autres dictateurs, lui valut la prison et l'exil. Il fut ensuite élu député puis sénateur avec le soutien de la gauche. Il avait fondé plusieurs journaux, dont en 1943, le plus important quotidien de Caracas, El Nacional, *dont il était propriétaire.*

Il était l'auteur d'une œuvre considérable, parmi laquelle avaient été traduits en français quelques romans : Maisons mortes *(Gallimard, 1957), remarquable livre sur la transformation du Venezuela et le bouleversement des structures rurales du pays au moment de la découverte du pétrole, et* Retenez vos larmes *(Calmann-Levy, 1970) :* Lope de Aguirre, prince de la liberté *(Calmann-Levy, 1980).*

Miguel Otero Silva avait reçu en 1980 le prix Lénine de la paix.

La comédienne américaine Ruth Gordon

La comédienne américaine Ruth Gordon est morte le 28 août à son domicile de Martha's Vineyard (Massachusetts) à l'âge de quatre-vingt huit ans.

Harold sans Maude

De son vrai nom Ruth Jones, elle était née en 1896. On raconte qu'elle avait quitté le foyer familial à quinze ans, avec un billet de 50 dollars épinglé à son corset, pour aller suivre des cours d'art dramatique à New-York. Ses professeurs ne lui trouvaient, paraît-il aucun talent.

Sa carrière démarre pourtant en 1915. Après quelques tournées avec des troupes itinérantes, de petits rôles au cinéma muet, elle devient célèbre à Broadway. Mais elle n'est consacrée qu'en 1968 par un Oscar que lui vaut son rôle dans Rosemary's baby *de Roman Polanski : la sorcière au visage ridé, voisine de palier de Mia Farrow. En 1971, elle tourne* Harold et Maude *de Hal Hashby : malgré l'échec rencontré lors de sa sortie, le film devient un « film-culte » pour les étudiants d'Europe et des Etats-Unis.*

Ruth Gordon avait écrit, seule ou avec son second mari Garson Kani, des pièces et des scénarios à succès, ainsi que deux livres plus ou moins autobiographiques aux titres évocateurs : Myself among others (Moi parmi d'autres) *et* My side (Pour ma part).

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

COIT PARADE : Lucernaire (544-57-34), 21 h 30.
L'ARBRE DE MAI : Atelier (606-49-24), 21 h.

ATELIER (606-49-24), 21 h : L'Arbre de Mai.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h ; Tailleur pour dames.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.
FONTAINE (874-74-40), 21 h : Du rififi dans les labours.
GALERIE 55 (326-63-51), 19 h. : Sexual Perversity in Chicago.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h. : Diabolo's 1929-1939 ; II. 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte, Petite salle, 21 h 30 : Coït parade.
MARIE STUART (508-17-80), 20 h 15, Savage Love.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : les Mystères du confessionnal.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87), 20 h 30 : Ma femme.
POINT VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier.
PORTE ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Arouh = MC2 ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15, Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 15 : Seaside rendez-vous ; 22 h, les Méthodes de Camille Bourreau.
L'ECUME (542-71-16), 20 h 30 : Entrez sans me frapper ; 22 h : Fluctuat nec mergitur.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (354-53-79), I. 20 h 30 : Le transsexuel – L'exhibitionniste. II. 20 h 30 : Femme d'intérieur.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.
POINT-VIRGULE (278-67-03, 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry le Luron.
MARIGNY, *petite salle* (225-20-74), 21 h : M. Lagueyrie.

La danse

TAI THÉATRE (278-10-79), 21 h : Desform, (vidéo, musique, peinture).

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)
La Table Verte, 22 h : B. Halska, B. Lemonier (Fauré, Beethoven, Wienawski...).
Jardin du Luxembourg, 16 h : Musique des gardiens de la paix de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix.
MEMPHIS MÉLODY (329-60-73), 22 h : M. de Carvalho ; 0 h 30 : M. Silva.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ted Curson, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Sandrais.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Soirées Fresh de Dan.
PIGEON BLEU (633-24-39), 19 h : Ch. Cavanèse, L. Fleisher, T. Rabeson, M. Gandry (dern.).
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Mighty Flea Conners.
SUNSET (261-46-60), 23 h, Sixun.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : E. Rondo, L. Rizzo, S. et J. Rey.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

RADIO-FRANCE, GRAND AUDITORIUM, 18 h 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du roy.

En région parisienne

ETRECHY, Eglise, 21 h : Florilège du baroque ; A. Rénezé-Emery, J.L. Dhaine (Couperin, Vivaldi, Sammartini).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, le Porte-Veine, d'A. Berthomieu ; 19 h, La terre qui meurt, de J. Vallée ; 21 h, Cinéma japonais contemporain : Si j'avais de la chance, de Yoji Yamada.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Karaté/Peplum : l'Indomptable Dragon, de Kim Lung ; 17 h, Hard Contract, de S. Lee Pogostin ; 19 h, la Maison de l'ange, de L. Torre-Nilsson.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.-égypt.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
AMAZONA, LA JUNGLE BLANCHE (It., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LA BASTON (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
BLESSURE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CARMEN (Saura) (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Rialto, 19e (607-87-61).
COMMENT CLAQUER UN MILLION DE DOLLARS PAR JOUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER DRAGON (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).
DIESEL (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
DREAMSCAPE (*) (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).
ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

Jeudi 29 août

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).
MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
PALE RIDER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (397-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf (561-94-95).
PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DU CHINOIS (Brit.), v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-23-04) ; Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
SAINT-TROPEZ INTERDIT (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).
SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).
SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
SPÉCIAL POLICE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
STARMAN (A.) (v.f) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
STRANGER KISS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).
SUBWAY (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).
TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UNE DÉFENSE CANON (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
WITNESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR PROPRE (*) film français de Martin Veyron : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Georges-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
CARNÉ, L'HOMME A LA CAMÉRA, film français de Christian-Jaque : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LES DÉBILES DE L'ESPACE, film américain de Mike Hodges (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
KINO PRAVDA, L'HOMME A LA CAMÉRA, film soviétique de Vertov ; et : LES SAISONS ; AU DÉBUT, film soviétique d'Artour Pelechian (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
GOULAG, film américain de Robert Young (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Gobelins, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-79).
HORROR (*), film américain de Philippe Mora (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) : Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LEGEND, film américain de Ridley Scott (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille Pathé, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
MEME LES ANGES TIRENT A DROITE, film italien de Eh. Clucher (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
PRISON DE FEMMES EN FURIE, (**) film italien de Michel Tarantini (v.o.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Images, 18e (522-47-94).
NO MAN'S LAND, film franco-suisse d'Alain Tanner : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
STOP MAKING SENSE, film américain de Jonathan Demme (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04).
TRISTESSE ET BEAUTÉ, film français de Joy Fleury : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15c (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

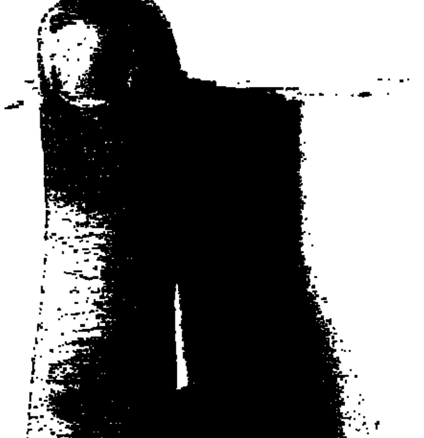
L'ACROBATE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BYE BYE BRASIL (Bré., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).
CABARET (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LE CHAT NOIR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).
LE CHATEAU DU DRAGON (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
LES CHEFS D'ŒUVRES DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
DOUX OISEAUX DE JEUNESSE (A., Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, (h.sp.), 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE FILS DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).
GEORGIA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It-fr., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (h. sp.), (554-46-85).
LAWRENCE D'ARABIE (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).
MÉDÉE (It., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
METROPOLIS (All.) : Cinoches, 6e (633-90-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOGAMBO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
O AMULETTO DE OGUM (Bré., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).
OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
ORDET (Dan., v.o.) : Chatelet Victoria, 1er (508-94-14).
PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
TAXI DRIVER (A., v.o) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (770-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) (v.f.) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

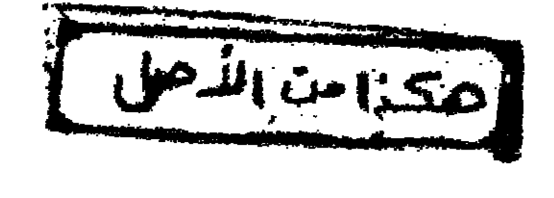
Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et Mabel en promenade.
CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h : Sel de terre ; 18 h : le Septième Sceau ; 20 h : la Fièvre dans le sang ; 22 h : le Salaire de la peur.
LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), L'amour vint en dansant.
M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), 17 h 20 : India Song.
L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40), Firefox. – salle 2 : Doux Dur et Dingue.
FASSBINDER (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Effi Briest.
GODARD Studio Cujas, 5e (354-89-22), t.l.s., 20 h, 22 h : Détective ; 16 h, 18 h : Sauve qui peut la vie.
HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Tueurs de dames.
A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chien enragé ; les Sept Samouraïs.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), les Jours et les Nuits de China Blue.
S. RAY (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), Aparajito.
E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance, 22 h 10, la Collectionneuse ; 20 h 20, + Denfert, 14e (321-41-01) : 15 h 40, Pauline à la plage.
CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Retour d'Afrique.
GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), Péché mortel.
TOTO Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 17 h : Fripouillars et compagnie.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.
LE DERNIER MÉTRO (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 15.
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 45.
FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.
FURYO (Jap, v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 30.
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.
LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 45.
MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
ORDET (Dan.,v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 30.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25.
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h.
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50.





RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 29 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Téléfilm : la Reverdie.**
2e partie. Réal. Ph. Condroyer. Avec N. Alari, P. Bardet, M. Dalbray...
Quatre générations, quatre couples, quatre histoires d'amour dans cette chronique sur les femmes d'une même famille. La vie les avait séparées. A la mort du père, elles se retrouvent toutes à la Reverdie, la maison de leur enfance. Faudra-t-il la vendre ? Autour de ce thème central éclatent des passions, se tissent de nouveaux liens. Dommage que ce téléfilm perde de son souffle à mi-parcours. La tension dramatique instaurée par le jeu de Hugues Quester et Nadine Alari se dissout dans de l'eau de rose.

22 h **Racines : Leonardo Sciascia et la Sicile.**
Série de C. Fléouter, C. Goretta et R. Manthoulis.
Grande pudeur de l'écrivain sicilien Leonardo Sciascia. Il parvient cependant à nous faire saisir le climat de l'histoire de sa terre natale, victime de la Mafia. Interviews, harangues de « cantastore », ces troubadours modernes de la Sicile.

22 h 55 **Journal.**
23 h 10 **Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Cinéma : l'Aveu.**
Film de Costa-Gavras (1969). Avec Y. Montand, S. Signoret, G. Ferzetti, M. Vitold, L. Szabo. (Rediff.)
Pièces truquées et purges staliniennes en Tchécoslovaquie, au début des années 50. L'histoire vraie d'Artur London, adaptée par Jorge Semprun. Tension dramatique constante de la mise en scène. Montand et Signoret au service de la vérité.

22 h 50 **Histoires courtes.**
« L'Alganon », de Y.-N. François ; « Peut-être la mer », de R. Bouchareb.

23 h 20 **Journal.**
23 h 40 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cinéma sans visa.**
Emission de Jean Lacouture et J.-C. Guilleband.

20 h 40 **Film marocain : Amok.**
Film marocain-sénégalais-guinéen de S. Ben Barka (1982). Avec R. Liensol, M. Makeba, D. Seck.
L'instituteur d'un petit village d'Afrique du Sud, venu à Johannesburg, découvre la misère et l'oppression dont souffrent les Noirs. Pamphlet contre le racisme et le colonialisme, réalisé avec beaucoup de moyens et de soins. Un film émotif, tourné à l'américaine — dramaturgie, vedettes — et qui a connu un énorme succès en Afrique.

22 h 25 **Témoignages.**
Avec S. Ben Barka, réalisateur, C. Vautier, journaliste à l'AFP, P. Erouard-Flad, auteur du livre Être métis en Afrique du Sud, *A. Moundaris, membre de l'African National Congress.*

22 h 55 **Journal.**
23 h 20 **Rencontres de l'été.**
23 h 25 **Prélude à la nuit.**
Piano Sonata, de Quincy Porter, interprété par D. Northington au piano.

CANAL PLUS

20 h 30, **le Bar du téléphone**, film de C. Barrois ; 22 h 10, **Inseminoid**, film de N.-J. Warren ; 23 h 35, **les Corrompus**, film de F. Winterstein ; 1 h 5, Téléfilm : Arc de triomphe ; 2 h 35, Festival de jazz d'Antibes 84.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **« Giroise »**, de J.-C. Carrière. Avec Y. Clech et G. Trejean.
21 h **Musique : Angers**, musiques du vingtième siècle : « l'Automate », musique de Pierre Guiral (création mondiale), par l'Ensemble instrumental de Saint-Herblain.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : les aristocrates.

FRANCE-MUSIQUE

20 h **Concert** (donné le 13 août au Grosses Festspielhaus, Festival de Salzbourg, émis de la radio autrichienne) : Lieder de Brahms, « Quatre chansons de jeunesse », de Debussy, Lieder de Wolf, par Edita Gruberova, soprano, Friedrich Haider, piano.
23 h **Cinq concerts de Prague** : œuvres de Mozart, Eben, Bach, Hindemith, Martinu, Tchaïkovski et Suk.

Vendredi 30 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 **ANTIOPE 1.**
11 h 45 **La une chez vous.**
12 h **Jeu : Le grand labyrinthe.**
12 h 35 **La bonne aventure.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.**
13 h 55 **Croque-vacances** (et à 16 h 40).
14 h 30 **Variétés : Barbara à Pantin.**
16 h **Images d'histoire.**
L'Italie dans la guerre.
17 h 40 **La chance aux chansons.**
18 h 5 **Mini-journal pour les jeunes.**
18 h 15 **Série : Ce diable d'homme, Voltaire.**
19 h 15 **Jeu : Anagram.**
19 h 40 ***Les vacances de Monsieur Léon.***
20 h **Journal.**

20 h 35 **Numéro un : Carlos.**
Emission de variétés de M. et G. Carpentier.
Carlos entouré de Sylvie Vartan, Chantal Goya, Salvatore Adamo...

21 h 35 **Variétés : Chapeau.**
Gérard Lenorman avec Yves Lecocq, Alice Dona, et un sketch de Raymond Devos.

22 h 25 **Histoires naturelles.**
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Les moissons du ciel ou la chasse à l'oie au Québec.

22 h 55 **Journal.**
23 h 10 **Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 **Télé matin.**
10 h 30 **ANTIOPE.**
11 h 45 **Récré A 2.**
12 h **Journal et météo.**
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Magnum.**
14 h 25 **Aujourd'hui la vie.**
Mères au long cours.
15 h 25 **Série : Une affaire pour Mannelli.**
15 h 55 **Sports été.**
Rugby : Nouvelle-Zélande – Australie ; sports équestres : CSIO de Saint-Gall.
18 h **Récré A 2.**
Viratatoums ; Wattoo-Wattoo ; Les mystérieuses cités d'or.
18 h 40 **Flash info.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Informations régionales.**
19 h 40 **Feuilleton : Hôtel du siècle.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Marcheloup.**
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigaut. Avec P. Le Person, B. Brunoy, A.-M. Besson... (Rediff.)
Les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du XIXe siècle. En toile de fond, les grands problèmes de l'époque, la montée de la crise économique. Fresque campagnarde typique, hélas ! peu convaincante.

21 h 40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Les succès de la rentrée », sont invités : Patrick Besson (Dara), *Lucien Bodard* (la Chasse à l'ours), *Jean Dutourd* (la Gauche la plus bête du monde), *Henri Verneuil* (Mayrig), *et Bernard Genies (traducteur de* Mister Noon, *de D.H. Lawrence).*

22 h 50 **Journal.**
23 h **Ciné-été : Itinéraire bis.**
Film français de C. Drillaud (1982), avec G. Wilson, Rufus, C. Maurier, A. Marcon, M. Kalayan, M. Fayolle.
Un homme rêve d'acheter un grand camion rouge pour y vendre des frites. Il retrouve un ancien ami auquel il comptait emprunter de l'argent. Comédie poétique vagabondant au long de chemins de traverse. Un charme déconcertant.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 **Dessin animé : La panthère rose.**
19 h 15 **Informations régionales.**
19 h 40 **Coups de soleil.**
19 h 55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Série : Brigade verte.**
De G. Nery. Réalisation M. Braun.
Troisième épisode : la mort verte. Un professeur de lycée porte plainte contre le président de la République d'Allemagne. La cause : un enfant victime de dioxyde sulfurique. Un « thriller écologique »...

21 h 25 **Vendredi : les Années pub.**
Magazine de A. Campana et de I. Barrère. (Rediff.)
La célèbre publicité de Citroën pour le lancement de la Visa GTI. Autour de cette merveille de pub, Jean-Charles Eleb et Patty Villiers ont tenté d'analyser et de connaître les motivations qui amènent les grandes agences publicitaires à produire de la pub grand spectacle.

22 h 15 **Journal.**
22 h 40 **Jazz.**
En différé du Festival d'Angoulême, Henri Texier Quintet.
23 h 30 **Rencontres de l'été.**
23 h 35 **Prélude à la nuit.**
« Les jardins de Paris », mélodies de Berthomieux, interprétées par Gabriel Bacquier, baryton.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 (et à 19 h 45) ; 7 h 45, Reilly, l'as des espions ; 8 h 35, Dancin'days (et à 13 h 5) ; 9 h 5, Cabou Cadin (et à 12 h 20 et 17 h 30) ; 9 h 10, **le Bourreau des cœurs**, film de C. Gion ; 10 h 45, Téléfilm : Banco ; 14 h, **Furie**, film de B. de Palma ; 15 h 50, **le Voyage**, film de M. Andrieu ; 18 h 10, Bioman ; 18 h 35, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 5, Zénith ; 20 h 30, Football : championnat de France (Bordeaux-Monaco, en direct) ; 22 h 25, **Mon père et nous**, film de M. Curtiz ; 0 h 15, **les Monstresses**, film de L. Zampa ; 1 h 45, **Inseminoid**, Film de N.-J. Warren ; 3 h 10, **Vivement dimanche**, film de F. Truffaut ; 4 h 55, **Terreur à l'hôpital central**, film de C. Lord.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h, **Sous la radio, la plage** ; 8 h 5, **Bobby et les siens** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : déficiences et handicaps, une histoire de l'infirmité ; 9 h 5, **Temps libres** : et à 11 h ; 11 h 30, feuilleton : « Voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; et 18 h 30 et 19 h 15) ; 9 h 30, **Mémoires du siècle** : avec Robert-Caby, compositeur ; 10 h 30, **L'opérette, c'est la fête** : l'Auberge du Cheval blanc ; 12 h, **Panorama** ; 13 h 40, **Chansons pour un été** : chemins de traverse ; 14 h, **Nouvelles policières** : « le Discours de la méthode », de Jean-Pierre Manchette ; 15 h 30, **Les chemins de la transparence** : rencontre avec Philippe Jacottet ; 16 h, **« L'anneau de Toth »**, de Conan Doyle. Avec F. Beliard, J. Cornet, G. Dhers, M. Lonsdale... ; 17 h, **Héros du rock** : Boy George ; 17 h 10, **Le pays d'ici** : en direct du Vaucluse ; 18 h 5, **Agora** : avec Régine Deforges ; 19 h 30, **Sélection Prix Italia 1985** : « Le temps des seigneurs », de Y. Paranthoen.
20 h 30 **« Cinq minutes d'arrêt »**, de C. Viret. Avec N. Borgeaud, R. Crouzet, D. Jayr...
21 h **Musique** : Angers, musiques du vingtième siècle : concert rock, Rita Mitsouko.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : les aristocrates.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** ; 7 h 10, **Réveille-matin** : à 7 h 30 Idée fixe ; à 8 h 40 Bonjour M. Trenet ; 9 h 8, **Le matin des musiciens** : citation, collage, montage, œuvres de Prokofiev, Eisenstein, Brusatti... ; 12 h 5, **Concert** (donné le 30 août 1984 aux Semaines musicales d'Ascona) : œuvres de Schumann, Haydn, Liszt, par Alexis Weissenberg au piano ; 13 h 40, **Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross ; 14 h 2, **Mémoires des sillons** : petite histoire du phonographe, les oubliés, Mahler, Massenet, Fauré ; 15 h, **Samuel Feinberg**, pianiste et compositeur soviétique ; 16 h, « 1925 » : œuvres de Schmitt, Milhaud, Honegger, Poulenc, Prokofiev, Ravel ; 18 h, **Une heure avec... Georges Gautier** ; 19 h 5, **Le temps du jazz** ; 19 h 30, **Les pêcheurs de perles** (et à 22 h 25) : œuvres de Schoenberg, Berg, Bartok, Honegger, Debussy, Roussel.
20 h 30 **Concert** (cycle d'échanges franco-allemands donné au Théâtre des Champs-Élysées le 20 septembre 1984) : « Four sea inteludes, de Peter Grimes », de Britten, « Concerto pour violoncelle et orchestre », de R. Schumann, « Symphonie héroïque », de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. L. Harrel, violoncelle.
0 h **Musique traditionnelle** : musiques mystiques populaires du Moyen-Orient.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 29 AOUT

— *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la CGT, est reçu au journal d'Antenne 2, à 20 h.

COMMUNICATION

FR 3 A L'HEURE DE L'« OUVERTURE »

Quand des entreprises veulent changer de discours

Il est bien difficile d'innover, surtout lorsqu'on appartient au service public et que l'on se met en tête de lancer un projet qui fait l'effet d'un coup de pied dans une fourmilière. C'est le cas, depuis près de six mois, à FR 3, pour André Campana, rédacteur en chef, chargé du magazine « Vendredi », et pour Jean-Charles Eleb, son adjoint, avec « Portes ouvertes », une émission mensuelle d'information économique et sociale grand public qu'ils projettent — c'est là où le bât blesse — de coproduire avec la participation financière d'entreprises.

Leur but, expliquent les deux journalistes, est de *« raconter l'aventure économique »* d'une entreprise et de la mettre en scène pour permettre de mieux connaître et comprendre le sens de ses activités. Exemples : à quoi sert l'EDF ? Ou les banquiers ? Ou la RATP ? *« Ce n'est ni au produit ni à la marque ni à une quelconque communication de service où ne serait exposé que le point de vue de la direction ou celui des syndicats que nous nous intéressons »*, dit André Campana. Une sorte de *« psy-show »* des entreprises à travers une émission dont la règle du jeu sera fondée, affirme-t-il, sur la *« liberté totale d'action »* de l'équipe rédactionnelle ; dont l'ensemble de l'enquête durera deux mois ; dont les deux tiers du temps de diffusion seront du direct et qui sera accompagnée des résultats d'un sondage national commandé pour les besoins de l'émission.

L'idée, soumise au début de l'année à M. André Holleaux, PDG de FR 3, l'a séduit, et le projet a été annoncé, publiquement, au printemps dernier. M. Holleaux affirme aujourd'hui qu'il *« continue de soutenir la formule préfigurée »* de « Portes ouvertes » dans la mesure où elle a le mérite d'*« apporter une grande clarté, une véritable transparence — ce qui est loin d'être le cas général — dans les relations entre la télévision et des partenaires extérieurs »*.

Mais deux problèmes sont apparus. Le premier, d'ordre juridique, est soulevé par le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, qui voit d'un mauvais œil l'arrivée d'une émission qu'on ne pourrait *« précisément situer »* par rapport à celles rattachées à la Régie française d'espaces (RFE) (1). Le second point, soulevé par les syndicats de journalistes de la chaîne, porte sur la question de *« déontologie »* que pose la participation de journalistes à ce genre de magazine. En clair : les syndicats paraissent avancer l'idée d'une incompatibilité entre la fonction de journaliste et la collaboration à une émission financée de l'extérieur... Il semble que l'ensemble de ces questions doit être discuté, dans les jours qui viennent, au plus haut niveau gouvernemental.

Du côté de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, où l'affaire est *« suivie de très près »*, on se déclare *« intéressé »* par cette *« ouverture »* du service public à des partenaires extérieurs, mais on tient à ce que FR 3 garde la maîtrise éditoriale et que tout *risque de dérapage* vers de la publi-information soit évité. Ces précautions mises à part, la haute instance précise qu'elle *« fait confiance à la chaîne »* et qu'elle est d'accord pour que, dans un premier temps et en guise de test, soient diffusées deux ou trois émissions de « Portes ouvertes ». Bref, elle préfère juger sur pièces avant de se prononcer définitivement.

C'est ce que souhaitent aussi les auteurs du projet qui, obstinément, malgré les obstacles, continuent leur bonhomme de chemin. Ils ont fondé, à la mi-juillet, une association Entreprise et Médias, par laquelle transiteront les fonds nécessaires à la production.

FR 3 conclura des accords avec cette association ; le premier devrait porter sur dix émissions. Le budget d'une séquence d'une heure quinze est estimé à 1,5 million de francs, dont 60 % seraient pris en charge par l'entreprise concernée et 40 % par FR 3. A ce jour, une quinzaine de firmes — et non des moindres — sont devenues membres de l'association, dont dix ont déjà accepté de jouer le jeu de « Portes ouvertes ». Parmi ces dernières : le CCF, la RATP, l'EDF, l'UAP, Bull, les Charbonnages de France, Pia Laurenti (une PME de textile), SOFINCO (établissement de crédit à la consommation) et Citroën. Quant aux simples adhérents, y figurent notamment, le CEA, la CGE, la Sécurité routière et le groupe Roussel-Uclaf.

Comment expliquer, alors que le CNPF est réticent, que ces entreprises aient accepté de se laisser passer au crible par des journalistes, de les laisser agir comme ils le souhaitent, sans que la hiérarchie prenne systématiquement la parole ? Peut-être parce que certains responsables pensent tout bas ce que M. Thierry Lefébure, chargé du service des relations extérieures du groupe Roussel-Uclaf, ose dire à haute voix : *« L'information faite aujourd'hui par les entreprises se limite à l'autosatisfaction »*, ce qui la rend *« inefficace »*, car elle s'adresse à un public qui a *« considérablement changé de comportement face aux médias »*. Il n'admet plus de s'en laisser conter. Les entreprises, estime M. Lefébure, doivent accepter l'idée de modifier leurs méthodes de communication et consentir à se remettre publiquement en question.

C'est sans doute au nom de cette conviction que M. Lefébure a accepté de devenir le président provisoire d'Entreprises et Médias. Une manière, aussi, pour lui de faire savoir qu'il faut cesser de se leurrer et admettre qu'il y a belle lurette qu'existe, d'une façon ou d'une autre, une collusion entre l'argent des entreprises et l'information économique. Or, dit-il, *« le rôle de bailleur de fonds plus ou moins occulte dévolu aux entreprises ne peut être satisfaisant pour personne »*.

ANITA RIND.

(1) La RFE, rattachée à la Régie française de publicité, exploite les créneaux horaires disponibles des sociétés de télévision publiques et les propose aux entreprises et aux institutions.

LA RENTRÉE SUR RMC

Trois têtes d'affiche

Trois « vedettes », Michel Sardou, Yves Mourousi et Albert Du Roy, se joignent à l'équipe de Radio Monte-Carlo, a annoncé *M.* Jean-Pierre Hoss, le directeur général de la station, en présentant le mercredi 28 août, au cours d'une conférence de presse, la nouvelle grille des programmes.

Tous les matins, du lundi au vendredi, Michel Sardou animera une émission de variétés, « Chanson passion ». En support, une pile de disques, et les commentaires à chaud d'un des chanteurs les plus populaires de France.

Deux rendez-vous quotidiens sont prévus avec Yves Mourousi. Chaque *après-midi*, à *16 heures*, il recevra les stars du *show-business* pendant soixante minutes. Le matin, en semaine également, il se chargera d'une courte chronique consacrée au monde des spectacles et des arts intitulée « Bonjour c'est Mourousi ». Pas de répit pour le présentateur du journal de TF 1 qui animera, le lundi à 19 heures, « RMC choc », face-à-face entre deux personnalités divergentes, et le jeudi à la même heure « L'invité de RMC ».

Albert Du Roy propose depuis le 5 août sa chronique quotidienne : « L'actualité épinglée », un commentaire et une analyse des événements matinaux.

La direction de la station entend accentuer son effort dans le domaine de l'information. Deux nouvelles revues de presse, l'une nationale, l'autre régionale, apparaîtront dans la session d'informations du matin. Elles viendront compléter celle qu'assure déjà tous les samedis Jacques Launère, et qui concerne les hebdomadaires. Une demi-heure de programme d'actualité sera d'autre part conçue tous les mercrediS soir en collaboration avec les journalistes de *l'Evénement du jeudi*.

Autre nouveauté : l'émission « Libertinages », présentée en semaine à 23 h 15 par Danièle Evenou. Au programme, de la musique et des lectures de « morceaux choisis » teintés d'érotisme.

Avec sa grille de rentrée, qui prendra place le 2 septembre, RMC confirme sa vocation populaire. Elle maintient les émissions musicales et mise plus que jamais sur des personnalités reconnues, confortant notamment Jean-Pierre Foucault dans l'animation de la tranche quotidienne de 8 h 30 à 11 heures.

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE CARCANS-MAUBUISSON

Le câble au secours des télévisions privées

De notre envoyé spécial

Carcans-Maubuisson (Gironde). — *« La seule télévision locale possible, c'est le câble. »* Cette affirmation de M. Bernard Schreiner, président de la mission TV câble, ne semble pas soulever de protestations dans la foule de spécialistes qui se pressent à l'Université d'été de Carcans-Maubuisson. Etrange retournement : en 1982, le câble semblait la voie royale de développement de la communication audiovisuelle en France. Il y a huit mois, à l'annonce de la libéralisation prochaine de l'espace hertzien, on ne misait plus un sou sur lui. Que pesait, en effet, ce coûteux investissement technologique étalé sur vingt ans face à l'arrivée immédiate de télévisions privées et de leurs images gratuites ?

Et pourtant le câble a résisté. Politiquement, il est même devenu le seul point de consensus sur la politique audiovisuelle entre le gouvernement, une grande partie de l'opposition et le Parti communiste. Vingt villes de toutes tendances vont signer, d'ici à la fin de l'année, un protocole d'accord avec les PTT. Plus de trente autres ont leurs études déjà très avancées. Le premier réseau entrera en fonction le 15 décembre à Cergy-Pontoise. Paris, Montpellier, Rennes suivront quelques mois après. Les PTT ont déjà investi 1 milliard de francs dans l'aventure. Un prochain conseil des ministres devrait décider de porter cette somme, dès 1986, à 2,8 milliards de francs. En 1988 — la direction générale des télécommunications l'affirme, — plus de 3 millions de prises seront installées.

Très discutée à ses débuts, cette politique d'équipement finit par porter ses fruits. Personne n'y échappe, pas même les *télévisions privées*. *« Nos modèles informatiques sont formels,* déclare M. Pierre Barret, président d'Europe 1 et promoteur de la chaîne musicale. *Si nous utilisons un réseau multi-villes, notre déficit risque d'atteindre 800 millions de francs. Si nous émettons seulement sur Paris pour être relayés ensuite par le câble, ce déficit peut être réduit à 20 millions. »* Même son de cloche à Canal Plus, où on négocie activement le passage de la chaîne payante sur les premiers réseaux câblés.

Quant aux télévisions locales, M. Schreiner cite volontiers les chiffres du projet de Mantes-la-Jolie, la ville de sa circonscription : *« Avec 6 millions de francs, nous pouvons créer une chaîne locale sur le câble diffusant des programmes trois heures par jour. L'équipement de production et de diffusion est assumé par le réseau. Les achats de droits des programmes sont bien moins cher quand il s'agit du câble. Aucun autre projet de télévision hertzienne ne peut vivre avec un budget aussi modeste. »*

Non seulement le câble n'est donc pas concurrencé par la télévision privée, comme l'affirmait déjà le rapport Bredin, mais il vole maintenant à son secours. Certes, des problèmes subsistent. Si les télévisions privées écument rapidement le marché publicitaire, le câble aura du mal à trouver de ce côté des recettes complémentaires à celles que lui apporteront ses abonnés. Il faut donc rapidement développer les services interactifs (télévidéothèques, télé-alarmes, canaux de services, communications d'entreprise), qui peuvent drainer des ressources importantes. C'est le vœu de nombreuses municipalités et de leurs partenaires financiers qui voient là la véritable fonction des réseaux en fibres optiques.

Les PTT paraissent disposés à faire un effort mais refusent de concéder aux exploitants des réseaux un quelconque monopole sur ces services de même nature que télécommunication. Ce serait la porte ouverte à une dérégulation larvée dangereuse à quelques mois des échéances électorales.

Mais M. Schreiner paraît serein : *« Le câble rend les PTT indéracinables. Quel entrepreneur privé pourrait consentir 1 milliard d'investissements sans rentabilité immédiate ? L'opposition doit être cohérente : on ne peut pas appuyer le plan de câblage et vouloir privatiser les PTT. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *Le conflit du* Progrès. — *Le Progrès* de Lyon ainsi que *la Tribune* (Saint-Étienne) et *les Dépêches* (Dijon), étaient de nouveau en vente jeudi 29 août. Les trois titres n'ont pas paru, ni le dimanche 25 ni le mercredi 28 août, en raison d'un appel à la grève lancé par la CGT, la CFDT et le SNJ. Les syndicats réclamaient la tenue d'une réunion avec la SERP (Société d'édition régionale et de publication), nouveau propriétaire des titres dominicaux du *Progrès*, avec la direction du *Progrès* et les pouvoirs publics. *Le Progrès* a donné son accord mercredi soir pour qu'une rencontre ait lieu jeudi 29. La CGT a suspendu son mot d'ordre de grève, estimant *« qu'une ouverture est désormais possible »*. Le SNJ et la CFDT ont maintenu leur appel à la grève, considérant cette réunion comme incertaine. Le transfert de deux cent quinze salariés du *Progrès* vers la SERP est à l'origine de ce conflit (*le Monde* des 27 et 28 août).

LE CARNET DU Monde

Naissances

– André et Christiane
CHASSAC-SAVARIT
avec joie annoncent leur sixième petit-enfant,

Gabriel CHASSAC,

né le 1er août à Périgueux, au foyer de Jean-Samuel, Christiane, Elodie.

14, rue du Commandant-Bernier,
79500 Melle.

Décès

– Mme Eugénie Amzalak,
Mme Claire Habib
et ses enfants,
M. et Mme Leavy
et leur fille,
M. et Mme Georges Amzalak
et leurs enfants,

Les parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edward AMZALAK,

survenu à Paris, le 27 août 1985, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 30 août, au cimetière parisien de Pantin, on se réunira à la porte principale à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, boulevard Beauséjour,
75016 Paris.

– Mme Georgette Gerbier,
Ses enfants, petits-enfants, parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel GERBIER,
ingénieur général
des ponts et chaussées,

survenu à Bordeaux le 28 août 1985.

41, rue Pierre-Curie,
33200 Bordeaux-Cauderan.

– Mme Lucien Mascard,
Mme Jean Mascard,
née Nicole Herrmann,
Eric Mascard,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MASCARD,
conseiller-maître à la Cour des comptes,

survenu le 22 août 1985.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

139, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Mlle Sirarpie Der Nersessian

a la douleur de faire part du décès de sa sœur,

Mme veuve Araxie Der NERSESSIAN,

survenu le 22 août 1985.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 27 août en l'église arménienne, rue Jean-Goujon, Paris.

– Mme Marc Duverger,
née Madeleine Domalain,

M. et Mme Robert Domalain,
M. Jean-Yves Saulnier,

Leurs familles et les sœurs du couvent de Cluny ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Jean SAULNIER,
née Simonne Domalain,

le 10 août à Fort-de-France.

Les obsèques ont eu lieu dans la cathédrale de Fort-de-France, le 17 août.

Fauvette serviable repose en compagnie des sœurs enseignantes de Cluny.

– Mme Paul Lobbé,
M. et Mme Dominique Lohse
et leurs enfants,
Mlle Geneviève Lobbé,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean SOULAIROL,
née Jeanne Lobbé,

pieusement décédée à Nice, le 24 août 1985 dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 30 août 1985, à 16 heures en l'église de Jouet-sur-l'Aubois (Cher).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

234, avenue de la Lanterne.
06200 Nice.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Topakian,
son épouse,
M. et Mme Michel Topakian,
M. et Mme Claude Topakian,
M. et Mme Xavier Topakian,
Mlle Nathalie Topakian,
M. et Mme Stéphane Topakian,
ses enfants,
et ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Haïg G. TOPAKIAN,

survenu le 26 août 1985.

Les obsèques seront célébrées en l'église arménienne, rue Jean-Goujon, Paris-8e, le lundi 2 septembre 1985, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Georges Vitkovitch
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Dieudonné VITKOVITCH,
président des anciens combattants
et résistants yougoslaves du Sud-Ouest,
médaillé de la Résistance,

survenu le 26 août 1985.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 28 août à Montastruc-la-Conseillère.

4, avenue du Mur-de-Ronde,
31380 Montastruc.

Anniversaires

– Il y a neuf ans que notre fils,

Vincent CAZES,

trouvait la mort accidentellement à vingt et un ans.

« Les blessures sont toujours ouvertes... Il faudrait plutôt comparer la trace des souffrances à la perte d'un doigt, ou à celle d'un œil. Peut-être, au cours d'une vie entière, ne vous manqueront-ils vraiment qu'une seule minute. Mais quand cette minute arrive, il n'y a plus aucun recours. »

F. Scott Fitzgerald.

Mardi 31 août 1976.

– Il y a un an, le 30 août 1984, le

docteur CHANTEMESSE

décédait.
Sa famille et ses amis se souviennent.

– Une pensée pour le dix-huitième anniversaire de la mort de

Misu SCHEIN.

ÉDUCATION

LE CONGRÈS DES INSTITUTEURS FREINET

Moins de militants, mais plus de clients

De notre correspondant

Lyon. – Près de cinq cents délégués du mouvement pédagogique Freinet et une quarantaine d'invités étrangers se sont réunis, du 25 au 29 août, sur le campus de La Doua à Villeurbanne (Rhône), pour le trente-huitième congrès de l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM). Organisé tous les deux ans, ce « forum de travail » est l'occasion pour les militants de la pédagogie Freinet de confronter leurs expériences dans des ateliers et des débats. Cette année, l'informatique, la télématique, la robotique et l'ensemble des nouvelles technologies applicables à l'enseignement, ont tenu une large place.

Devant une batterie de micro-ordinateurs proposant des logiciels pédagogiques mis au point par certains groupes de l'ICEM, un congressiste faisait remarquer que *« la pédagogie Freinet a dépassé le stade de Gutenberg : elle n'est pas rétro »*. Ce mot, les militants l'ont en revanche fait rimer avec « démago » pour chahuter la représentante du ministère de l'éducation nationale.

Depuis les orientations définies par M. Jean-Pierre Chevènement, les éducateurs populaires ont mal à leur gauche. Pour l'un des intervenants dans le débat sur l'innovation pédagogique, *« les idées simples »* du ministre sur l'école *« donnent bonne conscience aux mille conservatismes quotidiens »*.

« Il ne suffit pas de dire que tout le monde a tort », renchérit M. Pierre Lespine, secrétaire national de l'ICEM, pour qui *« le mouvement est au cœur de nombreuses contradictions. Mais travailler dans l'école, c'est gérer ces contradictions ; nous visons le long terme, alors que le ministère subit les pressions de l'opinion publique »*.

D'accord sur les objectifs de la politique Chevènement, les innovateurs Freinet contestent les moyens. Mais ils expriment leurs critiques avec retenue : *« Le fait que le débat actuel sur l'éducation échappe aux clivages classiques droite-gauche nous rend plus lucides »*, dit M. Lespine. Conscient que *« le mouvement d'innovation pour une école plus démocratique et plus moderne n'a pas le vent en poupe »*, le responsable national des « Freinet » incite ses militants *« à consolider les acquis d'une expérience cinquantenaire »* et à s'interroger *« pour éviter d'être nous aussi ringards »*.

Depuis le boom des années 70, les rangs se sont clairsemés, mais *« les gens sont plus motivés, plus fidèles »*. Ainsi, les organisateurs du congrès de Villeurbanne trouvent encourageant que *« cinq cents personnes soient venues à leurs frais et pendant leur temps de vacances, alors que le ministère a dû payer les profs pour remplir les stages d'été du plan informatique pour tous »*.

S'ils ont moins de militants, des héritiers de Célestin Freinet ont trouvé davantage de « consommateurs » pour sa méthode : les livres, les brochures, les disques, les cassettes et bientôt les logiciels pédagogiques diffusés par la coopérative de l'enseignement laïque se chargent de répandre la bonne parole.

JEAN-LOUIS BOZONNET.

MORT D'ÉDOUARD KRESSMANN

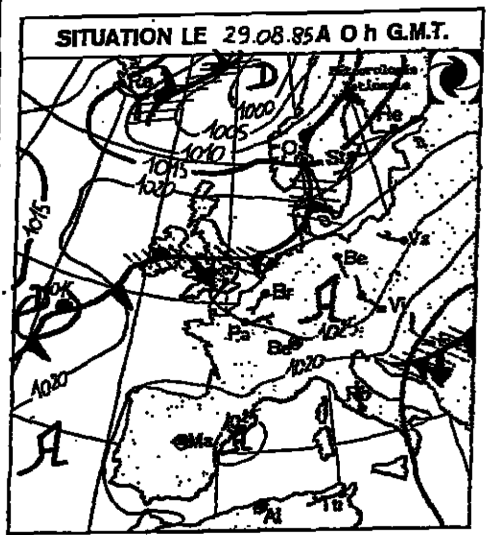
A l'âge de soixante-seize ans, Edouard Kressmann vient de mourir d'une crise cardiaque.

[Célèbre dans les milieux écologistes européens, il avait consacré d'abord sa vie professionnelle à son entreprise familiale de négociant-éleveur de vins de Bordeaux, lui donnant une audience internationale. A soixante-cinq ans, il crée, avec Armand Petitjean et Denis de Rougemont, ECOROPA (Ecologie européenne), lieu de rencontre international de réflexions et de publications sur les questions d'écologie et de pacifisme. Cette association a aujourd'hui des ramifications en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Allemagne et dans une dizaine d'autres pays européens.

Plus récemment, Edouard Kressmann a fondé dans les Cévennes une autre association (Centre la Cure) dont l'objet est la renaissance culturelle et économique de la région].

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 30.8.85 DÉBUT DE MATINÉE
Météorologie Nationale
≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre jeudi 29 août à 0 h et vendredi 30 à 24 h.

Situation générale

La situation anticyclonique qui s'est établie sur l'Europe occidentale rejette sur les îles Britanniques les perturbations en provenance du centre de l'Atlantique.

Prévisions

Vendredi : Persistance du temps chaud et ensoleillé sur l'ensemble du pays. Quelques bancs de brumes locaux surtout dans l'intérieur se désagrégeront très rapidement pour laisser place à un beau soleil. Seulement des passages nuageux sans conséquence de la Bretagne au Cotentin. Les températures minimales de 13 à 15 degrés sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche et de 14 à 17 degrés près de la Méditerranée resteront entre 10 et 12 degrés dans l'intérieur, descendant même à 5 à 6 degrés sur le Massif Central et le Jura.

Dans l'après-midi les passages nuageux se décaleront vers le Nord-Est donnant localement sur les Ardennes ou le nord des Vosges une petite menace d'ondées.

Le vent passera à l'ouest en Manche faisant rentrer des nuages en bord de côte.

Sur la quasi-totalité du pays le ciel sera bien dégagé et le soleil fera grimper les températures à 23 degrés dans le Nord, 28 dans le Sud et 25 sur la plupart des régions.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 28 août, le second, le minimum de la nuit du 28 au 29 août) : Ajaccio, 27 et 12 degrés ; Biarritz, 26 et 13 ; Bordeaux, 27 et 9 ; Bréhat, 20 et 16 ; Brest, 24 et 12 ; Cannes, 26 et 18 ; Cherbourg, 21 et 13 ; Clermont-Ferrand, 24 et 6 ; Dijon, 24 et 11 ; Dinard, 23 et 11 ; Embrun, 24 et 10 ; Grenoble-St-M.-H., 24 et 9 ; Grenoble-St-Geoirs, 24 et 7 ; La Rochelle, 28 et 14 : Lille, 26 et 11 ; Limoges, 25 et 14 ; Lorient, 24 et 13 ; Lyon, 25 et 9 ; Marseille-Marignane, 27 et 13 ; Menton, 27 et 18 ; Nancy, 22 et 9 ; Nantes, 25 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 18 ; Nice-Ville, 27 (maxi) ; Paris-Montsouris, 25 et 12 ; Paris-Orly, 25 et 14 ; Pau, 28 et 11 ; Perpignan, 28 et 12 ; Rennes, 25 et 11 ; Rouen, 24 et 18 ; Saint-Etienne, 23 et 7 ; Strasbourg, 23 et 8 ; Toulouse, 29 et 9 ; Tours, 25 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 12 ; Genève, 23 et 8 ; Lisbonne, 31 et 18 ; Londres, 23 et 14 ; Madrid, 33 et 15 ; Rome, 24 et 14 ; Stockholm, 20 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 31 AOUT

« Promenade à travers le quartier Saint-Sévrain », 15 heures, parvis de l'église ou métro Maubert-Mutualité, sortie côté pair.

« Les tympans célèbres (Moissac, Conques etc), au Musée des monument français », 15 heures, entrée musée (M. Boulot).

« Le gothique souterrain de la rive gauche : le couvent des bernardins et son cellier, les caves de la rue Galande, l'église Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 30, portail Saint-Julien-le-Pauvre (lampes de poche) (M. Banassat).

« Les sports autour de 1900 », 14 h 45, 12, rue Surcouf.

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 15 h 30, 7, rue des Réservoirs.

« Ateliers d'artistes jardins et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (M. Ragueneau).

« Exposition : les Grands Boulevards au Musée Carnavalet », 15 heures, 24, rue de Sévigné (M. Hager).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (M.C. Lasnier).

« Le Grand Orient de France. Histoire et symbolique de la franc-maçonnerie du XVIIIe siècle à nos jours, Mozart, Saint-Exupéry », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Haulier).

« Villandry, la savonnière, le château de Talcy », (inscriptions (1) 274-22-22).

CONFÉRENCES

Hôtel Trianon, 1 *bis*, rue de Vaugirard, de 10 heures à 19 heures : « Aspects planétaires, Modes divers de la manifestation » ; de 14 h 30 à 19 h : « Technique d'interprétation ». Inscriptions (1) 872-55-50.

26, rue Bergère : « Astrologie, technique d'interprétation » (1) 770-44-70.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4042

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II					■				
III						■			
IV					■				
V		■			■				
VI					■				
VII				■					
VIII			■				■	■	
IX				■					
X			■				■		■
XI	■					■			

HORIZONTALEMENT

I. Bouche... trou. – II. Eminence, témoin d'une histoire restée sous le manteau. Assiste. – III. Etre malfaisant. Enchante le chanteur. – IV. Pour le savoir, on prêche parfois le contraire. Improductifs. – V. Pour un « Grec », c'est l'alpha et l'oméga. Salée. – VI. Sort des sentiers battus. Repassé à l'examen. – VII. Tripotée. Agnès ou Julien. – VIII. Nœud ferroviaire. Met à l'épreuve la résistance d'un sommier. – IX. Déplace. Plus courante à Asti qu'au Saint-Siège. – X. Ponctue une volonté précoce. Evoque une case aux USA et un lit en URSS. – XI. De carpe, il se passe de perche. La plus belle partie d'un ensemble.

VERTICALEMENT

1. Est loin d'être entamée quand on la partage. – 2. Vieux « pot ». Etrangers plutôt étranges. – 3. Descentes de lit. – 4. Pour une veine, c'est une déveine. Personnel. – 5. Moyen d'approche peu discret. – 6. Article. Bourse active quand la tendance est à la hausse. – 7. Faire apprécier le grand air après un festival de violon. – 8. Endroit discret. Retraite nocturne. – 9. Qui ne peut que faire parler les cartes.

Solution du problème n° 4041

Horizontalement

I. Chou. Amie. – II. Harpagon. – III. Ire. Pente. – IV. Restante. – V. Umtata. Râ. – VI. Epris. – VII. Gê. Aisées. – VIII. Incident. – IX. Etête. Tan. – X. Nec. Télé. – XI. Rien. Set.

Verticalement

1. Chirurgien. – 2. Harem. Enter. – 3. Oreste. Ceci. – 4. Up. Tapait. – 5. Apatride. – 6. Agenaise. – 7. Mont. Sentes. – 8. Inter. Etale. – 9. Ans. Net.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 29 août :

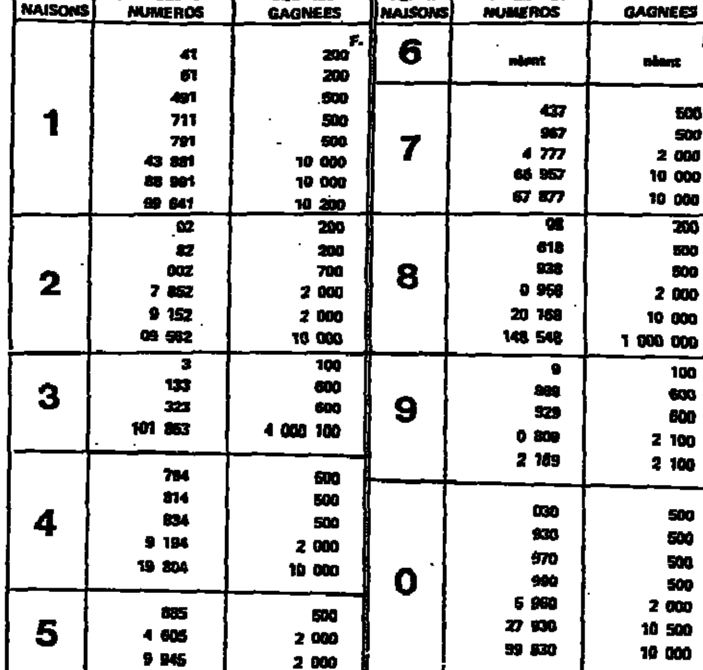
UN ARRÊTÉ

● Relatif à la composition et à l'appel de la fraction de contingent 1985/10.

DES DÉCRETS

● Fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

● Modifiant le code de l'aviation civile et relatif au Conseil supérieur de l'aviation marchande.



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	41	200
	61	200
	491	500
	711	500
	791	500
	43 881	10 000
	88 991	10 000
	99 641	10 200
2	02	200
	82	200
	002	700
	7 852	2 000
	9 152	2 000
	09 582	10 000
3	3	100
	133	600
	323	600
	101 863	4 000 100
4	794	500
	814	500
	834	500
	9 194	2 000
	19 804	10 000
5	885	500
	4 605	2 000
	9 845	2 000
6	néant	néant
7	437	500
	967	500
	4 777	2 000
	66 957	10 000
	67 877	10 000
8	08	200
	618	500
	938	500
	0 958	2 000
	20 168	10 000
	148 548	1 000 000
9	9	100
	989	600
	529	600
	0 809	2 100
	2 169	2 100
0	030	500
	930	500
	970	500
	980	500
	5 980	2 000
	27 930	10 500
	99 830	10 000

LOTO N° 35 TIRAGE DU MERCREDI 28 AOUT 1985

8 12 20 24 41 42 – 26 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 4 ET DU SAMEDI 7 SEPTEMBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 TRANCHE DES COPAINS 71e
TIRAGE DU MERCREDI 28 AOUT 1985

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 26/03/85)

Le numéro 667127 gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille 067127, 167127, 267127, 367127, 467127, 567127 gagnent 50 000,00 F

LES NUMEROS APPROCHANTS AUX Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
607127	660127	667027	667107	667120	10 000,00 F
617127	661127	667227	667117	667121	
627127	662127	667327	667137	667122	
637127	663127	667427	667147	667123	
647127	664127	667527	667157	667124	
657127	665127	667627	667167	667125	
677127	666127	667727	667177	667126	
687127	668127	667827	667187	667128	
697127	669127	667927	667197	667129	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	7127	5 000,00 F
	127	1 000,00 F
	27	200,00 F
	7	100,00 F

85 TAC-O-TAC TIRAGE DU MERCREDI 28 AOUT 1985 72e

économie

REPÈRES

Dollar : en légère hausse, à 8,4580 F

En très léger progrès d'un jour à l'autre sur les marchés des changes européens, le dollar a gagné quelques fractions, le 29 août à Paris, pour s'établir à 8,4580 F, contre 8,4535 F la veille en séance officielle, le deutschemark étant pratiquement inchangé, à 3,0535 F. A Francfort, la devise américaine se traitait en fin de matinée à 2,7710/7730 DM (contre 2,7660/7680 DM mercredi). Quant à l'or, il se négociait à 338,50 dollars l'once de métal fin (contre 340,90 dollars l'once au second « fixing » de Londres, la veille au soir).

Commerce extérieur : déficit chinois

Le déficit commercial de la Chine a atteint 7,89 milliards de dollars pour les sept premiers mois de l'année, pour un montant d'échanges de 36 milliards de dollars (21,9 milliards de dollars d'importation, 14,1 milliards de dollars d'exportation). Au cours de la même période de 1984, l'excédent commercial avait atteint 700 millions de dollars. En juillet dernier, les transactions commerciales étaient en très forte progression par rapport à juillet 1984 (+ 29,9 %). La banque populaire de Chine avait révélé, le mois dernier, que les réserves en devises du pays avaient diminué de 30 % en six mois, passant de 16,3 milliards de dollars en octobre 1984 à 11,3 milliards au début de mars.

ENTREPRISES

Union Carbide se restructure

Union Carbide, troisième groupe chimique américain, a annoncé, le mercredi 28 août, un important plan de réorganisation, qui se traduira par le licenciement, l'an prochain, de quatre mille employés, la vente de nombreux actifs et le rachat de 10 millions de ses propres actions (14 % du total). Ce plan, a précisé la direction, vise « à améliorer le rendement de ses actions et à atteindre de meilleurs résultats en matière de sécurité et de protection de l'environnement ».

Union Carbide est toujours sous le coup de la catastrophe de son usine de Bhopal, en Inde, qui avait fait deux mille victimes, suivie, le 11 août dernier, par une fuite dans son usine de Virginie, qui a fait cent trente-sept blessés. Le plan de restructuration *prévoit un investissement de 100 millions de dollars pour améliorer* la sécurité de ses usines.

Le groupe était, en outre, menacé d'une prise de contrôle par une autre société chimique, GAF Corp., qui a déjà acquis en Bourse 7,1 % des actions d'Union Carbide. Le plan annoncé entraînera, en 1985, une perte exceptionnelle de 990 millions de dollars, mais devrait permettre à la compagnie de redevenir bénéficiaire en 1986. Les licenciements devraient permettre une économie de 250 millions de dollars en 1986, et la vente de divers actifs devrait rapporter environ 500 millions de dollars.

Revlon contre Pantry Pride ou OPE contre OPA

Revlon, le géant de l'industrie américaine de la parfumerie et des cosmétiques (21 milliards de francs environ de chiffre d'affaires) refuse de passer *dans l'orbite de Pantry Pride*, holding du conglomérat Mac Andrews and Forbes, spécialisée dans l'organisation de supermarchés (6,55 milliards de francs environ de chiffre d'affaires). Sur les conseils de *Lazard Frères, son banquier*, le groupe s'est finalement décidé à racheter 10 millions de ses propres actions aux cours de Bourse actuels (46,25 dollars), augmenté d'une prime substantielle.

Revlon propose tout bonnement un troc à ses actionnaires et leur offre de reprendre leurs actions, chacune en échange d'une obligation à dix ans de 47,50 dollars nominal, portant intérêt de 11,75 %, et d'un dixième d'action préférentielle convertible, d'une valeur de 100 dollars. D'après M. M.C. Bergerac, PDG de Revlon, les deux titres pourraient se négocier ensemble à 57,50 dollars, alors que l'OPA de Pantry Pride *a été faite à 47,50 dollars.*

L'OPE proposé par le groupe, pour contrer l'offensive de l'adversaire, *« fait partie d'un large programme destiné à protéger les intérêts des actionnaires »*, précise un communiqué de Revlon, dont le conseil a, d'autre part, autorisé la vente de certains actifs représentant environ 250 millions de dollars.

Succès d'Alcatel-Thomson au Portugal

La société française Alcatel-Thomson, filiale du groupe nationalisé CGE, a remporté l'appel d'offre d'équipement téléphonique au Portugal, aux côtés de l'allemand Siemens. Pour ce faire, Alcatel-Thomson a signé un accord avec Standard Electrica, filiale locale du groupe américain ITT, qui se trouve, lui, évincé. La société française va entrer au capital de Standard Electrica dans une première étape, avant probablement de la racheter complètement. Ses centraux téléphoniques (des MT originaires de Thomson) seront donc fabriqués sur place dans les usines de la filiale d'ITT, comme l'exigeaient les PTT portugaises. Il s'agit de la seconde percée de la CGE sur un marché européen après l'Irlande, le groupe français ayant jusqu'à présent remporté des victoires *surtout* dans les pays de développement, en Inde et en Chine notamment.

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4
DM	4 3/4	4 7/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 5/8	5 3/4
F.B. (100)	8 1/4	8 3/4	9 1/16	9 3/8	9 1/4	9 9/16	9 13/16	10
F.S.	18 1/2	20	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 11/16	4 13/16
L (1 000)	1	5	11 1/4	12 1/4	12 1/4	13	12 3/4	13 1/4
£	11 13/16	12 1/8	11 13/16	11 15/16	11 11/16	11 13/16	11 3/16	11 5/16
F. franç.	9 3/8	9 5/8	9 3/4	10	10	10 1/4	11 1/4	11 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4570	8,4600	+ 105	+ 120	+ 228	+ 250	+ 630	+ 730
$ can.	6,2115	6,2206	+ 18	+ 38	+ 47	+ 83	+ 106	+ 202
Yen (100)	3,5668	3,5696	+ 90	+ 99	+ 196	+ 212	+ 595	+ 642
DM	3,0525	3,0547	+ 124	+ 134	+ 256	+ 273	+ 758	+ 807
Florin	2,7108	2,7126	+ 81	+ 89	+ 169	+ 183	+ 530	+ 572
F.B. (100)	15,0802	15,0910	– 1	+ 66	+ 2	+ 109	– 219	+ 90
F.S.	3,7206	3,7244	+ 150	+ 166	+ 308	+ 332	+ 880	+ 952
L (1 000)	4,5443	4,5478	– 138	– 94	– 282	– 218	– 836	– 714
£	11,8753	11,8855	– 234	– 196	– 429	– 362	– 828	– 647

SOCIAL

La CGT multiplie les actions de commando

En *« pistant »* et en arrêtant à plusieurs reprises, tout au long de la journée du 29 août, un train transportant des pièces de presses de Renault, de Douai en Espagne, la CGT a réussi une nouvelle manifestation à *grand spectacle. D'abord* par le côté western de cette opération à épisodes qui a mis en jeu différents modes d'action et a fait jouer quelques centaines de militants de différentes régions et de différentes branches de la confédération : ceux de Renault à Douai, et dans la région parisienne (où ce jeudi matin ils bloquaient la circulation sur les Champs-Elysées) ; les cheminots qui ont repéré le trajet du convoi, enfin ceux de toutes corporations qui l'ont arrêté à plusieurs reprises à Angoulême, puis à Bordeaux et dans les Landes. Le dispositif de « surveillance » de Renault a bien fonctionné.

La gêne apportée au trafic ferroviaire par les interventions des militants, le côté spectaculaire de l'affaire, ne doivent pas amener à en majorer la portée. Efficace et coordonnée, l'action de la CGT ne traduit pas une mobilisation profonde des salariés : au total à peine plus d'un millier de salariés ou de permanents seulement y ont participé. La CGT se préoccupe de passer dès la rentrée à une nouvelle phase, en annonçant et en préparant des *« quinzaines d'action »* dans plusieurs branches au début de septembre ; à celles touchant le secteur public et au commerce, déjà connues, viennent de s'ajouter la construction, les mines, les industries chimiques, les tabacs et les allumettes.

Mais, en attendant, il s'agit, avant même la rentrée, d'établir non seulement un rapport de forces, mais de créer un climat de rupture – qui traduirait une opposition complète entre la classe ouvrière et le gouvernement. L'accent particulier mis par la confédération sur Renault est symbolique à plus d'un titre : l'entreprise nationalisée (la *« forteresse ouvrière »*) est une base de la CGT, l'action permet d'y mettre en valeur le mot d'ordre de lutte contre la politique industrielle du gouvernement (*« Mitterrand, ça suffit de casser notre industrie »*, ont scandé des militants) ; enfin, il faut y créer très vite une situation quasi *« irréversible »* avant la reprise du travail, lundi prochain.

Là encore, la stratégie de la CGT rejoint celle du Parti communiste, qui lui apporte son soutien : à Douai, par exemple, MM. Georges Hage et Gustave Ansart ont participé au meeting organisé par les syndicalistes. Elle n'hésite pas à recourir à des actions (arrêt de trains, blocage de gares) susceptibles de provoquer une intervention de la police ou des CRS. Il s'agit, comme le disaient les gauchistes après 1968, de *« révéler le caractère répressif du pouvoir »*, qu'il s'agisse du gouvernement ou du patronat, même – et surtout – s'il est nationalisé ; la dénonciation porte à la fois sur l'intervention des forces de l'ordre et sur la persécution des militants dans les entreprises.

Cette stratégie traduit un durcissement de la CGT, en particulier chez Renault, sous l'égide de la confédération. Celui-ci apparaît dans les propos du secrétaire général. *« Assez trinqué, il faut agir »*, *« Rien n'est plus urgent que l'action »*, écrit M. Krasucki, dans *le Peuple*, dénonçant *« l'avalanche dans tous les domaines »*.

Cet engagement comporte deux risques. D'une part, celui d'une dérive *« gauchiste »* – d'un décalage par rapport à la masse des salariés, *qui ne sont pas encore rentrés*. Aussi les responsables de la CGT prennent-ils soin de souligner que le soutien dépasse le cercle étroit des militants les plus déterminés. D'autre part, elle pose le problème des limites de l'intervention syndicale, même si l'affaire du train n'a pas donné lieu à des *actes* de violence. La CGT ne se contente pas de contester une politique industrielle, d'essayer de la faire changer. Elle en bloque la réalisation.

GUY HERZLICH.

Réactions

M. Yvon Gattaz, président du CNPF, a condamné les opérations ferroviaires menées par la CGT pour empêcher le déménagement du matériel en provenance de l'usine de Renault à Douai. La CGT *« commet des actes de violence inadmissibles »*, a affirmé M. Gattaz, le 28 août au soir, sur Antenne 2. Il a cependant estimé que *« les salariés ne suivront pas »* et que l'automne ne sera *« pas plus chaud »* que les rentrées sociales précédentes.

Interrogé par RTL, M. Paul Marchelli, président de la CGC, a déclaré : *« Ce n'est pas en agissant comme agit actuellement la CGT qu'on arrivera à une solution ». « Je dis à M. Krasucki et à ses amis, ça suffit comme ça »*, a ajouté M. Marchelli.

Histoire d'un train
Quatorze jours et trente-deux heures

Le convoi de sept wagons transportant treize éléments de presses de la R 18 destinés à la FASA, filiale espagnole de Renault, aura mis trente-deux heures pour parvenir en Espagne – trente-deux heures s'ajoutant en fait à quatorze jours d'attente. En effet, dans la soirée du 13 août, une cinquantaine de militants avaient bloqué les wagons sur la voie de sortie de l'usine en déversant des gravats et en déboulonnant des rails. Le train constitué avait ensuite été « capturé » près de Douai le 19 août. Il n'a quitté cette ville que le mercredi 28 août, vers 3 h, après l'intervention de plusieurs escadrons de gendarmerie pour repousser le groupe de militants qui le gardaient.

L'intervention des forces de l'ordre et le départ du convoi devaient déclencher, en signe de protestation, l'occupation, dès 4 h, de la gare de Douai par environ deux cents personnes, suivie de celle de Lens puis de celle de Valenciennes par quelques dizaines de manifestants bloquant les voies ferrées jusqu'au début de l'après-midi, la gare de Douai étant dégagée vers 22 h, après un meeting réunissant trois cents personnes.

Suivi tout le long du trajet, affirme la CGT, grâce aux renseignements fournis par les cheminots, le train parti de Douai, qui aurait emprunté un itinéraire détourné pour éviter la région parisienne, a été une première fois retardé à Angoulême par un groupe d'une soixantaine de militants. Puis il était arrêté sur le pont à l'entrée de la gare de Bordeaux vers 13 h 45. Quelque trois cent militants, après avoir tiré des fusées fumigènes, bloquaient le convoi, et déchargeaient une pièce pour obstruer la voie. Après un accrochage avec les forces de l'ordre suivi de négociations avec la SNCF, le train devait vers 16 h 30 être dirigé vers une voie de garage, les responsables de la CGT réclamant le retour des pièces à Douai, ou au minimum leur *déchargement à Bordeaux.*

Ce n'est que vers 19 h 30, après une charge brutale des CRS, que le convoi quittait la gare Saint-Jean. Surveillé par la police et la gendarmerie aux principales gares du trajet, il a été immobilisé de 22 h 15 à 2 h du matin à 10 kilomètres au nord de Bayonne par des barrages de pneus et l'interruption d'alimentation du courant (des flexibles de raccordement des wagons ayant été cisaillés) : une motrice devait le remorquer en gare de Bayonne. Accompagné par des CRS, le train, une nouvelle fois retardé par un barrage à Saint-Jean-de-Luz, devait arriver à Hendaye vers 4 h du matin ce jeudi 29. Il a enfin franchi la frontière vers 7 h 40, après le changement d'essieux nécessaire pour passer sur les voies espagnoles...

Manifestations des sidérurgistes de Pompey

A Pompey (Meurthe-et-Moselle), où la direction d'Ascométal a annoncé 450 suppressions d'emplois supplémentaires et l'arrêt, en 1986, des activités sidérurgiques de la Société nouvelle des aciéries de Pompey (1 900 salariés), des manifestations ont eu lieu le lundi 26 août, jour de retour de vacances, à l'appel de la CGT et de la CFDT.

La traversée de la ville a été partiellement bloquée dans l'après-midi du 28 août avec la mise en place d'une chicane de pneus et de poutrelles sur la RN 57. La circulation automobile a été détournée par l'autoroute A 31. La voie ferrée entre Nancy et Metz a été bloquée dans la matinée et réouverte au trafic ferroviaire vers 14 h 30. Un tas de poutrelles de 5 mètres de long a été déposé devant la maison du conseiller général PS, M. Antoine Troglic, lui-même ancien sidérurgiste et ancien secrétaire général de l'union régionale CFDT. Des manifestants devaient se rassembler ce 29 août devant la préfecture de Nancy où une délégation du personnel devait être reçu. De nouveau, la voie ferrée était occupée dans la matinée et les manifestations reprenaient. L'ensemble des salariés des Aciéries de Pompey, à l'exception du personnel d'entretien, a débrayé à partir de midi.

AFFAIRES

INDESIT SOUS ADMINISTRATION CONTROLÉE

La débandade de l'électroménager italien

Indesit, numéro deux de l'électroménager italien, pris en charge par l'Etat (*le Monde* du 29 août 1985). Zanussi passé sous le contrôle du suédois Electrolux en 1984, Ignis déjà intégré depuis 1972 au groupe néerlandais Philips, l'électroménager italien n'est plus que l'ombre de lui-même. Qu'est-il donc arrivé à ces Latins champions du réfrigérateur et de la machine à laver, qui, dans les années 60, faisaient déferler sur les pays européens, au grand dam des autres constructeurs, des hordes d'appareils ménagers bon marché. La politique de volume à bas prix des Italiens a fini par leur coûter plus cher qu'elle ne leur rapportait. D'autant que de nouveaux concurrents d'Espagne et de l'Europe de l'Est sont venus piétiner leurs plates-bandes, en cassant les prix encore plus efficacement qu'ils n'avaient su le faire.

Début des années 60 : machines à laver le linge et réfrigérateurs se vendent comme des petits pains. *« C'est le syndrome de la 4 CV »*, ironise un vieux routier du secteur. En 1964, un tiers seulement des ménages français (contre 82,7 % aujourd'hui) sont équipés d'un lave-linge, et à peine la moitié (contre 96,4 %) d'un réfrigérateur. Les Italiens savent profiter de ce marché explosif au moment où se constitue leur industrie de l'électroménager, grâce au dynamisme de quelques familles – les Zanussi, les Campioni (Indesit), les Merloni (Ariston), les Fumagalli (Candy) – à la tête d'entreprises encore artisanales.

Les usines d'électroménager se mettent à fleurir dans la péninsule, Indesit et Zanussi étant les plus prolifiques. Avec ces unités flambant neuves, aidés à l'époque par des coûts salariaux faibles et par une politique de subvention à l'exportation, les Italiens ont tôt fait d'enfoncer leurs aînés français et allemands.

Campés sur le bas de gamme, les fabricants transalpins – principalement Zanussi, Indesit et Ignis – se taillent de solides parts de marché dans leurs spécialités, machines à laver et réfrigérateurs. Si l'on s'en réfère à l'étude DAFSA sur l'industrie européenne de l'électroménager, en 1979 les Italiens assurent 45 % des importations de lave-linge en France, 76 % en Allemagne de l'Ouest et 87 % en Grande-Bretagne. Et leurs performances ne sont pas moins brillantes dans les réfrigérateurs : respectivement 40 %, 62 % et 73 % pour les trois pays concernés.

Comme les importations satisfont, à l'époque, dans ces pays entre le quart et la moitié des besoins pour ces deux types d'appareils ménagers, les Italiens enregistrent des succès fracassants. Sans compter que plusieurs fabricants européens font travailler les usines de la péninsule pour leur compte. Ce sera le cas, par exemple, de l'allemand AEG avec Zanussi.

Malheureusement pour les Italiens, tout ayant une fin, le marché explosif se transforme bientôt en marché saturé. Dans une Europe surcapacitaire de 15 % à 25 %, selon les produits, les unités italiennes se retrouvent surdimensionnées, avec des effectifs pléthoriques. Mais à l'heure où d'autres songent aux gains de productivité, les Italiens – essentiellement les numéros un et deux, Zanussi et Indesit – continuent à raisonner en volume. Leur réputation de producteurs bas de gamme leur colle à la peau. Même si quelques fabricants, comme Candy ou Ariston, ont su acquérir une renommée en se limitant à de petites séries de qualité, l'image de l'électro-ménager italien reste négative. Ni Zanussi ni Indesit ne peuvent espérer s'en sortir en jouant le haut de gamme cher. *Un handicap* aggravé par leur manque de diversification. Malgré leurs efforts, Zanussi comme Indesit sont restés étonnament axés sur le secteur électroménager.

Concurrence « déloyale »

Concentrée, fortement exportatrice – les deux tiers de la production sont exportés – et spécialisée sur le bas de gamme, l'industrie italienne va prendre de plein fouet la concurrence – *« déloyale »* – de l'Espagne et de l'Europe de l'Est, qui s'attaquent au même créneau qu'elle et vont conquérir une place croissante sur les marchés de l'Europe de l'Ouest. Les importations en provenance d'Europe de l'Est, qui représentaient 14 millions de dollars en 1971, décuplent en huit ans. Sur le seul marché français, la part des importations de l'Espagne et de l'Europe de l'Est est *passée de 14 % en 1980 à 23 % en* 1984, alors que la demande a diminué dans le même temps de 4,6 millions d'appareils ménagers (froid, lave-linge, cuisinières) à 4,3 millions.

Pour sauver leurs parts de marché, les Italiens choisissent d'aligner leurs prix sur ceux de ces nouveaux assaillants. Au risque de détériorer un peu plus leur situation financière. On connaît la suite. Sur trois ans – de 1982 à 1984 – Zanussi affichera des pertes cumulées de 2,2 milliards de francs, avec un endettement total de quelque 5 milliards de francs. Il ne devra la vie sauve qu'à sa reprise en 1984 par le suédois Electolux, qui met en œuvre depuis une restructuration financière et sociale.

Indesit a pour l'heure moins de chance. Sans doute découragés par son déficit – qui a quadruplé de 1983 à 1984 pour atteindre 500 millions de francs, – son endettement (quelque 700 millions de francs) et ses sureffectifs (plus de 4 000 des *6 500 salariés du groupe sont en chômage* technique), les candidats à la reprise contactés n'ont pas donné suite. Et Indesit, qui a déjà passé les premières années de la décennie 1980 sous administration judiciaire, se retrouve entre les mains de l'Etat italien. Le régime de la « loi Prodi », qui lui a été accordé le 27 août, prévoit en effet la nomination par le ministre de l'industrie d'un commissaire extraordinaire qui tentera de mettre au point un plan de sauvetage. Nombre d'observateurs français ne se font guère d'illusions sur les chances de succès d'une telle entreprise, mais sans afficher aucune satisfaction. Car si Indesit devait disparaître, les « concurrents déloyaux » auraient vite fait de s'approprier ses quelque 4 % du marché européen, et l'Italie perdrait ainsi en grande partie le contrôle de son industrie de l'électro-ménager. Sans aucun bénéfice pour les producteurs nationaux de France, d'Allemagne de l'Ouest ou de la Grande-Bretagne.

CLAIRE BLANDIN.

Le CNPF réclame une grande réforme fiscale pour les entreprises

Le patronat a demandé, le mercredi 28 août, aux pouvoirs publics d'amorcer une *« grande réforme fiscale »* propre à restaurer la compétitivité des entreprises françaises face à la concurrence étrangère.

Le président du CNPF, M. Yvon Gattaz, après avoir rencontré le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, s'est déclaré personnellement *« moins optimiste »* que son interlocuteur sur la reprise de l'économie, et en particulier sur celle des investissements, en faveur desquels il continue de réclamer une *« incitation positive, déterminante et simple »*.

M. Gattaz, qui était accompagné de M. Guy Brana, vice-président du CNPF, a demandé à M. Bérégovoy de corriger trois *« anomalies »* de notre système fiscal : instauration d'une provision fiscale pour congés payés, suppression progressive du décalage d'un mois dans la récupération de la TVA, autorisation donnée aux entreprises de renouveler leurs équipements à leur vraie valeur (indexation des amortissements sur les prix).

Ce *« paquet »* de mesures fiscales, a souligné M. Gattaz, devrait pouvoir s'ajouter au *« premier pas »* que représente la réduction de 5 % de l'impôt sur les bénéfices non distribués, mesure qui sera inscrite dans le projet de budget pour 1986.

Notons qu'un sondage de l'institut RES (Recherches économiques et sociales), publié par notre confrère *l'Usine Nouvelle*, indique que 74 % des Français connaissent le nom du président du CNPF.

Ce sondage montre que M. Gattaz a une image très favorable : 72 % des personnes interrogées estiment que son action a contribué à infléchir la politique économique du gouvernement, et la majorité pensent qu'il a raison sur de nombreuses questions, notamment sur la nécessité de réduire les charges sociales.

ÉTRANGER

APRÈS LES MINEURS, LES CHEMINOTS

Nouvel échec pour les syndicats britanniques

De notre correspondant

Londres. – Pour la deuxième fois en moins de six mois, le syndicalisme britannique vient de subir un grave revers. Après l'échec de la grève des mineurs, voilà celui du mouvement lancé par les cheminots, ou une partie d'entre eux. A leur tour, ceux-ci ont dû céder, et ce, dans leur cas, avant même de se lancer dans la grève générale projetée par leurs dirigeants – il est vrai quelque peu hésitants (*le Monde* du 24 août). Pour le gouvernement de Mme Thatcher, c'est un nouveau succès, moins retentissant et spectaculaire que celui remporté dans le conflit des houillères, mais dont la signification et la portée ne sont pas moins appréciables.

Malgré une baisse de popularité très nette ces derniers temps, le gouvernement vient de prouver qu'il était plus que jamais déterminé à ne pas faire *« marche arrière »*, selon le slogan cher à Mme Thatcher, et donc à poursuivre une politique qui consiste à faire plier les syndicats et à accroître davantage des restrictions déjà considérables de leur *« pouvoir »*.

Cet échec de la Nation Union of Railwaymen (NUR), qui représente les cheminots, intervient à la veille du congrès annuel de la confédération des syndicats britanniques, le Trade Union Congress (TUC), qui doit s'ouvrir lundi prochain 2 septembre à Blackpool. Par 4 815 voix contre 4 360, les « gardes » (ou chefs de train) se sont prononcés contre le principe d'une grève générale que l'état-major de la NUR leur demandait d'approuver *« massivement »*.

Une direction intransigeante

Faible majorité, mais elle est suffisante pour obliger le secrétaire général de la NUR, M. James Knapp, à opérer un délicat repli. En annonçant dans la soirée du 28 août les résultats du scrutin organisé cinq jours auparavant, M. Knapp ne pouvait cacher sa déception, d'autant plus grande que le taux de participation (84 %) était bien plus fort que prévu et avait fait croire, avant le dépouillement, à une large approbation de l'action *proposée* par le comité exécutif du syndicat. C'est une cruelle surprise alors que, durant une grève perlée qui durait depuis des semaines, de nombreux gardes avaient paru manifester une ferme volonté de résistance.

Ce conflit était au départ très limité, mais il n'en a pas moins vite pris de l'importance. L'attitude particulièrement intransigeante de la direction tendait à prouver que celle-ci et le gouvernement voulaient en faire un test dépassant de beaucoup le seul cadre de la catégorie des personnels concernés et même celui de la compagnie nationale des chemins de fer. Les onze mille gardes du réseau ont déclenché leur mouvement de protestation quand la direction a révélé qu'elle entendait étendre un peu plus à l'automne l'expérience de la mise en service de nouveaux trains de voyageurs et de marchandises avec la présence d'un *seul* conducteur. Initialement, le syndicat n'était pas opposé à l'idée puisqu'il l'avait admise à titre d'essai. Mais il s'est révolté quand la direction en a décidé l'extension sans le consulter, contrairement à la procédure respectée auparavant. De cette décision unilatérale, la NUR a déduit que la direction voulait désormais passer outre à la concertation et réduire l'emploi. Ces craintes ont été rapidement renforcées par le fait que British Rail (BR) a mis l'accent sur la nécessité de prendre des mesures graves pour réduire un déficit record, tandis que le gouvernement faisait savoir son intention de réduire de façon draconienne ses subventions, conformément à une politique visant toutes les sociétés nationalisées. C'est alors que le conflit a pris une tout autre dimension (*le Monde* du 21 août). D'autant que la direction de British Rail, à l'évidence soutenue sinon poussée par le gouvernement, a réagi en prenant des sanctions après les débrayages. Deux cent cinquante gardes qui avaient débrayé ont été purement et simplement limogés, et l'emploi de ces derniers a immédiatement fait l'objet d'offres d'embauche, ce qui a été pris comme une *« provocation »* par les syndicats.

« Intimidations »

Bien que se situant à la gauche du mouvement syndical, M. Knapp n'a pas l'audace ou la témérité de M. Arthur Scargill, le président de l'union nationale des mineurs. M. Knapp et ses collègues de l'exécutif se sont soumis à la nouvelle législation qui, entre autres contraintes, qu'ils dénoncent, impose une consultation de la base avant toute grève. Le légalisme de M. Knapp n'a pas été récompensé, et c'est pour lui un deuxième échec, car, déjà en mai, la NUR n'avait pas été suivie par ses adhérents lors d'un conflit semblable dans le métro londonien. Pourtant prudent, M. Knapp avait pris soin non seulement de recevoir l'assentiment de plusieurs autres états-majors syndicaux et de recueillir l'avis des dirigeants du TUC – ce que n'avait pas voulu faire M. Scargill, – mais encore il avait souligné que, même avec un mandat de la base, il ne déciderait pas immédiatement la grève générale mais essaierait encore de faire fléchir la direction de British Rail. Cette tactique relativement modérée n'a pas payé. Ainsi que M. Knapp l'a constaté mercredi soir, la majorité des membres du syndicat ont pris peur devant les *« intimidations »* de l'administration. M. Knapp n'a maintenant plus d'autre choix que de convoquer une assemblée générale extraordinaire du syndicat pour *« réexaminer la situation »*, c'est-à-dire que la NUR devra tenter (en position de faiblesse) de négocier au moins la réintégration des gardes limogés. Désormais, le gouvernement et la direction de British Rail estimeront sans doute avoir les mains libres pour envisager une restructuration rigoureuse de l'industrie des chemins de fer, et, ailleurs, le cabinet de Mme Thatcher mettra vraisemblablement d'autres syndicats au défi de résister à de pareils projets.

FRANCIS CORNU.

Le nouveau gouvernement péruvien résilie les contrats des compagnies pétrolières

De notre correspondante

Lima. – Trente jours après son arrivée au pouvoir, M. Alan Garcia a résilié les contrats liant le Pérou à trois compagnies pétrolières étrangères. Cette décision, qui lèse les intérêts des Etats-Unis, peut être considérée comme la deuxième mesure choc que prend l'APRA (l'Alliance populaire révolutionnaire américaine), le parti parvenu au pouvoir le 28 juillet dernier.

M. Alan Garcia n'avait pas hésité, le jour même de son investiture, à frapper le premier *« golpe »* – « grand coup » – en annonçant que le Pérou ne dépenserait plus, désormais, que 10 % de ses recettes d'exportations pour rembourser les échéances de sa dette, et qu'il discuterait de son rééchelonnement sans passer par l'intermédiaire du Fonds monétaire international, car *« être anti-impérialiste, aujourd'hui, c'est refuser ce joug qui nous a asservi »*...

En résiliant les contrats des compagnies pétrolières, le régime s'attaque directement aux intérêts américains, puisque deux des principales compagnies, l'Occidental Petroleum Company, qui a ses champs dans la forêt vierge amazonienne, et la Belco Petroleum, sur la plate-forme continentale du Pacifique, sont américaines. Une troisième compagnie, la dernière venue, l'Oxy-Bridas, est mi-américaine mi-argentine.

M. Alan Garcia a justifié cette mesure par le fait que l'exonération d'impôts – de 68 à 41 % – dont bénéficiaient les compagnies jusque-là, a lésé les intérêts du pays. La loi Kuczynski (du nom de l'ancien ministre des hydrocarbures), proclamée il y a cinq ans, au lendemain même de la prise de pouvoir par le libéral Fernando Belaunde, a entraîné un manque à gagner, pour le Pérou, de 500 millions de dollars (4,2 milliards de francs).

Cette loi Kuczynski devait favoriser l'investissement étranger. Pourtant, depuis trois ans, les réserves de pétrole sont tombées de 800 millions à 600 millions de barils... et les spécialistes lancent des cris d'alarme parce que le pays est en passe de redevenir importateur de brut, dans trois ou au maximum, cinq ans, si un effort gigantesque de prospection et d'exploitation n'est pas rapidement entrepris.

C'est pourquoi le décret annulant les contrats des firmes pétrolières précise : *« les compagnies n'ont pas destiné ces ressources* [sous-entendu : les exonérations fiscales], *vers l'exploration [...] ce qui a provoqué non seulement un manque à gagner pour le budget et l'économie nationale lié à la non-perception d'impôts – tout en procurant un bénéfice net pour les entreprises étrangères –, mais a entraîné, de surcroît, une perte nette des réserves pétrolières pour 200 millions de barils. »*

Cette décision n'a pas surpris les compagnies américaines. La suppression des exonérations fiscales dont ont bénéficié non seulement ces trois firmes, mais aussi les entreprises minières étrangères (la Southern Peru Corporation exploite 90 % du cuivre péruvien), était l'un des principaux chevaux de bataille de l'APRA, avant son arrivée au pouvoir.

L'APRA se veut « social-démocrate ». Elle se sent d'autant plus forte pour affronter les *« formes nouvelles de l'impérialisem »* qu'elle compte sur l'appui de la gauche unie, la IU, dirigée par le maire marxiste de la capitale, deuxième force au Parlement. L'APRA et la IU représentent ensemble plus des deux tiers des représentants au Congrès.

NICOLE BONNET.

CONJONCTURE

L'industrie française en 1984

PERTE DE 168 000 EMPLOIS ET HAUSSE DE 9 % DE L'INVESTISSEMENT

Diminution de 4,3 % de ses effectifs, augmentation de 9 % (en volume) des ses investissements et progression de 2 % (en volume) de ses exportations : tels sont les principaux résultats – encore provisoires – de l'enquête annuelle d'entreprise 1984 fournis par le ministère du redéploiement industriel. Ces résultats confirment des tendances déjà observées.

L'industrie française, qui n'est plus créatrice d'emplois depuis 1974, a encore perdu, selon les statistiques de l'industrie, 168 000 emplois en 1984. Ce qui marque une baisse plus prononcée que celle chiffrée par l'INSEE (142 000 suppressions d'emplois) ou le ministère de l'emploi (138 000). Un écart que les experts gouvernementaux ne sont pas encore en mesure d'expliquer. La tendance de fond demeure cependant la même : le mouvement s'accélère depuis 1981 avec la perte cumulée, selon l'INSEE, de plus de 500 000 emplois entre 1981 et 1984. Le secteur nationalisé est le plus fortement touché avec les restructurations dans la sidérurgie, la construction navale, la chimie et le téléphone. Par contre, l'emploi dans les petites entreprises résiste mieux : – 2,1 % pour les entreprises de dix à dix-neuf salariés, – 3,8 % pour les entreprises de vingt à vingt-neuf salariés, contre – 4,3 % en moyenne pour l'ensemble de l'industrie.

En revanche, pour l'investissement, après trois années de baisse consécutive en volume, l'investissement industriel a augmenté en 1984 de 9 % en volume (soit 17,5 % en valeur). Cette progression est sensible dans les entreprises de toutes tailles, mais plus prononcé dans celles de cent à deux mille salariés.

Les ventes industrielles à l'exportation augmentent elles aussi, selon l'enquête annuelle, de 12,3 % en, valeur soit de 2 % en volume. Cette estimation est nettement inférieure à celle qui ressort des comptes nationaux (plus 7,4 % en volume) en raison du mode d'enquête.

PRIX : + 0,4 % EN JUILLET

Les prix de détail ont augmenté de 0,4 % en juillet, a confirmé l'INSEE mercredi 28 août. Par rapport à juillet 1984, la hausse est de 6,1 %. En rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus (mai, juin, juillet), elle est de 5,3 %.

● *Les prix alimentaires ont augmenté de 0,4 %* en un mois (+ 5,1 % en un an). Les hausses les plus fortes ont porté sur la charcuterie et le porc (+ 1 % en un mois), le beurre et les corps gras (+ 1 %), les boissons alcoolisées (+ 0,7 %).

● *Les prix des produits manufacturés* ont augmenté de 0,3 % (+ 6,6 % en un an). La seule hausse importante (+ 2,9 % en un mois) est celle des prix des automobiles. Des baisses sont enregistrées sur la photo et l'acoustique (– 0,1 %) ainsi que sur l'énergie (– 0,7 %).

● *Les prix des services* ont augmenté de 0,6 % en un mois et de 6,1 % en un an. Les loyers sont en hausse de 1,4 %. Sur un an (juillet 1985 comparé à juillet 1984), les prix de l'énergie augmentent de 9,8 %, ceux des tarifs publics de 5,2 %. C'est pour les services de santé que la hausse est la plus faible (+ 3,2 %) alors que les prix de l'habillement et des textiles augmentent de 8,2 %.

Aux Etats-Unis

M. Reagan refuse de contingenter les importations de chaussures

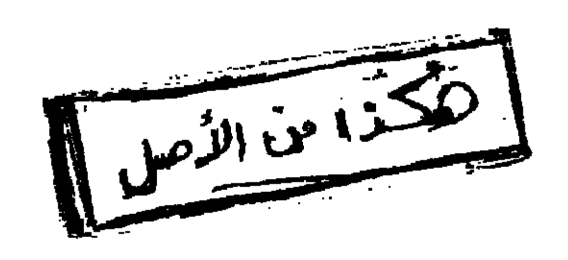
Correspondance

Washington. – Ignorant les recommandations de la commission du commerce international (ITC), le président Reagan a refusé d'imposer des quotas à l'importation de chaussures étrangères. ITC, organisme dépendant du ministère du commerce, saisi par les fabricants de chaussures américains, avait conclu qu'en effet l'industrie nationale avait souffert des importations. Depuis 1968, la production nationale a décliné de 54 %, tandis que les importations ont augmenté de plus de 300 %, représentant aujourd'hui 71 % du marché national. C'est pourquoi ITC recommandait un programme de quotas réparti sur cinq ans, réduisant pour la première année les importations, actuellement de 575 millions de paires de chaussures, à 474 millions.

Le président a fait valoir que les quotas n'amèneraient pas nécessairement l'industrie nationale de la chaussure à être plus compétitive, qu'ils coûteraient cher au consommateur, et enfin que l'économie dans son ensemble en souffrirait. Ces quotas, a dit encore le président, provoqueront des représailles de nos partenaires commerciaux, risquant d'aboutir à une guerre commerciale. De préférence aux quotas, le président a annoncé que le gouvernement mènerait une enquête plus *« agressive »* sur les pratiques commerciales *« déloyales »* de certains pays, et qu'il adopterait un plan de recyclage pour les ouvriers de la chaussure en chômage.

Si la décision du président est dénoncée comme *« une gifle au Congrès, aux travailleurs et aux industriels américains »* par les représentants de l'industrie, en revanche, elle est considérée par les représentants des détaillants comme *« une grande victoire pour le consommateur »*. Les chaussures importées viennent notamment de Corée du Sud, de Taïwan, du Brésil, elles se vendent en moyenne moins de la moitié du prix des chaussures américaines.

HENRI PIERRE.



ement péruvien
mpagnies pétroli

Aux Etats-Unis
eagan refuse de conting
importations de chauss

FINANCIERS DES SO

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 août

Très ferme

Peu à peu, la Bourse retrouve sa vitalité. Mercredi, en effet, elle confirmait largement les bonnes dispositions qu'elle affichait la veille. En fin de séance, dans une ambiance animée, l'indicateur instantané progressait de 1,2 %.

Les investisseurs « bronzés », tous les jours plus nombreux autour de la corbeille, reprennent donc le collier avec un certain optimisme. M. Pierre Bérégovoy vient de leur annoncer quelques bonnes nouvelles, notamment un excédent de 5 milliards de francs de la balance des paiements au deuxième trimestre et le remboursement anticipé du tiers de notre dette extérieure. Il n'en faut pas plus pour justifier un mouvement qui est également en partie relancé par la clientèle étrangère. Les valeurs des BTP ont pris le relais des pétrolières qui, mardi, avaient largement contribué à la reprise. Les boursiers rapprochaient ce réveil des titres des BTP au lancement d'un emprunt de 1,8 milliard de francs par le Fonds spécial des grands travaux. Crouzet, dont la cotation a été suspendue pendant quelques minutes, a progressé de 8,4 %, Colas, au plus haut de l'année, de 7,6 %, Poliet de 6 % et Maisons Phénix de 5,5 %.

Michelin, redevenu bénéficiaire au premier semestre après quatre années de pertes, a monté de 6,6 % à 1 235 F, soit son plus haut cours de l'année. Sodexho et Aussedat-Rey ont gagné 4 %, Vuitton, TRT et Béghin-Say, 3 %. Peu de baisses, si l'on excepte celles de Salvepar (– 5,4 %), Talcs de Luzenac (– 3,3 %) et Promodès (– 3 %).

La devise-titre a été échangée entre 8,64 F et 8,67 F. Après la suspension, mardi, jusqu'au 2 septembre des cotations à la Bourse de Johannesburg, les mines d'or ont plongé : Gold Fields a cédé 10 %, President Brandt 6,2 %.

Par contre, l'or a progressé sur toutes les place. A Londres, il atteignait 339 dollars l'once. A Paris, le lingot a gagné 650 F à 92 100 F, tandis que le napoléon cédait 3 F à 558 F.

NEW-YORK

Nouveau progrès

Après la légère reprise observée la veille, le marché new-yorkais a enregistré, mercredi, un nouveau progrès, confirmé par l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, en hausse de 8,62 points, à 1 331,09 points à la clôture. Les échanges ont été plus étoffés (88,53 millions d'actions, contre 82,14 millions la veille) et de nombreux titres suscitaient des volumes d'affaires très importants.

Ainsi, Union Carbide, en hausse d'un demi-point, a remporté haut la main la première place, avec 4,45 millions d'actions échangées après une suspension de cotation. Ce montant comporte un bloc important, négocié par Drexel Burnham Lambert, que l'on n'hésite pas à relier au projet de la firme de racheter une dizaine de millions de ses propres actions, à la fois pour décourager toute velléité d'OPA et dans le cadre d'un plan de restructuration du groupe.

Avec près de 3 millions d'actions, Westinghouse vient au second rang, suivie par Uniroyal, Mesa, Revlon, Utah Power et ITT, toutes avec plus de 1 million de titres négociés.

La progression de Westinghouse (le titre a gagné plus de 4 points) est à mettre au compte de l'information, selon laquelle la firme envisageait de vendre son département de câbles pour télévision et de racheter, elle-aussi, 25 millions de ses propres actions. *D'autre part, au fil de la cote,* les transports ont été parmi les secteurs les plus baissiers.

VALEURS	Cours du 27 août	Cours du 28 août
Alcoa	35 1/2	35 5/8
A.T.T.	21 1/2	21 5/8
Boeing	47 7/8	49
Chase Manhattan Bank	55	56
Du Pont de Nemours	57	56 3/4
Eastman Kodak	43 7/8	43 7/8
Exxon	51 1/4	51 3/8
Ford	44	43 3/4
General Electric	60 5/8	61 1/2
General Foods	77 3/4	78 3/8
General Motors	68	68 1/8
Goodyear	27 5/8	27 7/8
I.B.M.	128 1/4	128 1/8
I.T.T.	33 1/4	33 7/8
Mobil Oil	29 1/4	29 1/4
Pfizer	48	48 1/4
Schlumberger	37 1/8	37 3/8
Texaco	35 7/8	36 5/8
U.A.L. Inc.	56 1/2	55 1/4
Union Carbide	54 3/4	55 1/4
U.S. Steel	30 3/8	30 3/8
Westinghouse	33 1/2	38 1/4
Xerox Corp.	52	52 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

EMPRUNTS. – Le Fonds spécial des grands travaux va lancer un emprunt obligataire de 1,8 milliard de francs, d'une durée de dix ans, à taux fixe (11,70 %), le prix d'émission étant fixé à 99,18 % du nominal. Le taux de rendement brut de cette émission est fixé à 11,90 %, le prix d'émission étant de 99,18 % du nominal.

D'autre part, sont également prévus au *BALO* du 2 septembre un emprunt Finextel de 100 millions de francs d'une durée de vie moyenne de 8,48 ans, avec rendement net au règlement de 10,80 % et amortissement au pair, après différé de quatre ans, neuf mois et vingt-trois jours, en cinq tranches égales, et une émission de 250 millions de francs de l'Union de banques régionales d'une durée de dix ans, avec intérêt annuel de 12,10 %, prix d'émission au pair, rendement net au règlement de 10,89 % et amortissement en dix tranches égales.

FORTE BAISSE DES MINES D'OR A LONDRES. – La décision prise par le gouvernement de Pretoria de suspendre les activités de la Bourse de Johannesburg et du marché des changes jusqu'au 2 septembre (*le Monde* du 29 août) a entraîné une forte chute des cours des mines d'or cotées à Londres le 28 août, tandis que les sociétés et les établissements bancaires (Barclays, Standard Chartered) ayant des intérêts dans ce pays subissaient également des ventes importantes. Dans la City, certaines mines d'or ont perdu jusqu'à 4 dollars en une séance, et la société britannique Consolidated Goldfields, qui possède de gros intérêts dans les mines sud-africaines, a cédé 23 pence, à 399 pence. Le même mouvement a frappé la société De Beers (diamant), qui a perdu 18 pence, à 447.

BAYER, UNE AFFAIRE QUI TOURNE. – Dernier du groupe des trois grands chimistes de RFA à publier ses *résultats pour le premier semestre, Bayer* vient, à son tour, d'aligner ses chiffres. Ils sont aussi bons que ceux de la concurrence. Au 30 juin, le bénéfice mondial avant impôts de la firme de Leverkusen s'élève à 1 725 millions de deutschemarks, progressant ainsi de 16 % par rapport à celui dégagé en 1984 à pareille époque.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	27 août	28 août
Valeurs françaises	117,8	118,8
Valeurs étrangères	94,5	93,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 août	28 août
Indice général	219,7	221,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 août .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 août	29 août
1 dollar (en yens)	236,95	236,86

BOURSE DE PARIS

Comptant — 28 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 28/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1615	4,5 % 1973	1613	1610	1610	– 0 18
945	B.N.P.	946	945	946	– 0 10
[illegible]					
200	Elf-Aquitaine	205 10	204 70	204 10	– 0 4[illegible]
193	– (certific.)	198	197	197	– 0 [illegible]
[illegible]					
235	Ericsson	241 90	242 30	241	– 0 20
445	Exxon Corp.	450	452	454	+ 0 88
385	Ford Motors	384 10	382	380	– 1 06
167	Free State	165	160 10	155 50	– 5 75
99	Gencor	94	88 80	80 50	– 14 36
275	Gén. Belgique	275	272	272 20	– 1 01
540	Gén. Electr.	531	527	529	– 0 37
600	Gen. Motors	596	601	601	+ 0 83
52	Goldfields	52 70	47 30	48 50	– 8 07
39	Gd Metropolitain	38 60	38 20	38 20	– 1 03
98	Harmony	94	89	87 90	– 6 48
25	Hitachi	24 90	24 15	24 30	– 2 40
680	Hoechst Akt.	676	687	687	+ 1 62
1730	Siemens A.G.	1765	1771	1771	+ 0 33
137	Sony	136 50	136	135 10	– 1 02
154	T.D.K.	148 90	146	145 80	– 2 08
12 50	Toshiba Corp.	12 50	12 20	12 35	– 1 20
920	Unilever	922	932	932	+ 1 08
365	Unit. Techn.	344	351 50	351 50	+ 2 18
685	Vaal Reefs	645	629	610	– 5 42
250	Volvo	251 50	246	246	– 2 18
315	West Deep	304	290	287	– 5 59
215	West Hold.	209	196 90	196 10	– 6 17
460	Xerox Corp.	448	451	450	+ 0 44
1 61	Zambia Corp.	1 64	1 63	1 63	– 0 60

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 482	8 453	8 100	8 700
ECU	6 799	6 797	....	....
Allemagne (100 DM)	305 400	305 350	295	319
Belgique (100 F)	15 077	15 081	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 500	271 270	262	277
Danemark (100 krd)	83 820	84 020	79	87
Norvège (100 k)	103 350	103 300	98	106
Grande-Bretagne (£ 1)	11 836	11 861	11 350	12
Grèce (100 drachmes)	6 424	6 420	6	7 900
Italie (1 000 lires)	4 552	4 544	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	373 530	372 550	3 605	3 775
Suède (100 krs)	102 470	102 330	98	103
Autriche (100 sch)	43 460	43 470	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 187	5 190	5	5 500
Portugal (100 esc.)	5 085	5 080	4 700	5 500
Canada ($ can 1)	6 232	6 207	5 900	6 300
Japon (100 yens)	3 582	3 571	3 450	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/8
Or fin (kilo en barre)	91500	92800
Or fin (en lingot)	91450	92100
Pièce française (20 fr)	561	558
Pièce française (10 fr)	431	.....
Pièce suisse (20 fr)	586	585
Pièce latine (20 fr)	540	540
Souverain	686	672
Pièce de 20 dollars	3780	3785
Pièce de 10 dollars	1990	1980
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3410	3450
Pièce de 10 florins	561	557

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. CHARLES-HENRI FLAMMARION SUCCÈDE OFFICIELLEMENT A SON PÈRE

La Librairie Flammarion vient d'annoncer que M. Charles-Henri Flammarion, fils aîné d'Henri Flammarion, succédait officiellement, à la tête du groupe familial, à son père Henri, mort récemment (*le Monde* des 22 et 23 août). Agé de trente-neuf ans, licencié ès sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques et de l'université Columbia de New-York, M. Charles-Henri Flammarion est entré dans l'entreprise familiale dès la fin de ses études. Il a accédé en juin 1982 aux fonctions de directeur général du groupe et pris la tête, la même année, de la collection de poche « J'ai lu », succédant ainsi à Frédéric Ditis.

Attentif à la politique éditoriale du groupe, Charles-Henri Flammarion prône la diversité dans l'équilibre : les ouvrages à grande diffusion doivent soutenir les textes plus difficiles (recherche, critique ou poésie). Il sera secondé par son adjoint Jean-Didier Condut, tandis que ses frères Alain et Jean-Noël continueront de diriger respectivement les secteurs de la diffusion et des librairies.

● *JEUX OLYMPIQUES : des Soviétiques à Séoul.* — « *Les athlètes soviétiques s'entraînent dur pour préparer les Jeux de Séoul* », a annoncé M. Youri Titov, président de la Fédération internationale de gymnastique, au cours d'une réception donnée jeudi 29 août, dans la résidence du président de la République sud-coréenne, M. Chun Doo-Hwan. Ces propos confirment ceux de M. Leonid Zamiatine, chef du département de l'information internationale du comité central du Parti communiste soviétique, qui avait déclaré à l'agence japonaise Kyodo que l'URSS participerait aux Jeux olympiques de Séoul en 1988 (*le Monde* du 3 août).

Le numéro du « Monde » daté 29 août 1985 a été tiré à 427 560 exemplaires

EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

La répression de la manifestation en faveur de Nelson Mandela a fait neuf morts

La tension restait très vive jeudi 29 août en Afrique du Sud après la mort de neuf personnes victimes des violences policières contre la manifestation, mercredi, en faveur de M. Nelson Mandela au Cap. La police et l'armée ont bouclé la cité noire de Guguletu, proche du Cap, où au moins trois Noirs ont trouvé la mort au cours de nouveaux affrontements jeudi.

La police et l'armée sud-africaine, massées en force dans la région du Cap, avec blindés, hélicoptères, armes automatiques, chiens et matraques, ont réussi à empêcher la formation d'un grand cortège. Des heurts ont eu lieu toute la journée dans les banlieues métisses, tandis que les quartiers noirs de Guguletu et Nyanga, bouclés par la police, étaient hérissés de barricades et jonchés d'objets enflammés destinés à gêner la circulation des forces de sécurité.

En fin d'après-midi, sept militants anti-apartheid seulement étaient arrivés en voiture, puis à pied, à proximité de la prison de Pollsmoor, à une dizaine de kilomètres à l'est du Cap. Ils ont été immédiatement arrêtés. Parmi ces personnes, en majorité blanches, figuraient plusieurs professeurs d'université, ainsi qu'une responsable locale du Black Sash, association blanche d'assistance aux Noirs.

L'absence du pasteur Allan Boesak, placé après son arrestation en détention préventive illimitée à la prison de Pretoria, et le manque de consignes ont empêché qu'un vrai défilé ne puisse se former et circuler vers Pollsmoor.

Devant le stade, où le révérend Boesak devait prendre la parole avant le départ de la manifestation, seulement quelques centaines de résidents du quartier avaient réussi à se rassembler mercredi matin. Ils discutaient encore de la route à prendre, lorsque la police a chargé. Pendant deux minutes, une vingtaine de policiers ont frappé avec une grande violence hommes, femmes et enfants, certains déjà à terre. Au moins sept personnes ont été arrêtées devant le stade.

Une autre tentative de réunion de trois mille personnes, non loin de là, au collège de Hewat, a également été dispersée avec des gaz lacrymogènes. Une tentative de marche d'étudiants de l'université du Cap vers la résidence du président Pieter Botha, dans le quartier blanc de Rondebosch, a tourné court. Arrivés sur la route devant le campus, ils ont rebroussé chemin lorsque la police leur a signifié que leur marche de solidarité était illégale.

Par ailleurs, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a annoncé, mercredi à Pretoria, l'interdiction du congrès des étudiants sud-africains (COSAS), affilié à l'UDF, qui regroupe les élèves noirs des écoles secondaires. La plupart des jeunes en révolte dans les townships noires du pays se réclament du COSAS.

Les trois membres d'une équipe de la chaîne de télévision américaine CBS ont été arrêtés, mercredi, dans la cité noire d'Athlone, près du Cap. Ils risquent d'être inculpés pour avoir « *désobéi à la police* ». Mercredi également, la Chambre patronale des mines sud-africaines et l'Union nationale des mineurs (NUM) noirs sont parvenus à un accord qui doit permettre d'éviter partiellement la grève prévue dans un tiers des mines d'or et de charbon sud-africaines.

Toutefois, la NUM a précisé que la grève décidée pour le 1er septembre par soixante mille mineurs a été maintenue. Elle concerne sept mines d'or appartenant à trois compagnies — la Gencor, la Gold Fields of South Africa et l'Anglo Vaal Group — qui ont refusé mercredi le nouvel accord d'augmentation des salaires.

Selon la chambre patronale, cet accord, conclu après six heures de négociations, devrait mettre un terme au conflit entre le NUM et deux des cinq principaux groupes miniers sud-africains, Anglo-American et Rand Mines. L'Afrique du Sud est le premier producteur d'or du monde et compte quarante-quatre mines.

Ferme réaction de Washington

Washington a dénoncé mercredi, avec une rapidité inhabituelle, les dernières mesures de répression prises par Pretoria.

« *Interdire d'activités politiques des individus et des organisations constitue l'une des plus odieuses pratiques du gouvernement sud-africain* », a affirmé le département d'Etat dans l'une de ses plus virulentes condamnations de l'apartheid à ce jour.

L'interdiction du COSAS « *attente aux valeurs démocratiques de liberté d'expression et de réunion, et accentue la colère et la frustration ressenties par tous les opposants à l'apartheid* », a ajouté son porte-parole, M. Charles Redman.

« *Nous adjurons le gouvernement sud-africain d'honorer son engagement aux valeurs démocratiques et de montrer du respect à ceux qui ont des griefs légitimes contre l'apartheid* », a-t-il souligné.

En Californie, dans le ranch du président Ronald Reagan, son porte-parole, M. Larry Speakes, a déclaré : « *Nous espérons que le gouvernement sud-africain et les Noirs de la région entameront rapidement des négociations. Mais la première chose à faire, c'est d'en finir avec cette attitude de confrontation.* »

On reste d'autre part dans l'expectative du sujet de la mission ministérielle de la CEE à Pretoria. Au nom de la CEE, le ministère luxembourgeois des affaires étrangères, qui coordonne le projet de voyage en Afrique du Sud de trois ministres (Luxembourg, Italie et Pays-Bas), a demandé mercredi au gouvernement de Pretoria de confirmer son acceptation de la visite.

Les trois ministres des affaires étrangères doivent arriver vendredi en Afrique du Sud. Lundi, le gouvernement de Pretoria avait annoncé que la visite pourrait être annulée si son but était de faire pression sur le gouvernement sud-africain à propos de l'apartheid.

La CEE a précisé que le but de ce voyage était de s'entretenir des « *événements graves* » qui se déroulent en Afrique du Sud et de faire connaître le point de vue européen à ce sujet. La CEE estime qu'elle a « *le droit et le devoir d'insister sur l'extrême urgence de l'abolition de l'apartheid* », et que cette prise de position ne violerait pas le principe de la souveraineté de l'Afrique du Sud. La CEE a laissé entendre que la visite pourrait être annulée par elle-même si Pretoria ne renonçait pas à interdire l'entrevue que les ministres souhaitent avoir avec M. Nelson Mandela. — (*AFP, AP, Reuter.*)

Réacteurs Pratt and Whitney : vérification aux Etats-Unis et avions interdits de vol en Grande-Bretagne

L'Administration américaine de l'aviation civile (FAA) a ordonné, le 28 août au soir, l'inspection des moteurs Pratt and Whitney utilisés sur les avions de ligne américains, pour éviter l'éventuelle répétition d'un accident analogue à celui qui s'est produit le 22 août à Manchester.

Cette directive concerne environ deux mille moteurs Pratt and Whitney JT8D qui ont une chambre de combustion identique à celle qui a provoqué l'accident. Les compagnies qui suivent un programme spécial de maintenance approuvé par la FAA seront exemptées de l'inspection. Cette mesure fait suite à la décision prise par les autorités britanniques de l'aviation civile, le 27 août, d'ordonner la vérification de tous les moteurs JT8D qui équipent des avions appartenant à des compagnies britanniques et qui comptent plus de 12 000 heures de vol.

Quatre avions de lignes de British Airways et un avion d'Orion Airways ont été interdits de vol et provisoirement retirés du service mercredi soir, après la découverte de fêlures détectées dans la chambre à combustion d'un ou de plusieurs réacteurs des appareils. British Airways a annoncé mercredi soir que douze de ses quarante-quatre Boeing-737 équipés de moteurs suspects avaient été vérifiés.

Par ailleurs, Air France procède, depuis la semaine dernière, à un examen radioscopique des réacteurs de ses douze Boeing-737, modifiés comme l'appareil accidenté à Manchester. Air France souligne toutefois qu'aucun de ses Boeing-737 n'a atteint le nombre d'heures de vol qui justifierait un arrêt d'urgence des appareils, car la compagnie n'est équipée que depuis peu de temps de ce type d'avions, le plus ancien ayant trois ans. Les compagnies aériennes danoises se livrent elles aussi à une inspection de leurs appareils équipés de moteurs Pratt and Whitney JT8D. Ce moteur est en effet l'un des plus utilisés dans l'aviation. Il équipe notamment des Boeing-737, des Boeing-727, des DC-9 et des MD-80 de McDonnel Douglas.

Enfin, au Japon, le ministre des transports, M. Tokyo Yamashi, a accepté la démission du président de la JAL. Il a demandé, en outre, celle de l'ensemble de l'équipe de direction. M. Yamashi a aussi réclamé la privatisation de la compagnie, qui appartient pour partie à l'Etat. — (*AFP, Reuter.*)

De longues minutes

L'enregistreur de voix de la cabine du Boeing-747 de la Japan Air Lines a permis de reconstituer le dialogue de la dernière demi-heure.

A 18 h 24 mn 34 s : un « boum » est enregistré et le « bip-bip » d'un signal d'alarme se déclenche. Le capitaine au copilote : « *Avez-vous trouvé quelque chose ? Vérifiez les commandes, les commandes.* »

18 h 24 mn 44 s : le commissaire de bord répète à plusieurs reprises aux passagers : « *Mettez vos masques à oxygène s'il vous plaît.* »

18 h 24 mn 54 s : « *La pression hydraulique chute...* »

18 h 25 mn 13 s : le capitaine : « *Tournez à droite. Tournez à droite.* » Le copilote : « *Je l'ai fait.* »

18 h 25 mn 20 s : « *JL 123 Ah ! Tokyo, JL 123. Demande autorisation de retourner à Haneda...* » Réponse du centre de contrôle de Tokyo : « *Bien reçu autorisation accordée.* » (...)

18 h 28 mn 30 s : le centre de contrôle de Tokyo : « *JL 123, prenez le cap 90 radar vers Oshima.* » Réponse : « *Mais maintenant incontrôlable.* »

18 h 31 mn 35 s : « *Qu'est-ce qui est cassé ? Ah, ah, ah ! C'est près de la soute à bagages, n'est-ce pas ?... la soute à bagages s'est déformée. Il vaudrait mieux descendre.* » (...)

18 h 32 mn : « *Nous faisons une descente d'urgence. Nous reprendrons contact. Eh ! restez à l'écoute.* »

18 h 37 mn 30 s : le capitaine : « *Baissez le nez.* » Puis : « *Utilisez les deux mains. Utilisez les deux mains.* » (...)

18 h 38 mn 53 s : le capitaine au copilote : « *Baissez le nez.* » Il répète trois fois. Puis : « *Je vous dis de baisser le nez.* »

18 h 46 mn 20 s : appel du steward : « *Les passagers qui ont des bébés, veuillez s'il vous plaît appuyer vos têtes contre le dossier des sièges. Tenez les bébés serrés. Avez-vous attaché vos ceintures ? Avez-vous replié vos tablettes ?... Nous conservons un contact permanent avec le sol.* » (...)

18 h 47 mn 28 s : le capitaine au copilote : « *Hé, il y a une montagne. Contrôlez l'avion. Tournez à droite.* »

18 h 47 mn 45 s : le commandant : « *Tournez à droite. Montez. Nous allons nous écraser sur la montagne.* » (...)

18 h 47 mn 58 s : le commandant : « *Puissance maximum.* » Le copilote : « *Puissance maximum...* »

18 h 48 mn 24 s : « *Les commandes ne répondent plus.* » (...)

18 h 49 mn 40 s : le commandant : « *Puissance maximum.* » (...)

18 h 55 mn 15 s : le commandant : « *Relevez le nez, relevez le nez.* » Il répète encore deux fois.

18 h 55 mn 48 s : le commandant : « *Ah, n'abaissez pas autant les volets. Relevez les volets. Relevez les volets. Relevez les volets.* » Il répète encore deux fois.

18 h 55 mn 55 s : le commandant : « *Mettez pleins gaz. Pleins gaz.* »

18 h 56 mn 05 s : le commandant : « *Relevez le nez. Relevez le nez. Les gaz à fond.* »

18 h 56 mn 14 s : déclenchement du système d'avertissement de proximité du sol : « *Relevez, relevez, relevez...* »

18 h 56 mn 26 s : bruit de l'écrasement.

ÉPIDÉMIES DE TRICHINOSE A MELUN ET PARIS

Soixante-dix cas de trichinose, maladie parasitaire due à la consommation de viande infectée par *Trichinella spiralis*, ont été diagnostiqués ces derniers jours dans la région de Melun (Seine-et-Marne). Selon la préfecture, cette épidémie est due à la commercialisation de viande provenant d'une carcasse de cheval importée fin juillet. Une dizaine de cas ont été diagnostiqués par la maison de détention de Melun. La préfecture a dégagé la responsabilité des services d'inspection sanitaire et estime que le danger est actuellement écarté.

D'autre part, trente à quarante cas ont été diagnostiqués dans le 14e arrondissement de Paris. « *Nous avons pu*, nous a expliqué le docteur Jean Dupouy-Chamet (Service de parasitologie, hôpital Cochin), *établir le lien entre l'épidémie de Melun et celle de Paris. Il s'agit de la viande provenant de la même carcasse de cheval importée des Etats-Unis* ».

J.-Y. N.

EN L'ABSENCE DE RÈGLEMENT POLITIQUE

Les Libanais vivent dans l'attente d'une nouvelle déflagration

De notre correspondant

Beyrouth. — L'attente est suffocante. Dans les deux camps, presque personne ne se hasarde à prédire que la pause des armes qui dure depuis une semaine à Beyrouth pourra être stabilisée sans au moins une nouvelle bataille. De plus, une fois cette stabilisation obtenue, chacun est convaincu ici que des éruptions cycliques de violence se produiront encore et toujours. Dans le bras de fer entre la Syrie et ses ennemis dont le Liban est le théâtre, la paix syrienne version 1985 ne s'annonce pas totale, loin de là.

La milice chiite Amal est devenue la cible privilégiée — et la bête noire — du camp chrétien. En promettant à plusieurs reprises de « *trancher militairement* », son chef, M. Nabih Berri, a, il est vrai, pris le relais de M. Walid Joumblatt dans ce rôle. « *Il croit vraiment être en mesure de remporter une victoire décisive, changer le système et prendre le pouvoir* », affirme-t-on dans les milieux des Forces libanaises, où l'on ajoute : « *Nous attendons effectivement une tentative de percée sur le terrain provenant de la Bekaa, en haute montagne, du côté d'Afka, accompagnée d'infiltrations de diversion sur la ligne de démarcation à Beyrouth ; nous attendons l'une et l'autre de pied ferme.* »

Quant aux Syriens, toujours selon les Forces libanaises, qui, rappelons-le, leur ont fait acte d'allégeance, « *ils laissent faire Amal et la soutiennent en lui fournissant des armes, mais sans trop se compromettre, pour tirer profit de ses éventuels succès, ne pas subir le contrecoup de ses échecs et l'arrêter dans les deux cas, à leur convenance, pour se poser en arbitres* ».

M. Berri a plus d'un problème dans son propre camp avec les sunnites, et même avec ses concurrents au sein de sa propre communauté — les hezbollahis notamment, qui proclament la solution militaire « *irréaliste* » et ont eu plusieurs accrochages avec Amal, accrochages ayant fait trois morts et des blessés. Les miliciens chiites se sont aussi battus, mercredi soir, avec ceux du PSP de M. Joumblatt dans les rues de Beyrouth-Ouest. De plus, selon les propres termes du vice-président du conseil supérieur chiite, les éléments d'une guerre avec les Palestiniens, prennent corps à Saïda.

Malgré tout cela, la détermination du chef d'Amal pour une action décisive en direction du territoire chrétien, est prise au sérieux. Suffisamment pour amener le camp chrétien — où l'on signale parallèlement des accrochages entre les forces libanaises et les Arméniens, ayant fait trois morts — à mettre en veilleuse ses querelles intestines et essayer de resserrer les rangs.

Un geste symbolique

Dans un geste symbolique, les trois anciens présidents de la République survivants se sont réunis à Smar-Jbeil, à la lisière des territoires chrétiens du cente et du Nord. Un très vieil homme — M. Camille Chamoun, — un homme sur la touche — M. Charles Hélou, — et un homme-clé de par ses relations indéfectibles avec Damas en même temps que de son intransigeante défense des droits politiques de sa communauté, M. Soleiman Frangié. C'est ce dernier qui, après avoir accepté la réconciliation avec les forces libanaises qui avaient assassiné son fils il y a sept ans, devient le porte-drapeau du camp chrétien en élaborant un projet de refonte des institutions promis pour le 3 septembre, appelé à prendre valeur de charte chrétienne pour un nouveau Liban. Les trois ex-présidents ont étudié la revendication musulmane, notamment de MM. Berri et Joumblatt, de déconfessionnalisation du système politique et celle de circonscriptions électorales uniques, qu'ils ont refusée. Autre sujet en filigrane de leurs délibérations, bien qu'ils nient en avoir discuté : est-il opportun de se débarrasser de M. Amine Gemayel à la présidence de la République comme l'exige M. Frangié, ou est-il nécessaire de ne jamais laisser déboulonner un président maronite par crainte d'un précédent ?

Damas observe les grandes manœuvres de tous les protagonistes et, pour le moment, laisse faire. Outre le cas de Zahlé, qu'il règle en douceur à son avantage, le président Hafez el Assad paraît très intéressé, dans le cadre de sa mainmise sur le Liban, par le contrôle de l'appareil militaire du camp chrétien et en priorité de « *l'armée de Yarzé* », c'est-à-dire les Brigades de l'armée combattant du côté chrétien, qui constituent finalement la « *première milice du Liban* » par son armement et la compétence de ses effectifs. c'est là qu'il veut placer ses « *officiers-observateurs* »

LUCIEN GEORGE.

Au Liban du Sud

BILAN CONTRADICTOIRE DU DERNIER ATTENTAT A LA VOITURE-SUICIDE

Le bilan de l'attentat à la voiture-suicide dont a été l'objet, mercredi 28 août, à l'est de Saïda, un poste de contrôle tenu par les soldats chrétiens de l'Armée du Liban-Sud, armée et soutenue par Israël, est sujet à contradictions. Selon un communiqué, publié à Saïda, du parti socialiste arabe Baas, qui a revendiqué l'opération, soixante personnes ont été tuées ou blessées dans l'attentat au cours duquel trois tanks et deux autres véhicules militaires ont été détruits par la voiture qui était chargée de 300 kilos de TNT.

En revanche, selon la radio de l'armée israélienne à Tel-Aviv, l'attentat a bien eu lieu, mais l'explosion n'aurait tué qu'un milicien de l'Armée du Liban-Sud et blessé deux autres. — (*AP.*)

Sur **CFM**
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

JEUDI 29 AOUT
« le Monde » reçoit
BERNARD SCHREINER
président de la mission TV-câble
député PS des Yvelines
avec JEAN-FRANÇOIS LACAN

VENDREDI 30 AOUT
de 19 heures à 21 heures
ALAIN MADELIN
député UDF d'Ille-et-Vilaine
délégué national du PR
avec YVES AGNÈS
(en coproduction avec CFM-Bordeaux)